L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1058 - VENDREDI 23 AVRIL 2010 — 2 €

ISSN 1776-0224

«Réel partenaire de l'AGRICULTEUR depuis 1856»
AVIVA Assurances
(ABEILLE ASSURANCES)
NOUVELLE MUTUELLE EN FRAIS RÉELS*
Assure le risque GRÊLE depuis toujours !
* Selon conditions générales et particulières.
MONGIN Jean-Jacques - FRANEY Stéphane
• 6, rue Dampierre (place des Cordeliers) Auxerre
Tél. 03 86 72 08 38 - Fax. 03 86 72 08 39
• 5 B, Route de Paris - Avallon
Tél. 03 86 31 90 13 - Fax. 03 86 31 69 84
E-mail: mongin-franey@aviva-assurances.com

Sommaire



Dossier **TRACTEURS**
p.16-20

P 04 **Actualités** Côte d'Or
Assemblée générale de la FDSEA de Côte d'Or le 27 avril: «*Les agriculteurs veulent y voir un peu plus clair*»

P 05 **Actualités** Nièvre
Du remplacement à l'installation
Un Réunionnais en terre (nivernaise) d'adoption

P 06 **Actualités** Yonne
Jachères fleuries
L'Yonne toujours au top !

P 08 **Actualités** France
Irrigation et loi sur l'eau: une situation «intenable»

P 09 **Vie syndicale**
Manifestation: le 27 avril, à 10 heures, sous la tour Eiffel !

P 11 Filière **Cultures**
Amélioration du bilan énergétique du colza: azote et rendements impliqués

P 13 Filière **Élevage**
Parasitisme sur bovins: la lutte se raisonne

P 15 Filière **Bio**
Congrès de la FNAB à Dijon: les convertis veulent être accompagnés

P 21 **Analyses&tendances**

P 24 **Petites annonces**

P 27 **Annonces légales**

P 30 **Vie quotidienne**

Encart: PARIGOT (partiellement dans l'Yonne)

Filière lait

Le ministre promet un «plan de développement»



Le ministre de l'Agriculture a accepté la mise en œuvre d'un plan de développement de la filière laitière française pour septembre afin d'accroître sa compétitivité. La Fédération nationale des producteurs de lait (FNPL) a été entendue. *(Page 7)*

GROUPE BUCHEZ
Corbigny Tél. 03 86 20 17 38 • Moulins Engilbert Tél. 03 86 84 31 33 • Luzy Tél. 03 86 30 05 63 • Bazolles Tél. 03 86 38 97 00
23 24 25 AVRIL Journées COMMERCIALES
Chez SEDMA BUCHEZ à LUZY route de Toulon
FINANCEMENT EXCEPTIONNEL
1,94% sur 5 ans ou 2,49%* sur 7 ans sur toute la gamme
VALTRA et JCB AGRI
* Sous réserves d'acceptation du dossier

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
S.A.S. BAILLY
HANGARS AGRICOLES & BÂTIMENTS ÉLEVAGE
Études et devis GRATUITS
BÂTIMENTS INDUSTRIELS ET ARTISANAUX
B.P. N°2, 18240 SAVIGNY-EN-SANCERRE Tél. 02 48 72 12 93 - Fax. 02 48 72 10 02
www.baillysa.fr E-mail: mail@baillysa.fr

l'Agenda

Côte d'Or

Assemblées générales des caisses locales de Groupama

Rendez-vous à 18h30 aux endroits suivants :
Brazey et Saint-Jean-de-Losne : le **lundi 26 avril** à la salle des fêtes - Montigny s/Aube : le **mardi 27 avril** à la salle des rencontres - Epoisses : à la salle de l'ERL, Thil : le **jeudi 29 avril** à la salle des fêtes - Sombernon : le **vendredi 30 avril** à la salle polyvalente - Bligny-s/Ouche : le **lundi 3 mai** à la salle des fêtes - Fontaine-Française : le **mardi 4 mai** à la salle polyvalente (à 10h) - Saulieu : le **jeudi 6 mai** à l'espace Jean Bertin - Liernais : le vendredi 7 mai à la salle du Temps libre - Seurre : le **lundi 10 mai** au restaurant "le Riva plage" à Glanon, Vitteaux : le **mardi 11 mai** à la salle polyvalente Gilbert Mathieu.

Assemblée générale de la FDSEA le 27 avril à Quétigny

L'AG de la FDSEA de Côte d'Or se déroulera à l'amphithéâtre Roger Remond au Lycée Agricole de Quetigny le **mardi 27 avril**. Participation de Dominique Barrau, secrétaire général de la FNSEA, et Michel Dantin, député européen, membre de la commission de l'agriculture et de développement rural.

Assemblée générale de la Salers le 23 avril à Montagny-lès-Beaune

L'association «Salers de Bourgogne» tiendra son assemblée générale le vendredi 23 avril à Montagny-lès-Beaune. Le rendez-vous est donné à 14 heures à la salle près de l'église.

Réunions intercantonales Pac de la FDSEA

La FDSEA de la Côte d'Or organise sa dernière cantonales «Pac» à 20h le 28 avril à Genlis.

Collecte des déchets vétérinaires

La collecte des déchets vétérinaires se poursuit.
En Côte d'Or les éleveurs peuvent rapporter leurs fûts (avec code barre) et récupérer un nouveau kit (contre paiement par chèque) :
Le 22 avril : Pouilly-en-Auxois, coopérative Dijon Céréales (12 rue de la Coopérative Tél. 03 80 90 76 00) entre 8h30 et 10h15 - Arnay-le-Duc, au Marché aux bestiaux (Comice agricole rue du Dr Chauveau Tel. 03 80 90 06 80) entre 11h et 12h15 - Ivry-en-Montagne (Société coopérative Agricole de l'élevage moderne en Bourgogne, route de Molinot Tél. 03 80 20 22 19) de 13h30 à 14h45 - Brazey-en-Plaine (coopérative Dijon Céréales, rue Champenois Tél. 03 80 32 02 85), de 16h à 17h.
- Dans les départements limitrophes :
Le 4 mai : à Montsauche-les-Settons (58) parking du Crédit agricole, de 11h45 à 12h45.
Le 17 juin : à Tonnerre (89), DR Fichot, 12 chemin des Jumériaux, de 10h15 à 11h45 – A Noyers-sur-Serein (89), point propreté route d'Auxerre, de 13h à 14h30 - Etaules (89) parking déchetterie route de Tonnerre, de 15h15 à 16h45.
Le 22 juin : à Verdun-sur-le-Doubs (71), CBS avenue du Président Borgeot, de 8h30 à 9h30.
Le 30 juin : à Givry (71) CBS zone artisanale, de 8h30 à 9h30 – A Couches (71), zone de loisirs terrains de rugby, de 10h à 11h.
Attention ! Les heures d'arrivée et de départ seront scrupuleusement respectées afin d'assurer toutes les collectes.

Dates des collectes des EVPP et plastiques

Ets Leguy : Collectes EVPP, films ensilage, films enrubannage, big-bags et ficelles : **25 et 26 mai** - JFB APPRO Big-bags : **2 au 21 mai** - EVPP : **14 et 15 juin** - EVPP : **13 et 14 septembre** - EVPP : **15 et 16 novembre** - 110 Bourgogne : EVPP, big-bags : **31 mai au 4 juin** - PPNU permanents tous les mercredis matins - Plastiques agricoles : début 2011 - Dijon Céréales : EVPP, phytos, lessiviels de salle de traite et big-bags **26 au 30 avril** - Coopérative Bourgogne du Sud et PB Régnier : toute l'année
Soufflet Vigne : toute l'année

Nièvre

Réunions DPU

La Direction départementale des territoires, en partenariat avec la FDSEA de la Nièvre, organise une réunion d'information sur les droits à paiement unique (D.P.U.) le **vendredi 23 avril** de 10h à 12h à la salle des fêtes de Donzy.

Foire concours

Le Comité des foires de Moulins-Engilbert, en collaboration avec la Sicafome, organise une nouvelle foire concours aux culards, **vendredi 30 avril** au marché au cadran. Les inscriptions se font à la Sicaforme jusqu'au 23 avril à 18h00.
Pour tout renseignement complémentaire, contacter Alain Guinot au 03 86 84 33 19 ou au 06 50 19 42 35.

10 de conduite rurale

170 jeunes sont attendus du **26 au 30 avril** au lycée agricole et viticole de Cosne-sur-Loire afin de participer à l'opération *«10 de conduite rurale»*. Sur la piste, trois tracteurs et des CRS de la Police nationale ainsi que des responsables de Groupama attendent les jeunes pour leur faire passer des épreuves théoriques et pratiques visant à les sensibiliser à la conduite en sécurité des engins agricoles.
La remise des prix aura lieu le **vendredi 30 avril** à 11h30 au lycée.

AG des JA



Tout est dit ou presque... La contractualisation sera au cœur des débats de l'assemblée générale de JA 58 qui se déroulera le **24 avril** à la Ferme du Marault.
Coopératives, représentants du marché au cadran, négociants privés et représentants des exploitants agricoles animeront un débat que l'on attend riche et franc. Avec une ambition réaffirmée par JA 58 : *«rester les maîtres de nos productions»*.

Assemblées générales des caisses locales de Groupama

La Fédération départementale des caisses locales de Groupama dans la Nièvre tiendra son assemblée générale **jeudi 29 avril** à 9h30 à la ferme du Marault, à Magny-Cours.

Journée technique sur le pois

L'équipe Grandes cultures de la Chambre d'agriculture de la Nièvre vous invite à une journée protéagineux **vendredi 30 avril** en présence d'Isabelle Chaillet, ingénieure spécialisée d'Arvalis. De 10h à 12h, à Billy s/Oisy, Thierry Vernillat fera découvrir son essai variété pois d'hiver et de 14h à 16h, à Pougny, ce sont Mrs Turpin qui présenteront leur essai bandes de comportement pois d'hiver avec témoin non traité.
Compte-tenu de l'aide spécifique aux protéagineux, cette année, le pois d'hiver a semblé être un choix judicieux pour les quatre essais réalisés par la Chambre en Bourgogne Nivernaise.

Conditionnalité

La FDSEA de la Nièvre propose quatre sessions de formation dans le cadre de sa mission d'accompagnement aux agriculteurs nivernais. Quatre journées de formation organisées dans le cadre de VIVEA et intitulées *«conditionnalité 2010 : comprendre et mettre en œuvre la réglementation sur son exploitation»* sont prévues :
le **29 avril** à la Sicagemac de Corbigny,
le **4 mai** à la Sicafome de Moulins-Engilbert,
le **6 mai** à la Chambre d'agricul-ture de Nevers et
le **10 mai** à la salle Amon de Suilly la Tour.
Tarif : 33 euros.
Renseignements et inscriptions au 03 86 93 40 92.

Yonne

Permanences Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'APECITA se tiendra **jeudi 29 avril** à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre.
Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture auprès de Jocelyne Foutoyet, tél 03 86 94 22 11

Commercialisation des produits vinicoles

Le CFPPA La brosse met en place une session de formation sur le thème *«commerce des produits vinicoles»*.
3 modules à la carte :
- Optimiser son point de vente
- Accueil et vente au caveau.
- Mener des actions téléphoniques efficaces
Début des formations : **mardi 25 mai** 1 à 2 jours par module pour un total de 5 jours de formation
Pour tout renseignement, contactez Catherine de la Bourdonnaye au 03 86 94 60 26 ou 03 86 94 60 20

Assemblée des chasseurs

L'assemblée générale de la fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne présidée par Olivier Lecas, aura lieu samedi 24 avril, à compter de 8h30, à Auxerrexpo, rue des Plaines de l'Yonne à Auxerre.

Foire aux moutons et aux chèvres

Les Amis du Deffand organisent leur 8ème foire aux moutons et chèvres au Deffand (commune de Saints-en-Puisaye), dimanche **1er mai.**
Comme chaque année : présentation des meilleurs spécimens, rassemblement de moutons, tonte, cardage de la laine etc…

Perfectionner son utilisation du tableur

Le CFPPA Auxerre-La Brosse, propose une formation perfectionnement au tableur (Excel, Calc).
Pour réaliser des tableaux évolués et se perfectionner avec les fonctions avancées, utiliser efficacement les bases de données.
Formation sur 3 jours, les **10, 17 et 21 mai**.
Pour tout renseignement :
Gilles Berdal au 03 86 94 60 20
Fax 03 86 94 60 21
Mail : cfppa.auxerre@educagri.fr

Références individuelles provisoires

Réunions d'information sur les références individuelles provisoires liées au découplage 2010 organisées par la DDT en partenariat avec la Chambre d'agriculture :
Mercredi 28 avril, à 14h30, à la DDT de l'Yonne, salle Jean Cloutier, 3 rue Monge à Auxerre (agrandissement depuis le 16 mai 2008 et modifications diverses)
Vendredi 30 avril, à 9h30, à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, 14 bis rue Guynemer à Auxerre (jeunes installés depuis le 1er janvier 2006)

Réunion d'information

Dans le cadre de développement de nouvelles filières, la Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une réunion d'information le **mercredi 28 avril** à 9h30 à la Chambre d'agriculture à Auxerre, sur la production d'œuf de consommation.
Destinée à tous les agriculteurs, cette réunion permettra l'intervention d'entreprise intéressée par la mise en place de cette filière de production dans l'Yonne.

Bloc-notes

Déclaration PAC, le 17 mai au plus tard...

Les déclarations PAC seront à remettre au plus tard le 17 mai : en raison du week-end, les agriculteurs auront deux jours supplémentaires pour remettre leur déclaration PAC à l'administration. La vigilance est de mise car, comme le souligne le directeur des systèmes projets et opérations de l'Agence de services et de Paiement (ASP), « *l'erreur la plus classique consiste à déclarer plus de surfaces dans l'assolement que la réalité* ». Or cela peut conduire à des pénalités financières.

En bref

Viticulture Bruno Le Maire contre la suppression des droits de plantation

Le ministre de l'Agriculture a confirmé son opposition à la suppression des droits de plantation des vignes au-delà de 2015. Cette suppression est prévue dans le cadre de la réforme de l'organisation européenne des marchés viticoles, censée aboutir à une dérégulation du secteur.
Lors de sa visite en Saône et Loire, le ministre a abordé la question environnementale. Pressé de se prononcé sur « l'étau environnementaliste », il a engagé à « *distinguer le cap de son application pratique . Il n'y a pas d'autre avenir en France que l'agriculture durable, mais il faut être capable de desserrer l'étau, parce qu'on n'y arrivera pas en temps de crise. Nous devons avoir les mêmes contraintes que nos concurrents européens, ni plus , ni moins...* ».Le ministre s'est montré confiant dans la capacité de la Bourgogne à poursuivre son développement sur les marchés internationaux et a exprimé la nécessité « *d'unir nos forces pour obtenir le maintien des soutiens à l'horizon 2013* ».

Vins la filière doit aller vers «une meilleure organisation interprofessionnelle»

Président du conseil spécialisé « vins » de FranceAgriMer, Jérôme Despey estime dans un rapport que « *progressivement, on va aller vers une interprofession unique par bassin* ». C'est ce que souhaite le ministre, même si « *une interprofession et une seule par bassin, cela ne se décrète pas* ». L'effort à faire reste important, puisque l'on dénombre aujourd'hui 26 interprofessions dans les dix régions de production française. Dans ce rapport, Jérôme Despey propose également la création d'un fonds national, visant à la promotion des vins, la recherche et le développement.

en **chiffres**

70 %

C'est l'augmentation en 2009 des importations de lait liquide en provenance d'Outre-Rhin. Le ministère de l'Agriculture a demandé une étude comparative sur la filière lait en France et en Allemagne "pour en tirer les conséquences".

En image



Drôle d'engin retrouvé la semaine dernière sur des terres du canton de Pouilly-en-Auxois (21). Avec ses airs de vaisseau spatial, cet objet de grande dimension est en réalité la nacelle d'une des six éoliennes qui sont en train d'être érigées sur les communes d'Arconcey et de Beurey-Bauguay. Montée au sommet du mât, cette nacelle abritera des composants mécaniques, pneumatiques, électriques et électroniques, nécessaires au fonctionnement de la machine. La nacelle peut tourner pour orienter la machine dans la bonne direction. A gauche : le nez de l'éolienne sur lequel seront fixées les pales.

L'info de la semaine

Rassemblement sous la Tour Eiffel

Les régions feront entendre leur voix le 27 avril à Paris

Le 27 avril, les FRSEA, les FDSEA et les JA appellent à manifester sous la Tour Eiffel à Paris. En cause, la laborieuse mise en place du comité de suivi des céréales. C'est la goutte d'eau qui a fait déborder la mer des revendications. Elles n'attendaient que ce nouveau faux pas pour s'exprimer plus massivement. En région Bourgogne, les responsables "grandes cultures" régionaux et départementaux montent aussi au créneau. Ils appellent à une forte mobilisation et reviennent sur les principales raisons de la colère.

Arnaud Rondeau, section Grandes cultures FRSEA: "Les agriculteurs ont le couteau sous la gorge"

«L'importance de la mobilisation doit amener les Pouvoirs publics à prendre la mesure de la détresse des agriculteurs français. L'argent ne rentre pas dans les fermes, les cours sont à leur plus bas niveau et les charges de toute nature ne cessent d'augmenter. Nous ne pouvons même pas compter sur un appel d'air des marchés pour la prochaine campagne, l'avenir semble bouché. Les marchés européens sont totalement engorgés et il y a urgence à faire fonctionner correctement l'intervention. On ne comprendrait pas que l'Europe fasse la sourde oreille alors que les agriculteurs ont le couteau sous la gorge. La survie de nos exploitations est en jeu et c'est l'avenir de la PAC qui est en question : mais y-a-t-il encore une volonté explicite de la faire fonctionner en Europe ? Le mouvement part du réseau régional français des FRSEA et FDSEA, mais la France n'est pas isolée pour autant. D'autres agriculteurs européens subissent les mêmes pressions et s'interrogent aussi sur leur avenir. Les agriculteurs italiens se trouvent ainsi dans la même panade que nous, sans avoir la chance de pouvoir compter sur un réseau aussi fédérateur que celui de la FNSEA. Pour le gouvernement, cette mobilisation représente l'instant de vérité : toute perte de temps dans les réponses à apporter pourrait se traduire par une radicalisation du mouvement et des actions spontanées difficiles à canaliser. Nous mettons donc la pression, car il est temps de savoir si le gouvernement et le Président de la République sont avec nous, prêts à défendre l'agriculture, ou s'ils se désintéressent de notre avenir».

Jacques de Loisy, commission Grandes cultures, FDSEA 21: "Le gouvernement est face à ses responsabilités"

«La Côte d'Or a toujours combattu le bilan de santé. Elle a eu tort d'avoir raison trop tôt, alors que nous en subissons maintenant pleinement les effets pervers. Le gouvernement est désormais face à ses responsabilités et Nicolas Sarkozy va devoir mettre ses actes en accord avec ses paroles sans plus attendre. Le comité de pilotage des céréales est mis en place et il devra statuer sur les bases de la récolte 2010 ; espérons qu'il ne faudra pas attendre 2011 pour entrevoir quelques résultats!
Nous voulons en priorité un moratoire sur les mesures environnementales et la prise en charge des cotisations sociales, ainsi que le versement des aides PAC au 16 octobre 2010. Nous demandons aussi que soient pérennisées les mesures MAE et "diversité des assolements", que soit suspendu l'enregistrement des baisses de surfaces résultant de la mise en place du nouveau système cartographique. Il faut stopper le démantèlement des outils d'intervention, augmenter les volumes concernés en garantissant un prix minimum et en anticipant les mises à l'intervention. Nos exploitations COP accusent une perte de 80 €/ha, la France doit compenser cette perte et lever les contraintes franco-française. L'avenir de nos exploitations en dépend. Sans réaction rapide pour corriger le tir et redresser la situation de l'agriculture française, beaucoup d'exploitants risquent de jeter l'éponge d'ici la fin de l'année».

Jean-Pierre Condamine, commission Grandes cultures 58 : «*Se mobiliser pour sauver ce qui peut l'être encore*»

«Dans la Nièvre, comme ailleurs, le bilan de santé de la PAC se traduit par une perte de revenu pour les céréaliers. On peut se réjouir de la petite redistribution dont bénéficient les moutonniers, mais elle arrive trop tard pour beaucoup d'entre eux, après des années perdues pour la production ovine française. Les éleveurs perdent aussi sur tous les tableaux. En fait, tout le monde est perdant actuellement, ce qui prouve que ce combat n'est pas uniquement celui des céréaliers. C'est le combat de tous les exploitants agricoles des départements qui n'auront jamais le même potentiel que les terres céréalières du Bassin parisien, ou des grasses prairies normandes. Il faut qu'on arrête de croire que dans nos régions les agriculteurs resteront en place uniquement pour entretenir le paysage. «La France est belle parce qu'elle est cultivée», a-t-on entendu lors du dernier congrès de la FNSEA. Et c'est la ruralité dans son ensemble qui est menacée. Il nous faut remettre un peu de bon sens rural sur la place parisienne et dans les têtes pensantes européennes. Il faut aussi inverser la tendance à toujours bouger le curseur au détriment des zones les plus fragiles du territoire qui se trouvent à chaque fois encore plus fragilisées, alors qu'elles devraient au contraire être mieux soutenues et mieux accompagnées. Il faut moraliser et ré-équilibrer le système, préserver nos zones intermédiaires et nos agricultures. Sinon on a du souci à se faire. Sachons préserver nos atouts et nous mobiliser pour sauver ce qui peut encore être sauvé».

Jean-Luc Gennerat, section Grandes cultures FDSEA 89 : "Une situation ingérable à tous les niveaux"

«Les céréaliers du nord de l'Yonne sont directement concernés par la mobilisation du 27 avril et la plateforme de revendications. Mais quelle que soit la production, nous vivons tous une grave crise de revenu. Baisse des prix des céréales, hausse des charges, baisse des aides PAC... Autant de raisons de manifester pour une meilleure valorisation de nos production et une intervention plus efficace sur les marchés.
Dans l'Yonne, le commerce des céréales bénéficie d'un atout de poids avec une voie d'eau à grand gabarit, mais les prix bas et le manque de perspective d'avenir, y compris pour la prochaine campagne, nous inquiètent. Il faut montrer notre détermination afin que le gouvernement prenne la mesure de l'état réel de nos exploitations, protège notre agriculture et nous préserve des effets néfastes d'une mondialisation qui nous étouffe à petit feux. Le ciseau des prix, des charges et des contraintes dans lequel nous sommes pris est ingérable à tous les niveaux des filières. A cela il faut ajouter les problèmes propres à nos régions intermédiaires. Dans nos zones défavorisées, fragilisées, toute perte de revenu produit immédiatement ses effets et menace l'avenir des exploitations. Il faut rapidement inventer d'autres politiques, qui prennent en compte ces problématiques et permettent aux exploitations des régions intermédiaires de sortir la tête de l'eau et de retrouver des marges de manoeuvre et de développement».

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE-MARIE KLEIN

Assemblée générale de la FDSEA de Côte d'Or le 27 avril

«Les agriculteurs veulent y voir un peu plus clair»

J-4 avant l'assemblée générale de la FDSEA qui se déroulera mardi au lycée agricole de Quetigny. Le président Fabrice Faivre, qui revient sur ses quatre mois de présidence, souhaite une grande participation des agriculteurs. Rencontre.

Quel bilan dressez-vous depuis fin novembre et votre arrivée à la présidence de la FDSEA ?
«Chaque groupe de travail a retrouvé de la sérénité dans son travail et c'est une très bonne chose. La bonne ambiance est revenue. Chacun, dans un esprit constructif, travaille pour défendre au mieux l'intérêt des agriculteurs, dans toutes les productions du département. Je pense que la FDSEA, tout comme la FNSEA, s'était trop éloignée du terrain. A l'image des réunions intercantonales que nous organisons en ce moment, nous revenons à l'écoute des agriculteurs. Sur le plan personnel, la défense syndicale, je connaissais car j'ai déjà été président des JA entre 2001 et 2004. Ce poste est très prenant mais très enrichissant».

Quel est l'objectif de votre assemblée ?
«Une assemblée générale est toujours un moment fort dans une structure. Celle de mardi sera d'autant plus importante que le contexte 2010 est désastreux. Cette année, l'application du bilan de santé va entraîner une perte nette de 12 millions d'euros en Côte d'Or. Les agriculteurs sont inquiets et certains en sont même à se demander s'ils vont continuer. J'espère qu'il y aura beaucoup de monde à cette assemblée. J'attends beaucoup des interventions du secrétaire général de la FNSEA Dominique Barrau et du député européen Michel Dantin. Il nous expliqueront comment ils voient l'avenir, à l'horizon de la Pac 2013. Les agriculteurs veulent y voir un peu plus clair. Je souhaite que le débat et les échanges soient constructifs avec la salle».

Comment voyez-vous 2010?
«C'est déjà très mal engagé et la fin d'année risque d'être très tendue avec le bilan de santé. Les charges -et notamment les engrais- repartent à la hausse avec la remontée du pétrole, ce n'est pas très réjouissant. Notre seul salut serait une remontée des prix mais, à court terme, seule une mauvaise récolte dans un autre continent pourrait la provoquer. En revanche, ce que j'attends très prochainement, c'est un allègement des contraintes environnementales. Il faut arrêter avec les mesures franco-françaises qui nous pénalisent par rapport à ceux qui n'ont que les mesures européennes. Nous sommes désavantagés et les contraintes injustifiées doivent cesser. A ce sujet, on peut s'attendre à quelque chose d'ici la fin de la semaine prochaine. Quoiqu'il arrive, il est important de rester soudés entre nous. Il ne faut plus chercher à se diviser ni à se quereller. La solidarité doit primer. Les cours remonteront bien un jour».



Fabrice Faivre, le président de la FDSEA de Côte d'Or, voit une année 2010 «très tendue» mais souhaite que les agriculteurs restent soudés.

PROPOS RECUEILLIS PAR AURÉLIEN GENEST

Énergies renouvelables

Ça construit, dans l'Auxois

Le projet éolien du canton de Pouilly-en-Auxois prend forme : la première des six éoliennes a poussé mercredi dernier sur la commune d'Arconcey.

L'idée d'implanter des éoliennes sur les communes de Beurey-Bauguay et Arconcey date d'il y a sept ans. Elle se concrétise enfin. Implanter de tels moulins à vent du 21ème siècle est une satisfaction pour ces deux petites communes. La quasi-totalité de la population de deux villages était favorable à ce projet, donc pas de problème de ce côté là. Les éoliennes sont les mêmes que celles de Saint-Seine-l'Abbaye. Pierre Millanvoye, le maire d'Arconcey, s'était rendu dans le Pays de Saint-Seine pour se donner une idée : pas ou très peu de bruit et une très bonne impression esthétique, si ce n'est la couleur : *«Le vert aurait peut-être été mieux pour le paysage»* fait remarquer Pierre Millanvoye. Grâce aux revenus générés par ces éoliennes (location des terres et taxes perçues), les deux communes vont pouvoir améliorer leur voirie et leurs bâtiments communaux. Une aubaine pour ces deux petites communes.
Un projet d'extension du parc avec d'autres éoliennes est même en cours (à proximité des six futurs réalisations et sur les communes voisines de Chailly et de Châtellenot). D'ailleurs, on regretterait presque de ne pas avoir «demandé» davantage d'éoliennes. *«Ce serait à refaire, on en demanderait une douzaine»* avoue le maire d'Arconcey.
Deux éléments viennent tout de même ternir la satisfaction des deux maires, dont Michel Fleury de Beurey-Bauguay. *«Nous avons perdu 2 ans»* signale ce dernier, mentionnant l'association *«le vent de la colère»* qui avait déposé un recours au tribunal pour l'annulation du permis de construire. Ce genre de réalisation s'accompagne souvent de tels mouvements d'opposition. Au final, les deux communes ont tout de même pu réaliser leur projet, mais celui-ci a tardé et aurait pu rapporter déjà deux années de revenus sans cette association anti-éoliennes. Le deuxième point noir, et non le moindre, concerne justement la hauteur de ces revenus. La suppression de la taxe professionnelle représente un petit séisme : la somme annuelle initialement prévue (97 000€ pour les deux communes) va sérieusement être revue à la baisse. Le montant exact n'est pas encore connu. Pour Pierre Millanvoye, seul un tiers de la somme initiale devrait être touché (les pistes les plus optimistes ne visent que 50%). Pour tenter d'y voir un peu plus clair, un courrier a été envoyé à la Préfecture il y a un peu plus d'un mois.
Du côté des deux maires, on ne comprend toujours pas cette sanction *«éolienne des politiques en direction des petites communes»* et on attend, avec impatience, une réponse en ce qui concerne les montants qui seront réellement perçus.

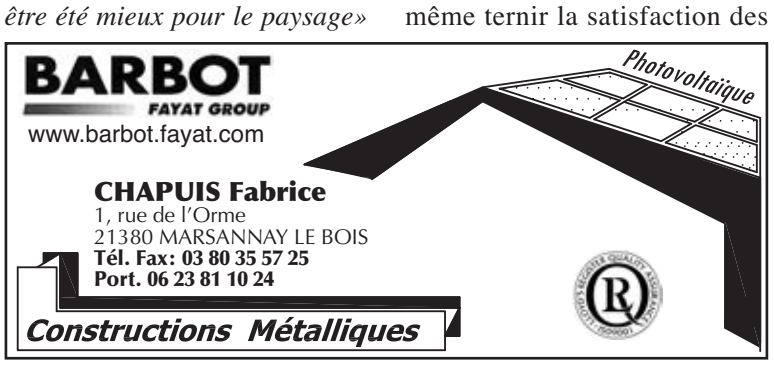
AURÉLIEN GENEST



Six éoliennes, d'une hauteur maximale de 125 mètres avec les pales et d'une puissance de 2 mégawatts, commencent d'être installées sur les communes de Beurey-Bauguay et Arconcey (trois sur chaque communes). L'électricité produite grâce au vent sera redirigée vers le réseau électrique d'Arnay-le-Duc.



Pour Pierre Millanvoye, le maire d'Arconcey, l'implantation de ces éoliennes est une belle satisfaction. La baisse des revenus engendrés (conséquence de la suppression de la taxe professionnelle) est en revanche une grande déception.



Du remplacement à l'installation

Un Réunionnais en terre (nivernaise) d'adoption

Que faire lorsqu'on est sans diplôme, éleveur avec son père depuis l'âge de 18 ans, habitant de l'Outre-Mer et que l'on veut s'installer en agriculture sans pouvoir agrandir l'exploitation familiale? Olivier Hoareau a répondu à cette question en s'installant en métropole, dans la Nièvre, après y avoir été agent de remplacement. Attention: parcours original!

Rien ne prédestinait cet éleveur réunionnais trentenaire à s'associer dans un Gaec, et en production laitière de surcroît. Depuis le 1er juillet, Olivier Hoareau est installé à parts égales avec Pierre Bordet, dans la ferme de Marcy, à Champvert, tout près de Decize. La concrétisation à la fois d'un rêve de gosse et surtout d'un parcours atypique qui a conduit ce jeune éleveur de fermes nivernaises en fermes nivernaises depuis 2006. Flash-back. Depuis ses 18 ans, Olivier est co-chef d'exploitation avec son père à La Réunion où il est né. Le jeune, qui a arrêté l'école deux ans plus tôt, élève des charolaises dans son île française si lointaine. Pour vivre, il réalise aussi des travaux en tant qu'entrepreneur agricole mais très vite il est confronté à l'étroitesse de la ferme familiale. La Réunion est un morceau de terre égal à un tiers de la superficie de la Nièvre et les terres y sont rares. Deuxième acte: Olivier Hoareau décide de venir dans l'hexagone. On est en 2006. Ce sera dans cette Nièvre où l'agriculteur-baroudeur a contacté le service de remplacement -le Geadra 58- pour trouver du boulot dans ce secteur agricole qu'il veut continuer à faire sien. Et de sa première mission de remplacement, en allaitant, en mars 2006, à son installation l'été dernier, tout s'enchaîne très vite.



Olivier Hoareau, associé depuis juillet dernier à Pierre Bordet, élève 60 Prim'Holstein et 50 Charolaises à Champvert, sur 200 hectares d'herbes et de cultures auto-consommées.

«Sans diplôme mais avec un bagage»

A travers tout le département, ils sont plusieurs dizaines à pouvoir témoigner de l'enthousiasme et des qualités professionnelles d'Olivier. D'une ferme à l'autre, d'un contrat de remplacement au suivant, le Réunionnais a *« fait ses preuves »* et a appris le métier sur le tas. Complément de main d'œuvre, maladie, accident, congés: le Geadra a vite repéré les compétences du jeune éleveur et lui a assigné, au fil de la satisfaction de ses différents employeurs, de nouvelles responsabilités. *«On ne lui aurait peut-être pas fait autant confiance si les retours des adhérents n'avaient pas été aussi bons»* souligne Jérôme Ferré, l'animateur du Geadra. Olivier Hoareau a su faire son trou et se remémore, avec fierté, *«le moment où on lui a confié, à plusieurs reprises, les exploitations»*. Pour un week-end ou pour trois mois, en période creuse ou durant les vêlages, Olivier a, à chaque fois, apporté son dynamisme et son savoir-faire. Ces expériences l'ont comblé car *«je suis arrivé sans diplôme mais avec un bagage»* admet-il pudiquement.

Visa pour l'installation

Jusqu'à l'été 2007, date à laquelle il a repris des études agricoles près d'Orléans, le Réunionnais a multiplié les expériences. Le temps de faire venir sa femme de son île et d'avoir deux enfants, tout en préparant son BPREA *«pour le diplôme et les aides»*, Olivier Hoareau a commencé à chercher une ferme. Ce sont les Bordet eux-mêmes qui l'ont recontacté quand ils ont su qu'Olivier voulait enfin s'installer. La Nièvre lui avait porté chance et les deux frères du Gaec éponyme, à Champvert, commençaient à chercher un successeur à André, l'aîné. La ferme laitière avait été le lieu de sa deuxième mission de remplacement. Olivier y avait appris l'élevage laitier et tous étaient restés en relation à la fin du contrat. C'est donc tout naturellement que le Réunionnais a fini par s'associer avec la cadet, Pierre, non sans avoir refusé entre temps un contrat à durée indéterminée dans un autre département. Olivier n'a jamais oublié son ambition du début: l'installation. Sa polyvalence, acquise par l'expérience, lui permet de gérer les 60 Prim'Holstein et les 50 Charolaises de la ferme avec Pierre Bordet. Dans son cas, son passage en tant qu'agent du Geadra, lui aura servi à trouver son bonheur, après avoir fait celui des exploitants nivernais. *«Le Geadra m'a permis de percevoir un revenu tout en continuant à me former»* précise aujourd'hui Olivier. Depuis qu'il est (enfin) son propre patron, le Réunionnais a décidé de s'inscrire à son tour au service de remplacement. De l'autre côté de la barrière, en tant qu'employeur. Comme un juste retour des choses.

EMMANUEL COULOMBEIX

Boudot Forage
Agriculteurs, éleveurs, réduisez votre facture d'eau.
Chauffage géothermie - Culture irrigable…
NOUVELLE ADRESSE • Renseignements et devis gratuits (Sourcier) •
ZA des Grivelles - 18600 SANCOINS - Tél. 02 48 76 20 34 - Fax 02 48 76 29 42



Formation

Une nouvelle école pour les futurs infirmiers nivernais

Le conseil régional de Bourgogne s'est porté acquéreur pour l'euro symbolique d'un bâtiment situé sur le site de l'ancienne caserne Pittié de Nevers. Le nouvel IFSI y sera installé.

L'Institut de formation en soins infirmiers (IFSI) de Nevers, construit dans les années 1970, n'est plus adapté à la pédagogie actuelle ni à l'accueil des promotions de 110 futurs professionnels de santé. Sa mise aux normes par ailleurs a été jugée trop onéreuse. La Région, qui a en charge depuis 2004 le fonctionnement et l'équipement des écoles paramédicales et de sages-femmes, participe également à l'acquisition de biens immobiliers. C'est à ce titre que le conseil régional va acquérir, pour l'euro symbolique, un bâtiment de 3 090 m² situé au cœur d'un site militaire désaffecté. Outre la rénovation et l'aménagement du bâtiment, l'aménagement d'un parking attenant est prévu. La transformation des lieux pour accueillir le nouvel IFSI, le seul du département, sera cofinancée par la Région, le Département, le centre hospitalier et la ville de Nevers ainsi que par l'État. Les travaux devraient démarrer au printemps 2010.

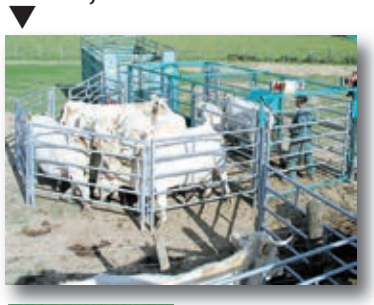
La Région, qui a en charge depuis 2004 le fonctionnement et l'équipement des écoles paramédicales et de sages-femmes, participe également à l'acquisition de biens immobiliers. C'est à ce titre que le conseil régional va acquérir, pour l'euro symbolique, un bâtiment de 3 090 m² situé au cœur d'un site militaire désaffecté. Outre la rénovation et l'aménagement du bâtiment, l'aménagement d'un parking attenant est prévu. La transformation des lieux pour accueillir le nouvel IFSI, le seul du département, sera cofinancée par la Région, le Département, le centre hospitalier et la ville de Nevers ainsi que par l'Etat. Les travaux devraient démarrer au printemps 2010.

En bref

Le 1 000ème client Wimax

Les responsables de NiverTel ont fêté le 1 000ème abonné au Wimax, à La Fermeté , en présence de Marcel Charmant, le président du Conseil général. Il s'appelle Sébastien Perrat et habite un pavillon neuf dans un lotissement en cours de construction dans le bourg. Le Wimax, c'est cette technologie choisie par les élus du département pour tenter de combler les zones non couvertes par l'ADSL. Dans la Nièvre, *«l'objectif est de permettre une couverture totale du haut débit d'ici la fin 2010»* a rappelé Marcel Charmant. En deux ans d'aménagements et 14 mois de commercialisation, NiverTel, le délégataire de service public, et les différents opérateurs commerciaux, ont aménagé 52 points de diffusion du Wimax. Avec le Wimax, *«nous avons accès à cette fenêtre sur le monde qu'est internet et pas seulement pour faire coucou à ses enfants, mais aussi parce que cette technologie permet de s'informer, de travailler et de vivre»* s'est félicité Gaston Bruneau, le maire de La Fermeté.

DÉMONSTRATION
à la feme de La Bussière, 58500 Rix
Jeudi 29 avril 14h30
FILET, CAGE et COULOIR DE CONTENTION
MAZERON
CLÔTURE ÉLECTRIQUE horizont AGRAR
Formation technique GRATUITE sur la pose et le choix des électrificateurs, pour clôture permanente, temporaire et renforcement des clôtures existantes
L'Eleveur Bourguignon
03 80 90 66 60
12, Rue de la Coopérative
21320 POUILLY-EN-AUXOIS
GLOBAL





Jachères fleuries

L'Yonne toujours au top !

Centaurée, cosmos, eschosltzia, œillet, lavatère, zinnia…, noms poétiques pour des fleurs des champs colorées. Grâce à l'initiative menée depuis 2006 par la FDSEA de l'Yonne, des parcelles de jachères fleuries ressurgissent chaque année le long des routes, autour des communes et des lieux touristiques.

C'est grâce à la FDSEA que des agriculteurs de l'Yonne ont pu dès 2006 consacrer jusqu'à un hectare de jachère à la plantation d'un mélange précis de semences de fleurs. Depuis les règles ont changé, la jachère n'est plus obligatoire, mais le terme *«jachères fleuries»* est resté.

Pour les agriculteurs aujourd'hui, l'intérêt premier de ces champs de fleurs est de véhiculer une image positive de l'activité agricole en mettant en avant l'embellissement incontestable du paysage et en facilitant le dialogue de tous les utilisateurs de la nature. Les adhérents de la FDSEA qui ont participé à l'opération *«Jachères fleuries»* depuis 2006 sont unanimes: les jachères fleuries permettent de renouer le dialogue avec les néo-ruraux comme avec les citadins, de leur faire comprendre l'intérêt de pérenniser l'espace rural et de les sensibiliser à la richesse du milieu naturel situés à deux pas de chez eux. C'est pourquoi la Fédération renouvelle chaque année une opération d'achat groupé de semences.

Des semis autorisés jusqu'au 31 mai

La mise en place d'une jachère fleurie nécessite un minimum de préparation, et le résultat n'est pas forcément au rendez-vous chaque année. La fleur est par principe de nature capricieuse.

Il faut attendre que les sols soient réchauffés, fin avril - début mai pour semer, les graines ayant besoin d'un minimum de température pour germer. Il faut dans tous les cas éviter les gelées tardives de printemps. Le semis est autorisé jusqu'au 31 mai. Cependant, bien souvent, les mois de mai et juin sont assez secs, de sorte qu'il vaut mieux éviter de semer trop tard si l'objectif est un fleurissement long, pendant tout l'été. Il faut éviter les parcelles trop à l'ombre ou sous couvert d'arbre.

La plupart des espèces utilisées sont en effet des espèces de plein soleil, ou éventuellement de mi-ombre.

Attention, les jachères fleuries ne sont pas autorisées sur les bandes tampons le long des cours d'eau

Les terres très filtrantes (sable, galets, couche arable superficielle...) sont aussi à éviter : bien que les fleurs qui composent les Jachères Fleuries soient assez résistantes à la sècheresse, les plantes ne pourront résister à des conditions extrêmes si la terre a une capacité de rétention en eau trop faible. Il faut bien entendu ne pas semer dans des terres dont la composition chimique est hors norme (terres trop acides ou au contraire trop alcalines).

La préparation du sol se révèle être l'étape essentielle. Il n'est pas possible de semer sur une surface déjà couverte (prairie par exemple). Dans la plupart des cas il faut, préalablement au semis, labourer la terre et préparer un lit de semences fin et profond comme on le ferait pour un semis de gazon par exemple. Dans la mesure du possible le recours à la technique du *«faux semis»* est efficace car elle permet de limiter le développement ultérieur des mauvaises herbes.

Ni eau, ni engrais, ni produit de traitement

L'application d'un herbicide total type Round Up peut aussi être conseillée pour éliminer certaines mauvaises herbes pivotantes particulièrement difficiles à détruire (chardon).

Un semis à l'épandeur à micro-granulés ou à engrais est tout à fait possible. Attention cependant d'enterrer superficiellement les graines ensuite et de passer un rouleau pour bien tasser la terre et plomber les graines.

Un semis au semoir comporte de nombreux avantages : la graine se retrouve enterrée et plombée ce qui favorise la germination. Attention, les graines de fleur sont de petite taille : elles doivent donc n'être que peu enterrées (0,5 cm). Les semoirs à gazon, à colza ou à céréales donnent de bons résultats. La difficulté réside le plus souvent dans le besoin en fond de semoir de certains matériels. Il ne faut pas hésiter alors à mélanger aux graines du sable, de la semoule ou encore des graines de colza bien stérilisées.



Les jachères fleuries sont apparues dans l'Yonne en 2006 grâce à l'expérimentation menée par la FDSEA avec la Fédération Départementale des Chasseurs.

Certains agriculteurs mettent de l'anti-limace. En usage agricole, rappelons qu'il est conseillé de semer 4 kg à l'hectare. L'entretien des parcelles est limité si elles ont été bien préparées.

Ces fleurs n'ont besoin ni d'eau, ni d'engrais, ni de produit de traitement. Bien au contraire, l'objectif est de laisser vivre ces fleurs et le petit écosystème qui va s'installer là: insectes, insectes pollinisateurs, invertébrés et petits vertébrés vont trouver dans ce couvert végétal nourriture, eau et abris favorables à leur développement.

L'intérêt des jachères fleuries pour les abeilles est certain, mais pas suffisant pour assurer à une population d'insectes butineurs un approvisionnement régulier en pollen de bonne qualité (et accessoirement en nectar). C'est pourquoi, la FDSEA de l'Yonne met également en place des couverts mellifères pour apporter du pollen en suffisance afin de faciliter l'hivernage des abeilles.

FDSEA DE L'YONNE

Rencontre

L'église à l'écoute du monde agricole

Devant une trentaine de prêtres réunis sous l'égide de l'archevêque de Sens-Auxerre, Yves Patenôtre, le directeur de la Chambre d'agriculture, Hervé Mivielle et Pierre Allard, exploitant céréalier, ont témoigné des réalités économiques de l'agriculture icaunaise.

Les prêtres icaunais se réunissent chaque année, sous l'égide de l'archevêque de Sens-Auxerre, Yves Patenôtre, en assemblée à Auxerre, lors de la semaine pascale. L'occasion d'inviter à la maison diocésaine une personnalité pour venir témoigner des réalités économiques départementales. Le préfet a inauguré ces rencontres il y a deux ans, suivi par le directeur de la Chambre de Commerce et d'Industrie l'an passé. Cette année, l'archevêché a souhaité mettre le monde agricole à l'honneur en invitant des représentants de la Chambre d'agriculture de l'Yonne. Pendant plus d'une heure, son directeur, Hervé Mivielle et Pierre Allard, exploitant céréalier, ont ainsi présenté un diaporama chiffré sur l'agriculture départementale, balayant successivement l'économie des différentes filières, l'évolution des hommes et des entreprises, ainsi que la situation du monde agricole par rapport à son environnement. Aides découplées, SAU, DPU, conditionnalité.., pas toujours facile d'expliquer la PAC à un public non professionnel ! Au fil de l'exposé, les questions posées témoignant de l'intérêt porté aux sujets d'actualité, comme la culture biologique, le transport fluvial, les contraintes environnementales ou le prix du lait.

Jusqu'au milieu du siècle dernier, il était de tradition pour nombre de prêtres, d'être issus d'un milieu rural, voire de souche paysanne. A l'image de l'archevêque de Sens-Auxerre, fils d'un agriculteur éleveur dans l'Aube. Si cette connotation a aujourd'hui en partie disparu, il n'est pas étonnant toutefois, que des curés de diocèses à dominante rurale, s'interrogent sur la détresse des agriculteurs d'aujourd'hui. Que ce soit au travers de mouvements comme « Chrétiens dans le monde rural » ou « Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne », les passerelles entre ces deux univers sont nombreuses. Les produits agricoles ne sont pas des produits de consommation comme les autres : au-delà du symbole, il y a pour nombre de chrétiens, une part de « sacré » dans ce rapport à la terre et à la nourriture.

Aujourd'hui, la pénurie de prêtres rend la charge pastorale de plus en plus lourde et il n'est pas rare de voir certains d'entre eux *« à la tête »* d'une vingtaine de paroisses différentes.

Alors que l'espace rural risque d'être gravement affecté par les cessations d'activité et la disparition d'exploitations familiales, il est plus que jamais nécessaire que l'église s'interroge sur son environnement et les femmes et les hommes qui l'habitent. Le pape Benoit XVI lui-même, à l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation, le 16 octobre 2009, avait d'ailleurs demandé que *« le travail agricole, élément fondamental de la sécurité alimentaire, dispose d'investissements et de ressources suffisants»*, affirmant que : *«la crise qui touche durement le monde agricole doit inciter les gouvernements et la communauté internationale à opérer des choix déterminants et efficaces»*. Reste aux fonctionnaires de Bruxelles, à'écouter Radio Vatican !

DOMINIQUE BERNERD

Réglementation

Découplage 2010 de l'aide aux surfaces cultivées : établissement des références provisoires

Les références individuelles provisoires liées au découplage en 2010 de l'aide aux surfaces cultivées, de la prime à la brebis (PB), de la prime à l'abattage (PAB) et de 25% de la prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes (PMTVA) ont été notifiées à chaque exploitant agricole ayant perçu l'une de ces aides pendant au moins une année au cours de la période 2005-2008.

Ces références provisoires sont susceptibles d'être rectifiées sur demande des exploitants agricoles avant le 17 mai 2010 :

- s'ils constatent que les données utilisées pour le calcul sont erronées ou incomplètes ;
- s'ils sont concernés par un changement de statut, une fusion ou une scission d'exploitation, un héritage ou une donation depuis le 16 mai 2005 ;
- s'ils se sont installés ou s'ils ont agrandi leur exploitation à partir du 16 mai 2008 ;
- s'ils se sont installés avec les aides à l'installation entre le 1er janvier 2006 et le 15 mai 2008 ;
- s'ils ont été victimes en 2008 d'une circonstance exceptionnelle les pénalisant dans le calcul des soutiens spécifiques *«herbe»* et *«maïs»* (éleveurs).

Afin d'informer les exploitants agricoles sur les démarches qu'ils doivent accomplir avant le 17 mai 2010 pour la prise en compte de ces différentes situations, la DDT, en partenariat avec la Chambre d'agriculture organise deux réunions d'information les :

- Mercredi 28 avril 2010, à 14 h 30, à la DDT de l'Yonne :
Salle Jean-Cloutier - 3, rue Monge, Auxerre
Agrandissement depuis le 16 mai 2008 et modifications diverses
- Vendredi 30 avril à 9 h 30 à la Chambre d'agriculture de l'Yonne :
14 bis, rue Guynemer, Auxerre
Jeunes installés depuis le 1er janvier 2006

Assemblée générale de la FNPL

Un «*plan de développement*» de la filière pour septembre

Le ministre de l'Agriculture a accepté la mise en œuvre d'un plan de développement de la filière laitière française afin d'accroître sa compétitivité, qu'il veut pour septembre. La Fédération nationale des producteurs de lait (FNPL) a été entendue.

«*Gagner la bataille de la compétitivité…*» Face à l'Allemagne notamment, à la fois concurrent économique redoutable sur les marchés laitiers et partenaire politique indispensable pour la bonne marche de l'Union européenne. Les producteurs de lait de la FNPL prennent au mot le ministre de l'Agriculture. Ils ont demandé à Bruno Le Maire, lors de leur Assemblée générale réunie à Lille le 15 avril, la mise en place d'un «*plan d'adaptation*» de la filière laitière française, afin de la rendre plus forte face à ses concurrentes européennes. Henri Brichart, le président de la Fédération nationale des producteurs de lait, muscle le ton : la dernière rallonge de mesures, annexée par Nicolas Sarkozy à son plan de soutien de l'agriculture d'octobre 2009, est bien loin d'être suffisante. Le ministre a donc accepté l'idée et validé le lancement des travaux pour un «*plan de développement de la filière*».

Les Allemands sont en effet très compétitifs et avalent les parts de marché de la France, ce qui agace la rue de Varenne ; elle va ainsi réaliser une étude comparative sur la filière lait en France et en Allemagne pour «*en tirer les conséquences*». Les importations de lait liquide en provenance d'outre-rhin ont bondi de plus de 70% en 2009… Pressé, Bruno Le Maire veut que le plan soit prêt courant septembre 2010 ; il attend les propositions de l'interprofession laitière, le Cniel, avant le 15 mai prochain. Ce plan devra «*disposer des financements publics nécessaires*», a-t-il encore affirmé.

Gérer l'offre dans les régions

«*Nous n'avons bien entendu pas encore établi nos propositions*», indique quant à lui Henri Brichart, également président du Cniel. Ce qu'entend le ministre de son côté par «*plan de développement*» demeure également flou. Il a simplement déclaré qu'il devra permettre d'«*adapter la gestion des quotas à des stratégies définies par bassin laitier*». Bruno Le Maire privilégie le maintien d'une production laitière sur l'ensemble du territoire, passant en particulier par «*une meilleure gestion de l'offre (…) dans certaines régions*» ; c'est pourquoi il préconise de «*redistribuer les 2% de hausse de quotas*» dont la France dispose cette année pour en «*faire bénéficier en priorité les jeunes agriculteurs et les récents investisseurs*». Une volonté parallèle à la mise en œuvre du plan en septembre.

Le plan devra enfin, selon le ministre, «*favoriser les synergies entre les opérateurs à l'amont comme l'aval*», au travers de regroupements par exemple, et «*s'articuler avec le Grand Emprunt voulu par le chef de l'État*».

L'avertissement de la FNPL: Le prix 2010 doit augmenter

Les producteurs de la FNPL sont satisfaits qu'un accord ait été signé avec les industriels, le 30 mars, pour le prix du lait du deuxième trimestre 2010. Mais «*attention*», a averti Henri Brichart, «*nous en avons assez de ces entreprises dont le seul objectif est d'appuyer sur la tête des producteurs pour les maintenir au bord de la noyade*».

Quelques minutes avant, le président de la FNSEA, Jean-Michel Lemétayer, avait fermement dénoncé : «*Je ne comprends pas qu'au sein de la FNIL (industriels, ndlr), et pour certains à la FNCL (coopératives laitières), vous ne soyez pas capables d'imposer la même discipline qu'il y a chez les producteurs, dans vos rangs. Nous avons besoin de plus de valeur ajoutée, nous en avons marre de nous faire racketter !*» Cinglant aussi, Henri Brichart a prévenu : «*Distributeurs, transformateurs, le prix du lait aux producteurs en 2010 doit sensiblement augmenter ; il y a va de notre survie mais il y va également de votre avenir. Tenez-le vous pour dit !*»

Enfin, avant toute contractualisation dans le secteur, attendue dans le projet de loi de modernisation de l'agriculture (LMA) qui arrive au Sénat le 18 mai, la FNPL réclame au préalable «*d'établir un véritable rapport équilibré entre les éleveurs et le reste de la filière*», via le rôle d'encadrement de l'interprofession, qui doit être dotée «*d'un cadre réglementaire et opérationnel*», et via une «*bonne organisation*» des producteurs.

La main tendue de la FNPL

L'année 2009 a vu les éleveurs de l'Association des producteurs de lait indépendants (APLI) contester durement pendant l'été l'accord conclu le 3 juin par la FNPL avec les transformateurs sur le prix du lait. Et cette contestation a laissé des traces. « L'année 2009 a été terrible sur nos exploitations et (…) pour nous responsables syndicaux car, bien souvent, nous avons été blessés dans notre âme et parfois presque meurtris dans notre corps », a expliqué à Lille, grave, Henri Brichart, le président de la FNPL. Face aux tensions avec les industriels, il a néanmoins invité tous les éleveurs laitiers à « avancer ensemble ». Il va ces jours-ci proposer aux autres syndicats agricoles que sont la Confédération Paysanne et la Coordination Rurale « un échange » autour de la contractualisation, du prix du lait et des volumes. La FNPL réfléchit par exemple à un système privilégiant « une production de base en lien avec notre valorisation », à laquelle pourrait s'ajouter « un autre volume » positionnant les producteurs « sur les marchés des produits industriels ou les marchés en développement ».

Ce qu'ils ont retenu

Trois responsables syndicaux lait ont représenté la Bourgogne (Grand Est) au congrès de la FNPL. Voici ce qu'ils retenu des travaux et des interventions...

Nadine Darlot (Présidente Régionale et FDSEA Lait 89) a apprécié l'hommage rendu par Henri Brichart, Président de la FNPL aux présidents départementaux qui, avec responsabilité, font face aux difficultés du terrain (dossiers Entremont, AEBEA, URCVL, GIE Sud-Lait). Elle a aussi relevé avec attention la formule d'Henri Brichart destinée au Ministre, Bruno Le Maire: «Votre tâche est ingrate : l'histoire et les producteurs ne retiendront de vous que les résultats, nullement les intentions, fussent-elles les meilleures : c'est la dure loi de votre métier !»

Nathalie Mairet (Présidente FDSEA Lait 21) salue le travail de la FNPL sur la problématique de l'après-quota : contractualisation et réflexion volume/prix. Si la forme reste encore à préciser, la réflexion semblait obligatoire et notamment celle de l'étanchéité des volumes et la transparence de production des entreprises de transformation. Du discours d'Henri Brichart, pour sa part, elle retient: «Nous en avons assez de ces dirigeants qui nous font des grands discours sur les bienfaits de la loi du marché à la seule condition que cette même loi ne s'applique pas à eux-mêmes et à leurs actionnaires».

André Bordet (Président Lait 58), à la sortie du congrès, dit avoir gagné en clarté sur le dossier de la contractualisation. Les fédérations régionales ont fait remonter des propositions à la FNPL qui a réussi à en faire la synthèse. En revanche, il s'inquiète de la gestion des excédents de production qui ne se solutionneraient pas, selon lui, au travers des contrats. Enfin sur la proposition «volumes et prix différenciés sur une base sécurisée» il soutient que ce ne sera possible que si la transparence est à la base du système.





Irrigation

Loi sur l'eau: une situation «intenable»

Les irrigants veulent une révision de la loi sur l'eau. Plus le temps passe et plus les contraintes de la loi de 2006 se font pesantes. Les irrigants ont transmis leurs inquiétudes et expliqué leur situation, lors d'un meeting organisé à Paris le 13 avril dans les locaux de l'Assemblée nationale.



Les Irrigants se sont réunis à Paris le 13 avril dernier.

Réunis en meeting syndical le 13 avril dernier dans les locaux de l'Assemblée nationale, les Irrigants de France ont exprimé leur ras-le-bol : *«un sentiment général d'injustice»* et l'impression *«d'être floués»*. C'est ainsi qu'ils vivent la mise en oeuvre de la loi sur l'eau de 2006, selon Daniel Martin, leur président. Ajourd'hui la situation apparaît à beaucoup comme *«insoutenable»*, d'autant que le stockage de l'eau constitue *«une piste complètement bloquée»*. Le représentant des irrigants a demandé aux députés présents de remédier à la situation actuelle : *«les producteurs français irrigants sont sans doute les plus contraints au niveau européen,* a fait remarquer Xavier Beulin, vice-président de la FNSEA. *Ils paient l'eau plus cher, on leur coupe souvent le robinet et ils ont des contraintes administratives importantes»*. Dans certaines situations, le montant de la redevance due aux agences de l'eau peut atteindre 30 euros à l'hectare. Une dépense qui s'ajoute aux investissements réalisés pour assurer l'irrigation. *«Comment gérer la ressource si l'on ne peut pas stocker quand il y a pénurie ?»*, s'est interrogé Xavier Beulin.

Assurer la régularité de l'approvisionnement

La profession a notamment rappelé que l'irrigation constituait un atout de poids pour l'aval : *«quand on a un outil de transformation, la chose essentielle, c'est la régularité de l'approvisionnement»* a rappelé le président du groupe Euralis. Au champ, c'est l'irrigation qui permet d'obtenir ce résultat. *«Pas d'eau, pas de contrat de légumes»* a observé Philippe Pinta, président d'Orama. Résultat, c'est l'union sacré pour obtenir la révision de la Loi. Les Irrigants de France, les JA, Orama, l'APCA, réclament plus de souplesse dans l'application des textes et en tout premier lieu, la suspension immédiate du processus de définition des volumes préalables, en attendant le résultat d'études environnementales et socio-économiques fiables.
La demande est forte aussi d'une politique de stockage de la ressource au travers de la future loi de modernisation agricole. En raison des efforts déjà réalisés, les syndicats demandent une baisse des taux de redevance *«prélèvements»* versés dès cette année aux agences de l'eau, pour les irrigants engagés dans des démarches collectives de gestion de l'eau.

▶ En bref

Six délégués Nivernais étaient présents pour la défense de l'irrigation et du stockage de l'eau à Paris

C'est dans un contexte d'exaspération grandissante de la profession sur l'inquiétant dossier de l'environnement que six délégués Nivernais parmi lesquels Paul Dourneau, vice-président de la FDSEA 58, et Hervé Johanet, administrateur FDSEA et délégué AGPM, ont pris part à ce rendez-vous ô combien important pour le devenir de l'irrigation en agriculture. A l'unanimité les responsables présents lors de ce meeting ont dénoncé l'idéologie extrémiste envahissant aujourd'hui les ministères et les méthodes de travail de ceux-ci. La concertation est de mise avant toute prise de décision sur ces sujets et aujourd'hui «*le balancier a été trop loin*» a dénoncé Xavier Beulin, 1er vice-président de la FNSEA. Au delà des propositions portées à l'issue de ce meeting par la FNSEA, Orama, JA, APCA et Irrigants de France, les élus ont tenu à rappeler la nécessité de revenir aux fondamentaux en matière de gestion de l'eau et on reprécisé que les contres vérités portées par les associations écologistes ne pouvaient éternellement fausser le regard et la prise de décision politique. Aujourd'hui 4,5 milliards de m³, soit 3% de l'eau utile qui tombe en France est destinée à l'irrigation, ce qui permet notamment de maintenir des productions sur des territoires où sans agriculture la friche reprendrait ses droits. Bref, irriguer c'est aménager le territoire, c'est maintenir et créer des emplois c'est permettre à notre agriculture de rester compétitive sur des marchés de plus en plus ouverts. Face à ces enjeux, le syndicalisme FNSEA/JA, ainsi que l'ensemble des OPA demandent une véritable ambition politique, et en matière d'irrigation et en matière de stockage de l'eau.

S.L - FDSEA 58

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET
• Bâtiments Agricoles en kit ou montés
• Étude bâtiments AGRI CONFORT
• Bâtiments industriels
58000 SAINT ÉLOI
Fax : 03 86 36 58 29
Tel : 03 86 57 24 57
Portable : 06 76 45 76 48

Réforme des retraites

Pour les agriculteurs, priorité au rattrapage

La réforme des retraites qui vient de commencer touchera tous les régimes, y compris la branche agricole. Depuis de longues années, le système des retraites des exploitants agricoles est engagé dans une logique de rattrapage des niveaux de pensions. Cet objectif reste une priorité pour la profession.

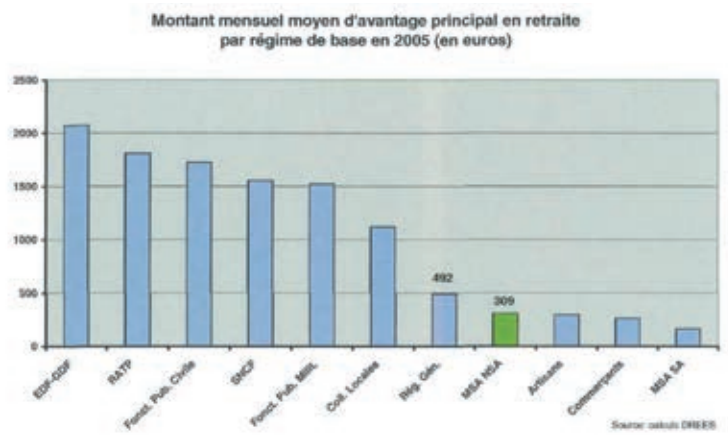
Pour les agriculteurs, comme pour les autres Français le sujet est d'importance, mais il est en concurrence avec des préoccupations plus immédiates, comme celle de la revalorisation des retraites. Les syndicats agricoles comptent donc bien aussi être partie prenante au débat et rencontrer le nouveau ministre du Travail, Eric Woerth.
Pénalisées par leur bas niveau où les périodes de crises - nombreuses- apparaissent comme autant *«d'années pourries»* en terme de calcul du niveau de retraite, les pensions des agriculteurs restent aussi adossées au revenu moyen sur l'ensemble de la carrière, alors que dans le régime général des salariés, les pensions sont assises sur les 25 meilleures années.
Mais le bas niveau des retraites agricoles s'explique aussi par des carrières incomplètes ou en pointillé, qui sont une caractéristique de l'activité agricole.

Le calendrier des rattrapages n'est pas terminé

Le régime agricole a donc un retard difficile à rattraper. De revalorisation en revalorisation, le dernier plan, en 2009, a permis de prendre en compte les carrières de 22 ans et demi, ce qui correspond à la moyenne observée. En 2010, un plan de revalorisation concernera les veuves d'exploitants. Enfin, en 2012, un plan revalorisera les retraites des chefs d'exploitation ayant une carrière de 17 ans et demi. Ce qui correspond là aussi à la moyenne observée et confirme que la tendance est bien à la revalorisation. Pourtant, la profession agricole entend participer aussi au débat en cours, car l'enjeu de cette réforme, rappelle la FNSEA, *«est à la fois le rattrapage des niveaux les plus faibles et la négociation de différents critères, comme le relèvement des cotisations, l'allongement de la durée de cotisation ou le recul de l'âge de la retraite»*.

Le financement en question

Autre question qui devra être abordée en 2010 : le financement du régime social agricole. La MSA est toujours en attente d'une solution de financement de son déficit pour le long terme. Autre enjeu, l'autonomie et la spécificité du régime agricole. La tendance est à l'uniformisation entre régime général et régime agricole. Mais la question de l'autonomie des institutions reste posée et le syndicalisme agricole compte regarder, point par point, ce que la réforme des retraites impliquera.



Sur ce graphe, les niveaux moyens mensuels de prestations sont inférieurs à ceux évoqués dans le texte, parce qu'ils correspondent non pas à des carrières complètes, mais à la situation des retraites constatée, avec tous les aléas de carrière vécus. La rubrique « MSA NSA » correspond aux prestations versées aux non-salariés agricoles, autrement dit aux agriculteurs, qu'ils soient chefs d'exploitation, conjoints ou aides familiaux. La rubrique « MSA SA » correspond aux prestations versées aux salariés agricoles.

▶ Les retraites agricoles en chiffres

4,3 millions = le nombre de retraités au régime agricole, dont 1,8 million pour les non-salariés et 2,5 millions pour les salariés.
645 euros/mois à taux plein = niveau moyen de la retraite de base à taux plein, auquel il faut ajouter une centaine d'euros supplémentaires avec une retraite complémentaire à taux plein.
1,8 million de non salariés agricoles. Deux-tiers d'entre eux sont poly-pensionnés (ont cotisé à plusieurs régime). Le tiers restant (340 000) sont mono-pensionnés. 75% des mono-pensionnés touchent moins de 900 euros/mois de retraite.
8,8 milliards d'euros = budget global de la branche vieillesse et veuvage, dont 1,4 milliard d'euros de déficit annuel.

Agriculture et Faune Sauvage

Toujours mobiliser pour trouver un équilibre entre le métier des uns et le loisir des autres

Les enjeux sont différents : pour certains, il s'agit de pouvoir exercer leur métier d'agriculteur correctement et pour d'autres, de mener à bien leurs loisirs. La question qui demeure est celle de retrouver un équilibre cynégétique.

Maîtriser les populations pour limiter les dégâts et les risques sanitaires. A la FDSEA, c'est la solution à privilégier et les plans de chasse doivent permettre des attributions et des prélèvements efficaces.

* Le PNMS* voulu par le ministre de l'Environnement a permis de réaliser un état des lieux officiel des populations et de pointer du doigt tous les risques encourus au niveau de la biodiversité et du sanitaire. En clair, participer à ces travaux emmenés par la DDT nous permet de démontrer l'utilité de prélever plus et plus efficacement!

* En lien avec la tuberculose à laquelle sont malheureusement confrontés les élevages, nous avons acquis avec nos partenaires professionnels, des mesures sur les sangliers et les blaireaux, au travers d'arrêtés préfectoraux pour améliorer rapidement la situation:

- l'interdiction de l'agrainage dans les zones *«tuberculose»*. Nous souhaitons étendre cette interdiction en poste fixe sur le reste du département.

- pour le blaireau, l'autorisation de leur capture, à des fins de dépistage de tuberculose sur toute la Côte d'Or ; nous approchons à ce jour les 1000 prélèvements.

- pour les sangliers et blaireaux trop familiers des élevages dans les bâtiments ou les prairies, la reconduction de l'arrêté préfectoral autorisant leur destruction par simple appel de l'agriculteur à un lieutenant de louveterie qui interviendra de façon expresse.

Nous avions proposé par exemple, la sortie, à titre expérimental, de la zone *«tuberculose»* du système plan de chasse sanglier ou encore la collecte généralisée à la Côte d'Or des viscères de gibier.

Défendre ses intérêts lors des estimations de dégâts

En parallèle, nous conseillons les agriculteurs ayant des difficultés lors des estimations de dégâts sur prairies ou cultures. C'est en ce sens que la FDSEA accompagne ses adhérents sur les méthodes d'estimation, ou l'assistance d'un expert agricole agréé qui favorisera la procédure sur le terrain ou enfin, des procédures judiciaires alternatives. Plusieurs journées de formations ont déjà eu lieu sur cette thématique.

Les clôtures à gibier : prévention et maîtrise

La FDSEA rappelle que ce dispositif ne remplacera jamais une gestion efficace des populations. Mais comme prévu par la loi, la FDC*** peut proposer aux agriculteurs, des moyens de prévention tels que des clôtures. Ceux-ci sont donc sollicités pour leur mise en place sur des parcelles à risque. Dans ce cas, la FDSEA est là aussi pour vous éclairer sur votre responsabilité dans cette démarche. Une convention tripartite pour ces clôtures est encore en cours de négociation entre la FDSEA et la FDC. Nous souhaitons la validation à court terme d'un document unique qui précise très clairement les rôles de chacun et défende les intérêts des agriculteurs.

Veiller au prélèvement des autres nuisibles

A la demande de l'ASPAS**, l'arrêté préfectoral définissant la liste des animaux classés nuisibles a été annulé par le tribunal de Dijon. De fait, certains animaux tels que le pigeon ramier sont protégés.
Aux vues des dégâts effectués par ceux-ci, nous avons sollicité le ministère de l'Agriculture, seul habilité pour faire appel à cette décision. Ainsi, nous vous encou-rageons à réaliser des déclarations de dégâts quel que soit le nuisible responsable (formulaires disponibles à la FDSEA). Nous pourrons garder une liste d'animaux piègeables utile, que si nous apportons la preuve de leur nuisibilité. Notre rôle est important, si nous ne le remplissons pas, demain il sera trop tard !

* Plan National de maîtrise du sanglier
**association de protection des animaux sauvages
***Fédération des Chasseurs

COMMUNIQUÉ FDSEA CÔTE D'OR

Manifestation

Le 27 avril, à 10 heures, sous la tour Eiffel !

Voilà des mois que les élus et le gouvernement sont sans cesse alertés sur la chute des revenus agricoles et la crise qui secoue les exploitations !

Durant le congrès de la FNSEA, nous faisions partie des nombreuses régions qui avaient également tiré la sonnette d'alarme pour que des décisions urgentes soient prises.
Mais en reportant le Comité de suivi des céréales du 6 au 14 avril et ses conclusions au mois de décembre, c'est la tenue d'une grande manifestation sur les Champs Elysées que le gouvernement vient de lancer!

Vu la situation extrêmement tendue en grandes cultures affichant une perte de près de 100 €/ha, vu l'augmentation des charges d'exploitation observée sur les dernières campagnes, vu les distorsions de concurrence intra-communautaires et les contraintes environnementales qui handicapent et s'accumulent sur les exploitations, la FDSEA et les JA de Côte d'Or appellent à la mobilisation de tous les agriculteurs.
Passons aux actes !
La réponse habituelle autour d'une LMA au rabais, qui ne s'attaquerait pas au fond des problèmes dans le domaine économique n'est même plus d'actualité.
Même exigence sur les négociations de la PAC 2013 : les promesses de régulation de marchés doivent devenir un engagement ferme et définitif de la part du gouvernement!

Et surtout, il est important que des mesures concrètes* et efficaces soient prises sur des allègements de charges liés aux contraintes environnementales, sociales, fiscales et sur des accompagnements qui ne se résument pas à des *«mesurettes»* diffusées à grands effets d'annonces et dont le simple objectif est de tenir les exploitations juste au bord de la noyade !

Alors, le 27 avril, certes, il y a des travaux aux champs, mais pour qu'il y ait du changement, il faut que chacun se responsabilise et participe ! Soit l'heure est grave et il faut secouer l'opinion publique, le gouvernement, l'Europe en prenant une journée de travail pour manifester sa colère et son désarroi le 27 avril; soit on baisse les bras et on accepte la politique libérale de l'Europe et les augmentations de charges franco-françaises !

A Paris, on fantasme toujours sur des revenus céréaliers qui n'ont duré qu'une année ! La Côte d'Or doit aussi participer à ce mouvement et se faire entendre. Un bus** est donc à votre disposition pour monter à la capitale !

*retrouvez la plate-forme des revendications sur www.fdsea21.fr
**inscription obligatoire et modalités pratiques au 03.80.68.67.68. sur www.fdsea21.fr.

LES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX FDSEA-JA

Manifester ou travailler ? Là, il faut y aller !

**Cette journée du 27 avril est importante.
C'est aussi le jour de notre assemblée générale départementale FDSEA consacrée à la PAC 2013 : compte-tenu de la participation de Michel Dantin, député européen, membre de la Commission de l'agriculture et du développement rural, cette assemblée annuelle est maintenue (les disponibilités de l'intervenant ne permettant pas de déplacer cette rencontre).**

Nous vous encourageons à vous mobiliser nombreux pour être présents pour partie à Paris et défendre nos intérêts immédiats, et pour partie à Quétigny à l'assemblée générale FDSEA pour construire notre avenir.

Contrôle pulvé

La FDSEA de la Nièvre organise une opération groupée

Depuis le 1er janvier 2009, le contrôle obligatoire du pulvérisateur est nécessaire afin de respecter les dispositions de la loi sur l'eau.
De même, à partir de 2010, cette obligation intègre le champ de la conditionnalité des aides PAC. Ainsi, en 2010, pour être en conformité, tout propriétaire d'un pulvérisateur de plus de trois mètres de rampe doit justifier de son inscription auprès d'un organisme de contrôle agréé.

Afin de permettre aux exploitants Nivernais de répondre à cette exigence, la FDSEA 58 a conclu une convention avec un partenaire agréé. Les tarifs de contrôle sont les suivants :

Forfait rampe 21 mètres : 215 € H.T
Forfait par mètre linéaire supplémentaire : 2 € H.T
Tarifs contre-visite administrative: 30 € H.T
Tarifs contre-visite partielle : 50 % du tarif initial

Tout exploitant concerné par l'obligation de faire contrôler son appareil peut contacter la FDSEA 58 - 25 boulevard Léon Blum - 58000 Nevers.

Pour tout renseignement et inscription, contact FDSEA 58: 03 86 93 40 92.

PHAE

Les contrats arrivant à échéance en 2012 et 2013 seront prolongés

Suite à la pression de la FNSEA sur le dossier de la PHAE, la possibilité avait été donnée, en date du 22 mars dernier, aux exploitants dont les contrats herbagers arrivaient à terme en 2011, de rompre par anticipation leur engagement pour repartir en PHAE 2 sur 5 ans. De même dans un courrier dernièrement adressé à la FNB, le ministre de l'agriculture, Bruno Le Maire, informe que les contrats PHAE 2 arrivant à échéance en 2012 et 2013 seront prolongés respectivement de deux ans et d'un an. Ainsi, les exploitants concernés pourront bénéficier d'un soutien aux surfaces herbagères dans l'attente de la mise en oeuvre d'un nouveau dispositif qui succédera à la PHAE dans le cadre de la future PAC d'après 2013.

S.L - FDSEA 58

Fêtes du printemps et du développement durable

Lormes veut renouer avec le «vivre-ensemble»

Des habitants heureux, des commerçants au large sourire, des instants de détente avec « la Clique de Lormes », la fanfare locale: la 7ème fête du printemps et du développement durable s'est déroulée samedi dernier dans le village du Morvan qui s'est distingué pour son dynamisme.

S'il est un canton nivernais qui veut (se) prouver qu'il incarne une alternative au mode de vie urbain hyperconcentré, Lormes remporte la palme haut-la-main.

En marge d'une 7ème fête du printemps et du développement durable, qui s'est déroulée samedi dernier, Fabien Bazin, son maire et conseiller général, a redonné à la ruralité tout son lustre. Bien sûr, ce samedi, il y avait les inévitables marchands d'automobiles et les non moins indispensables baraques à frites, mais pas seulement. Le progrès tel qu'on y prétend se matérialise par de petits détails qui n'ont pu échapper aux curieux. Ils étaient les bienvenus, sous un soleil bienvaillant, pour constater qu'à Lormes, on se veut prophètes d'un bien *«vivre ensemble»*, chantres d'un modèle de vie alternatif aux villes hypertrophiées et fiscalement sur-dotées. Et on veut que cela se sache.



Fabien Bazin, le maire de Lormes, discute avec Isabelle Lenoir. L'épouse de Richard Lenoir prévoit de créer une AMAP d'ici le mois de juin pour assurer des débouchés aux légumes bio de son mari. Les circuits courts sont une thématique chère aux élus .

Une AMAP en juin

Un peu partout dans le village attendaient des brocanteurs et des stands de produits régionaux, des artisans d'art, tel ce sculpteur à la tronçonneuse près de l'hôpital et des horticulteurs, des professionnels des bioénergies, des danseurs et des danseuses et même des clowns pour égayer la fête. Tout pour que Lormes rime, le temps d'une journée, avec durable. Assis devant sa mairie ou près de la chaufferie au bois toute neuve qui alimente des logements , le centre socioculturel et deux écoles, Fabien Bazin *«rêve de faire de sa commune un écovillage»*. La chaufferie fait sa fierté: *«le bois est 20% moins cher et moins polluant»*. Les techniciens du Parc du Morvan étaient aussi là pour informer sur le photovoltaïque, la récupération des eaux de pluie... En contrebas, devant l'hôtel de ville, Jean-Luc Volckaert, du Gaec de l'Ecorchien, vendait les volailles, les œufs et les bocaux de mouton et de boeuf fabriqués dans la commune, transformés à Autun et commercialisés tout autour. Les filières courtes sont un thème porté par les élus (lire l'encadré sur le bouclier rural). Loin des aires urbanisées, les ruraux, ici, ont appris à se débrouiller. Ce samedi, Isabelle Lenoir fait des crèpes biologiques. Entre deux louches de pâte étalée, elle fait de la publicité pour une Amap (association pour le maintien d'une agriculture paysanne) qu'elle pense démarrer en juin prochain. Histoire de trouver des débouchés aux légumes bio de son mari, installé sur 6 000 m² depuis quatre ans. Elle parie sur une clientèle locale de 35 «*amapiens*» chaque semaine, dont le panier pourra à leur guise être complété par du pain ou du miel de producteurs locaux. La formule remporte un franc succès partout en France où les Amap sont créées. Un peu plus haut, Daniel Christoff, 63 ans, vend les bonbons qu'il fabrique à Saint-Brisson. Que du naturel depuis deux générations. Des couples plus ou moins âgés et des enfants goûtent les petits morceaux, découpés à la main, qui fleurent bon l'eucalyptus, le sapin, la verveine ou la violette... Habitué des marchés locaux dans la région, le *«fabricant-commerçant»* cherche un repreneur. Son petit-fils, 7 ans, qui dit vouloir faire *«comme grand'pa»* est encore un peu jeune pour se prendre au sérieux. Au printemps tout recommence, dit l'adage. Lormes et le Morvan sont comme çà, intercalés entre une tradition fragile et un horizon à (re) dessiner.

E.C.

Le «Bouclier rural»: les propositions des élus de Lormes

Entouré de Christian Paul, le député qui est également son 1er adjoint, Fabien Bazin a fait voter une motion au Conseil général en mars 2009 visant à créer un «bouclier rural», par opposition au bouclier fiscal et qui prétendrait *«garantir l'égalité des droits et des chances au développement des territoires ruraux»*. En 24 pages très politiques voire philosophiques, les rédacteurs du texte distillent un certain nombre de propositions concrètes pour que *«l'Etat prenne mieux en compte ces campagnes»* où 11 millions de citadins projetteraient de s'installer. Revue non exhaustive

Création de zones franches rurales, pour des bassins situés à plus de 40 minutes d'une agglomération de plus de 20 000 habitants.: fiscalité adaptée tenant compte de la saisonnalité du chiffre d'affaires, adaptation humaine des mises aux normes des hôtels restaurants dont les travaux risquent d'entraîner la fermeture.

Economie agricole: modernisation de l'outil de travail (GPS de traitement des sols, indemnité de compensation des frais de transport de paille pour les zones intermédiaires, partenariats éleveurs/céréaliers pour la valorisation de la paille...)

Suspension de la règle du non remplacement des fonctionnaires (école, santé, gendarmerie, services fiscaux...)

Accès au haut débit

Aide aux associations d'intéret général (centre sociaux...)

Plates-formes de circuits courts de restauration collective 'du pré à l'assiette) dans les collèges, lycées et maisons de retraite...

Coproduction des choix des citoyens et codécision sur les sujets quotidiens.

Le mémorandum ne chiffre pas ce que coûterait le bouclier rural s'il était appliqué dans toute la France. Christian Paul porte ce sujet au niveau national et des réflexions programmatiques sont menées par le Parti socialiste. Toutefois, les rédacteurs du projet évoquent l'abrogation du bouclier fiscal (450 millions d'euros), des choix de l'Etat en matière de politique de la Ville et un fonds de péréquation environnemental abondé par les départments très «*carbonés*» et bénéficiant aux campagnes les plus vertueuses, ou encore une révision de la DGF en DFFP. P pour péréquation.

En bref

Côte d'Or

Vous êtes à la recherche d'une exploitation pour vous installer en agriculture ?

Vous pouvez présenter votre projet et vous inscrire au Répertoire Départemental à l'Installation. Ce service géré par l'Odasea de Côte d'Or vous permettra de vous mettre en relation avec des agriculteurs désireux de transmettre leur exploitation à un jeune ou recherchant un associé.

Les conseillers de l'ODASEA vous aideront à préciser et élaborer votre projet tout en vous apportant des informations et conseils sur l'environnement de l'exploitation, les démarches à effectuer, les aides existantes….

De plus, vous pouvez consulter les offres d'exploitation de toute la France sur le site Internet

http : //www.repertoireinstallation.com.

Contact : Odasea de Côte d'Or 42, rue de Mulhouse 21 000 Dijon, tél. 03 80 68 67 80

Nièvre

Bourse de l'Emploi

Pour faciliter le recrutement de forces vives vers les métiers de la production agricole, l'association Avenir gère la bourse de l'emploi au niveau départemental. Outil informatique centralisant les offres et les demandes d'emploi, celle-ci est disponible sur le site de l'Anefa (www.anefa.org).

L'espace Candidat de ce site est ouvert aux demandeurs d'emploi, jeunes en attente d'installation, salariés souhaitant consulter les offres d'emploi et/ou s'inscrire en ligne.

L'espace Employeur quant à lui permet aux recruteurs de déposer une offre en ligne et de consulter les profils des candidats inscrits.

Pour vous inscrire, contactez l'association Avenir au 03.86.93.40.27

Saône-et-Loire

PASS pour devenir agriculteur !

La formation PASS s'est déroulée à Autun sur 4 jours répartis sur les mois de mars et avril 2010. Les 7 participants, originaires de Bourgogne et du Jura, ont pu avancer sur leur projet d'installation : ils ont pu définir leurs objectifs, rencontrer un agriculteur récemment installé, s'approprier les outils de l'étude de marché et même démarrer le chiffrage de leur projet.

Leurs projets d'installation sont dans des productions variées ce qui a permis des échanges riches entre les stagiaires : maraîchage, arboriculture, élevage caprin, élevage bovin, exploitation diversifiée, etc …

Prochaine session en juin 2010. Pour plus d'infos : contacter votre Point Info Installation ou http://sites.google.com/site/piibourgogne

Yonne

Bien vivre sa future société

Créer une société ou remplacer un associé amène à prendre du temps pour caler le capital, organiser les comptes associés, choisir la forme juridique adéquate, conduire les activités de l'entreprise et trouver l'optimisation fiscale ,sociale et juridique pour son fonctionnement. On oublie souvent , qu'une société c'est aussi une association d'hommes avec leur caractère, leur stratégie et une conception du métier où les attentes entre travail, vie personnelle et vie sociale sont parfois différentes. Eluder ces questions au moment de l'intégration d'un nouvel associé ou lors d'une association, c'est prendre le risque de découvrir que l'on ne partage pas toujours des objectifs communs pour tenir le cap de l'entreprise. Sachez que vous pouvez bénéficier d'un accompagnement pour préparer les relations avant l'association définitive avec un tiers. S'associer en famille peut aussi nécessiter de s'y préparer ou dans parler N'hésiter pas.Pour plus d'information, contactez la Chambre d'agriculture (03 86 94 22 22).

Amélioration du bilan énergétique du colza

Azote et rendements impliqués

La filière biodiesel s'est engagée dans une démarche de réduction de son impact environnemental, avec les différents acteurs de la filière colza : producteurs, organismes collecteurs, centre technique et les industriels de la transformation. Chacun est impliqué pour améliorer le bilan énergétique et les émissions de gaz à effet de serre.

Pour la seconde année consécutive, 36 organismes collecteurs de l'Est au Nord de la France : (Vallée du Rhône, Auvergne, Bourgogne, Franche Conté, Champagne, Lorraine et Nord Picardie), ont sollicités leurs producteurs de colza au travers d'une enquête. Le Cetiom a ainsi restitué globalement ou par organisme le bilan énergétique de 4400 parcelles. Cette analyse sur deux campagnes dégage quelques pistes pour améliorer ce bilan.

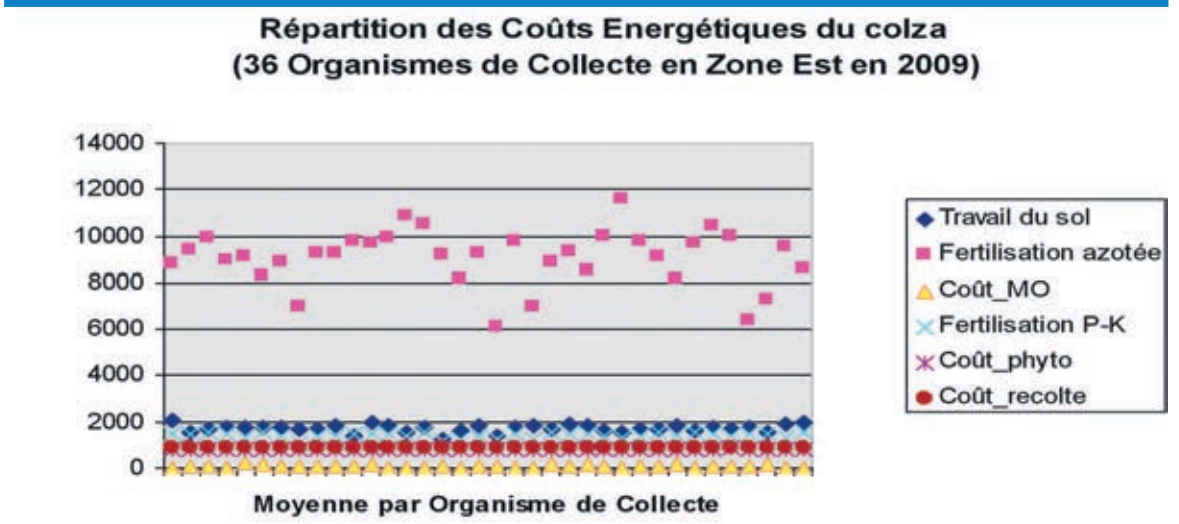
Le coût de la fertilisation azotée s'impose

Cette enquête confiée au Cetiom a été formalisée en 2008. En complément du bilan d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre, la qualité des eaux et la biodiversité seront progressivement intégrés.

Les résultats de l'étude menée en 2009 ont démontré que près de 10% des parcelles françaises présentent une très bonne efficacité énergétique, produisant 3,3 à 4 fois plus d'énergie renouvelable qu'elles n'en consomment. 88% des parcelles atteignent un rendement énergétique de haut niveau situé entre 2,7 et 3,3, en progression depuis 2008. En zone Est, 67% des Organismes collecteurs présentent une moyenne de bilan énergétique à ce niveau et 33% sont dans la fourchette supérieure.

Si l'amélioration du bilan énergétique va de pair avec le rendement, le principal facteur de fluctuation du bilan énergétique est lié à la fertilisation azotée. L'azote représente les deux tiers du coût énergétique (voir graphique) tout en affichant une fluctuation inter et extra régionale importante. Le second poste de dépense énergétique, est le travail du sol. Ce dernier lié au type de sol et aux outils utilisés se trouve nettement en retrait par rapport à la fertilisation azotée.

La fertilisation azotée est le poste principale et variable du coût énergétique. Le travail du sol arrive en seconde position.



Biléo colza

Biléo colza permet d'effectuer un calcul de bilan énergétique à la parcelle sur le site Cetiom : www.cetiom.fr

Calculateur bilan énergétique

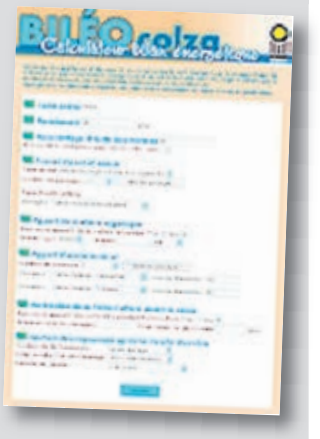
Calculez le rendement énergétique de votre parcelle de colza destinée à la production de biodiesel

Biléo calcule l'énergie renouvelable produite sous forme de biodiesel sur chaque parcelle de colza et la compare à l'énergie fossile mobilisée pour la produire.

Il affiche également les coûts énergétiques de chaque étape de culture, que vous pouvez comparer aux moyennes sur votre bassin de production.

En faisant varier les données saisies, vous pouvez simuler des modifications d'itinéraire technique et évaluer leur effet sur les performances énergétiques.

Bileo colza rentre dans le cadre de la Démarche de Progrès initiée par l'Onidol, qui incite tous les acteurs du secteur oléagineux à améliorer la production de biodiesel en matière de bilan énergétique.



Arvalis

Journée technique sur les pois

Chaque année, la Chambre d'agriculture de la Nièvre met en place un essai variétés Protéagineux.

Cette année, compte-tenu de l'aide spécifique aux protéagineux, un effort supplémentaire a été fait à travers la mise en place de quatre essais variétés pois d'hiver répartis sur la Bourgogne Nivernaise.

Ceux-ci sont proposés à la visite lors d'une journée Protéagineux organisée par l'équipe Grandes Cultures et animée par un ingénieur spécialisé d'Arvalis : Isabelle Chaillet le vendredi 30 avril.

A cette occasion, la spécialiste reviendra sur la maîtrise de l'itinéraire technique des pois d'hiver et de printemps et les techniciens de la Chambre présenteront les essais variétés ainsi que le volet expérimental concernant Aphanomycès.

Tous les agriculteurs intéressés par ces cultures ainsi que les organismes économiques et de recherche sont invités :

De 10h00 à 12h00 à Billy-sur-Oisy chez Thierry Vernillat : visite d'un essai variété pois d'hiver (dont Isard, Enduro, la nouveauté James, la variété à grain vert Dove...)

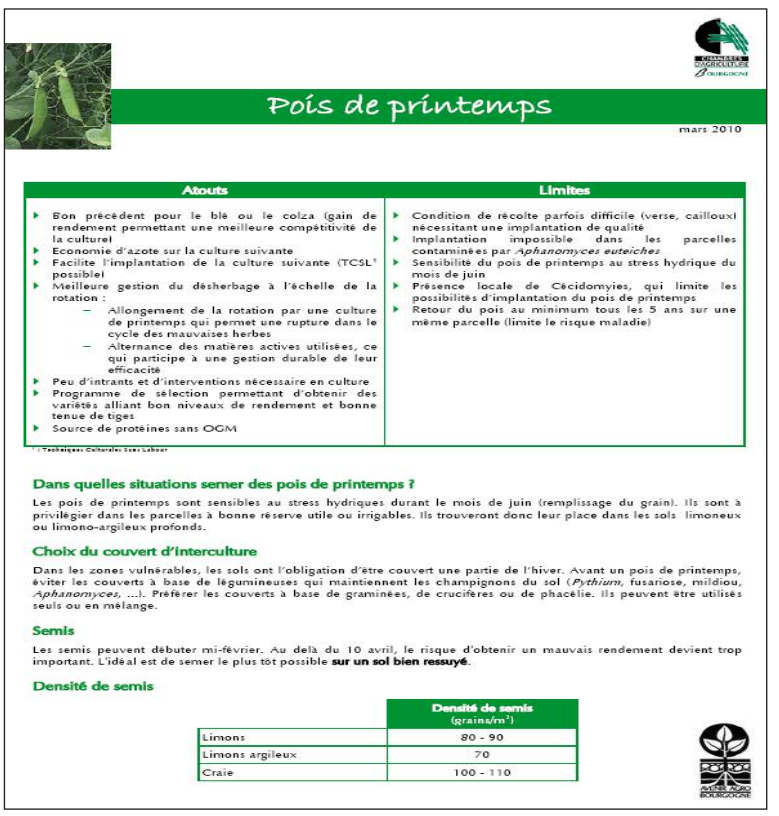
Accès : dans Billy, suivre le fléchage direction Trucy l'Orgueilleux.

De 14h00 à 16h00 à Pougny, chez M. Turpin: visite d'un essai bandes de comportement pois d'hiver avec témoin non traité (insecticide et fongicide).

Accès : sortie de Pougny, prendre direction Brétignelles. Rendez-vous en face de la mare.

Un document synthétique sur la conduite technique des pois édité par les Chambres d'agriculture de Bourgogne sera remis aux participants. Si vous ne pouvez pas vous rendre disponible, cette fiche est disponible auprès de votre conseiller grandes cultures et téléchargeable sur le site : www.nievre.chambagri.fr





Pois de printemps

mars 2010

Atouts	Limites
Bon précédent pour le blé ou le colza (gain de rendement permettant une meilleure compétitivité de la culture) Economie d'azote sur la culture suivante Facilite l'implantation de la culture suivante (TCSL[1] possible) Meilleure gestion du désherbage à l'échelle de la rotation : – Allongement de la rotation par une culture de printemps qui permet une rupture dans le cycle des mauvaises herbes – Alternance des matières actives utilisées, ce qui participe à une gestion durable de leur efficacité Peu d'intrants et d'interventions nécessaire en culture Programme de sélection permettant d'obtenir des variétés alliant bon niveaux de rendement et bonne tenue de tiges Source de protéines sans OGM	Condition de récolte parfois difficile (verse, caillouxl nécessitant une implantation de qualité Implantation impossible dans les parcelles contaminées par *Aphanomyces euteiches* Sensibilité du pois de printemps au stress hydrique du mois de juin Présence locale de Cécidomyies, qui limite les possibilités d'implantation du pois de printemps Retour du pois au minimum tous les 5 ans sur une même parcelle (limite le risque maladie)

[1] Techniques Culturales Sans Labour

Dans quelles situations semer des pois de printemps ?

Les pois de printemps sont sensibles au stress hydriques durant le mois de juin (remplissage du grain). Ils sont à privilégier dans les parcelles à bonne réserve utile ou irrigables. Ils trouveront donc leur place dans les sols limoneux ou limono-argileux profonds.

Choix du couvert d'interculture

Dans les zones vulnérables, les sols ont l'obligation d'être couvert une partie de l'hiver. Avant un pois de printemps, éviter les couverts à base de légumineuses qui maintiennent les champignons du sol (*Pythium*, fusariose, mildiou, *Aphanomyces*, ...). Préférer les couverts à base de graminées, de crucifères ou de phacélie. Ils peuvent être utilisés seuls ou en mélange.

Semis

Les semis peuvent débuter mi-février. Au delà du 10 avril, le risque d'obtenir un mauvais rendement devient trop important. L'idéal est de semer le plus tôt possible **sur un sol bien ressuyé**.

Densité de semis

	Densité de semis (grains/m²)
Limons	80 - 90
Limons argileux	70
Craie	100 - 110



▶ Bulletin de santé du végétal

Oléagineux - protéagineux

• Colzas

Les stades évoluent rapidement. Si on observe encore quelques parcelles très en retard (stade D2), les premières parcelles avec chutes des premiers pétales sont signalées.

Méligèthes

La grande majorité des parcelles du réseau ne sont plus dans la période de risque méligèthes. La vigilance reste de mise dans les parcelles avec un stade peu avancé et/ou avec une présence importante de méligèthes par plante.

Charançon des siliques

L'outil informatique proPlant Expert prévoyait un vol de charançon de siliques à partir du 17 avril. Ceci ce confirme avec les premières captures en cuvette et la présence de quelques insectes sur les plantes. Ce ravageur doit être surveillé entre les stades G1 (chute des premiers pétales) et G4 (10 premières siliques bosselées) du colza. Le seuil d'intervention est de 1 charançon en moyenne pour 2 plantes.

La nuisibilité du charançon des siliques est faible et se limite dans la majorité des cas aux bordures des parcelles. L'activité nutritionnelle des larves (consommation de graines dans les siliques) est très souvent insignifiante. Les lésions provoquées par les adultes peuvent en revanche s'avérer ponctuellement dommageables, en cas de forte présence de l'insecte. Les morsures constituent en effet des portes d'entrée pour un autre insecte nuisible : la cécidomyie du colza (Dasineura brassicae).

• Tournesol

Les quelques parcelles semées autour du 20 mars commencent juste à lever. L'essentiel des semis a été réalisé la semaine dernière. Les levées devraient se faire rapidement suite à la remontée des températures du sol.

• Moutarde brune d'automne

Méligèthes

Sur chacune des parcelles observées, nous constatons la présence de méligèthes, observer à un niveau supérieur au seuil de traitement. Les stades de développement des parcelles de moutarde évoluant peu à contrario de la présence des mélighètes, l'observation des parcelles est capitale.

Toutes parcelles non protégées depuis une dizaine de jours nécessitent un comptage à relativiser par rapport au seuil d'intervention : 3 mélighètes par plante

• Pois d'hiver

A partir de l'observation de douze parcelles, les pois d'hiver sont au stade 9 - 10 feuilles alors que ceux de printemps voient leur stade s'échelonner de 3 à 6 feuilles.

Sitones dans les pois de printemps

Quelques morsures sont observées dans deux parcelles. Le risque lié à ce ravageur est à considérer jusqu'au stade 6 feuilles. Le seuil de nuisibilité est fixé à 10 morsures en moyenne sur les 2 premières feuilles.

Mauvaises herbes dans les pois de printemps



Une observation de l'infestation en mauvaises herbes est à programmer en ce début de période de leur nuisibilité.
En dehors du réseau d'observations, quelques parcelles sont repérées avec des levées d'ambroisie. Cette adventice nuisible est mal contrôlée par un traitement de post semis – pré levée.
Photo source CA 58 – Pougny (58) – Levée d'ambroisie dans des pois.

Céréales

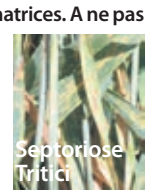
• Blé

Sous l'effet de températures normales enregistrées au cours de la semaine écoulée, la croissance poursuit son cours. Si la majorité des parcelles a maintenant atteint le stade 1 nœud, 35% d'entre elles, plus précoces, sont à 2 nœuds.

Septoriose

A l'approche du stade 2 nœuds, le blé entre dans une période au cours de laquelle la septoriose devient la maladie la plus fréquente et la plus nuisible dans la région.





Cette maladie se propage du bas vers le haut du feuillage sous l'effet de pluies contaminatrices. A ne pas confondre avec des symptômes d'origine physiologique qui affectent le haut du feuillage généralement suite à des amplitudes thermiques. Les symptômes de septoriose sont, à l'inverse, visibles une vingtaine de jours après les pluies contaminatrices. De plus, ils se distinguent par la présence de petites pycnides noires au centre de la tâche.

La septoriose est présente sur feuilles basses : comme la semaine passée, la moitié des parcelles ont des symptômes de septoriose sur quelques F3 du moment. Ces observations sont conformes au risque estimé par les modèles de prévision du développement de cette maladie. Au cours du mois de novembre 2009, très doux et humide, un train de contamination a été à l'origine d'un «fond de cuve». Malgré l'hiver rigoureux, sans effet pour le devenir de cet inoculum, les séquences pluvieuses enregistrées fin février et fin mars – début avril ont réactivé cet inoculum.

Avant le stade 2 nœuds, il est encore trop tôt pour prendre en compte ce risque. En revanche, à partir du stade 2 nœuds, le seuil de risque est atteint quand 20% des F3 du moment sont touchées par la septoriose. La pluviométrie, au cours des jours à venir, conditionnera l'évolution de la maladie.

• Orges d'hiver et escourgeons

Maladies

La maladie principale observée à ce jour est l'Helminthosporiose Teres alors que la Rhynchosporiose a cessé sa progression. Deux parcelles sur trois présentent des symptômes d'Helminthosporiose Teres mais le nombre de plantes atteintes reste faible. Le risque de développement des maladies reste élevé, en particulier sur les variétés les plus sensibles, à une époque où les maladies des orges et escourgeons commencent à être nuisibles. Les échelles de sensibilité des variétés aux maladies ont été présentées dans le BSV de la semaine dernière.

• Orges de printemps

Les orges de printemps sont au stade 3 feuilles à début tallage sur les 8 parcelles observées cette semaine. Celle semée avant l'hiver est au stade 1 nœud et se caractérise par la présence de Rhynchosporiose sur feuilles basses.

Extrait du Bulletin de santé du végétal, édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne et rédigé Arvalis-Institut du Végétal et le Cetiom, avec la collaboration du SRAL, des Chambres d'agriculture 21, 58, 71 et 89 et du GIE BFC Agro, à partir des observations réalisées par : 110 Bourgogne - CA 21- CA 58 - CA 71 - CA 89 - Capserval - Cerepy - Coop Bourgogne du Sud – Soufflet Agriculture - Dijon Céréales – Épis Centre – Seragri - Minoterie Gay – JFB Appro – Ets Ruzé – SRAL - Fredon – Krysop – Alternative - Agri SA - Ets Bresson Lucien – Martignon – Agridev – Theol - Sénograin. Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Bulletin complet disponible chaque mercredi sur www.draaf.bourgogne.agriculture.gouv.fr rubrique "santé et potection des végétaux" et sur www.bourgogne.chambagri.fr

Désherbage des céréales

Les rattrapages possibles

La montaison des céréales est en cours. Les parcelles précoces sont au stade 1 nœud. Le stade limite d'intervention pour la majorité des herbicides sera bientôt atteint (2 nœuds). C'est le cas pour les antidicot. à base d'hormones et les sulfonylurées antigraminées notamment. Au-delà du stade 2 nœuds, des effets dépressifs sur le rendement sont possibles et les efficacités sont souvent insuffisantes.

Toutefois, en cas de resalissement des parcelles, quelques spécialités sont encore utilisables au-delà du stade 2 nœuds, jusqu'à dernière feuille/gonflement.

Avant ou après deux nœuds, quelles sont les solutions de rattrapage possibles ?

D'une façon générale, pour du désherbage tardif des dicot. avant deux noeuds, les produits à base d'hormones sont généralement d'une meilleure efficacité sur plantes développées que les sulfonylurées et surtout que les produits de contact.

Avant chaque application, s'assurer que la date d'application est compatible avec le délai avant récolte (Dar). Les valeurs de Dar figurant dans le tableau sont indicatives. Vérifier les indications portées sur les étiquettes avant l'application. Par ailleurs, après deux nœuds, vérifier l'homologation du produit à ces stades tardifs. Par exemple, bien vérifier les Dar des spécialités à base de métulfuron méthyle (pas de Dar pour certaines spécialités ou 90 jours pour d'autres, …) et les points particuliers sur leurs utilisations.

Quelques repères peuvent aider dans la prise de décision :

- Les adventices restées dans les cultures depuis l'hiver comme les véroniques ou les pensées, sont généralement à des stades trop développés pour être détruites facilement. A ce stade, leur nuisibilité est essentiellement indirecte (semences pour les cultures suivantes). Il est inutile de les cibler.
- Les gaillets peuvent être encore visés. A des stades développés, il est préférable de choisir des produits à base de fluroxypyr (Starane 200, Kart) qui seront plus efficaces sur gaillets développés que des spécialités à base de sulfonylurées. Le fluroxypyr apportera également une bonne efficacité sur les renouées.
- Les levées tardives de renouées, peuvent être traitées jusqu'au stade deux nœuds des céréales avec des produits à base de MCPP-P. Au-delà de ce stade, les risques de phytoxicité graves (stérilité des épis) sont élevés.
- Sur les graminées annuelles comme le vulpin, le ray-grass et les bromes, les applications tardives d'herbicides donnent des résultats aléatoires, avec au mieux des adventices bloquées temporairement, mais qui risquent néanmoins de monter à graines. Seule la folle avoine peut être bien maîtrisée au-delà de deux nœuds et avant dernière feuille étalée du blé, avec des spécialités à base de clodinafop (Celio, Vip) ou Fénoxaprop (Puma S, Energy Puma, mais attention au délai avant récolte de 75 j !).
- Les chardons peuvent être traités avec des spécialités à base d'hormones ou de sulfonylurées (metsulfuron). Là aussi éviter les interventions au-delà de deux nœuds pour les hormones, dernière feuille pointante pour les spécialités type Allié, Allié Max SX, Allié Star SX, Allié Duo, Caméo, Harmony Extra. Si la culture a franchi ce stade, il est préférable de reporter l'intervention à la chute des étamines avec du Chardex (uniquement sur blé tendre d'hiver et blé dur d'hiver – ne pas appliquer en production de semences).
- Contre les rumex, le plus efficace est d'intervenir au stade cigare (hampe florale enroulée dans les feuilles). Si les hormones (Ariane, Bofix) sont efficaces, le stade de la céréale est souvent un peu trop précoce, avec des rumex de seulement 15-20 cm, insuffisamment développés. En cas d'infestation importante, il est préférable d'utiliser des produits à base de fluroxypyr ou des sulfonylurées à base de métsulfuron applicables jusqu'à dernière feuille étalée.
- Contre le chiendent, après deux nœuds, il n'existe pas de solution efficace. Jusqu'à 1-2 nœuds, il est possible d'intervenir avec du Monitor.

Avant toute application, tenir compte de l'éventuel risque de rémanence sur une culture suivante sensible (légumes, couverts…).

Attention aux amplitudes thermiques qui peuvent être élevées en cette saison. Rappelons que les traitements doivent être réalisés par hygrométrie élevée (> 70%).

L.PELCE ET M.KILLMAYER
ARVALIS – INSTITUT DU VÉGÉTAL
BOURGOGNE – FRANCHE COMTÉ

▶ Les principales possibilités de rattrapage (liste de produits non exhaustive)

Cibles	Stades limites d'application	Produits	DAR	Remarques
Gaillet	Jusqu'à gonflement	STARANE 200 / TOMIGAN (0,6 à 0,8 l/ha)		
		PRIMUS (0,1 à 0,15 l/ha)	70 j	
		KART (1 à 1,5 l/ha)	70 j	
Graminées, en particulier folle avoine avec une efficacité encore satisfaisante à ce stade	jusqu'à gonflement	CELIO (0.4 à 0.5l/ha) + huile (1l)		il est recommandé de ne pas l'appliquer moins de 45 j avant récolte, ceci afin de respecter les LMR (limite Maximale de Résidus). Eviter de traiter les jours très chauds
		PUMA LS (1l) + huile (1l)	75 j	DAR difficilement compatible avec le respect des stades d'application
Chardon	Jusqu'à dernière feuille étalée	CHARDEX et EFFIGO (1,5l/ha)		Uniquement sur blé tendre d'hiver, blé dur d'hiver et orge d'hiver
	Jusqu'à gonflement	ALLIE à 20-30 g/ha		Uniquement sur blé tendre et orge d'hiver
	Jusqu'à dernière feuille étalée	ALLIE STAR SX 35 g/ha ALLIE MAX SX 30 g/ha		Uniquement sur blé tendre et orge d'hiver
	post épiaison (fin de floraison)	CHARDEX ou à EFFIGO (1,5 l/ha)		Uniquement sur blé tendre et blé dur d'hiver (hors production de semences)
Rumex	Jusqu'à dernière feuille étalée	sulfonylurées : Allié (20-30 g) Allie Star SX 30 g, Allie Max SX 25 g, Harmony M (60 g) et Harmony Extra, Cameo		
	Jusqu'à gonflement sur blé et orge d'hiver	Fluroxypyr : Retrieve 20 à 0.6-0.8 l/ha, Starane Gold à 1.5 l/ha		Utilisation possible jusqu'à gonflement sur blé et orge d'hiver
	Jusqu'à 1-2 noeuds	(Hormone : Ariane, Bofix)		Solution moins intéressante en situation infestée Au stade 1-2 nœuds de la céréale, les rumex font généralement 15-20 cm et ne sont pas encore au stade cigare
Chiendent	Jusqu'à 1-2 noeuds	Monitor (25 g + surfactant)	70	
	Jusqu'à épi 1 cm	Attribut + *Adjuvant* (0,06 kg + *adj.*)	90	



Parasitisme sur bovins

La lutte se raisonne

Peu d'éleveurs ont assisté à la réunion organisée le 18 mars à Saint-Saulge par la chambre d'agriculture et le GDS 58. Ils étaient pourtant une bonne dizaine d'éleveurs, bien conscients de l'impact sanitaire et technico-économique de la lutte contre les parasites, à écouter Etienne Petit, le vétérinaire régional des GDS de Bourgogne.



Etienne Petit, le véterinaire régional des Groupement de défense sanitaire de Bourgogne présentant des éléments statistiques visant à mieux raisonner la lutte contre le parasitisme des bovins.

Strongyloses digestives et respiratoires, douves (petite et grande), paramphistomes, coccidioses et cryptosporidioses, parasites externes: Etienne Petit a présenté les cycles des principaux parasites avant d'expliquer que le système de réaction immunitaire des bovins peut varier selon différents facteurs. La durée d'exposition au parasite (coopéria, nématodirus, dictyaucaulus: quelques jours à quelques semaines; ostertagia: une à deux saisons), la persistance de l'exposition, l'âge et l'état de santé de l'animal conditionnent sa plus ou moins grande résistance. Le pouvoir de contamination varie aussi selon l'âge des bovins et l'immunité acquise.

Facteurs de risques

Les conditions météorologiques influent sur la contamination résiduelle transhivernale (climat océanique plus à risque que climat continental). Le développement printanier des œufs (d'ostertagia par exemple) est très lié aux températures. Dans une majorité des cas, l'infestation maximale des animaux par les strongles digestifs se produit à partir de la mi-août.

Afin de raisonner la lutte antiparasitaire, il faut connaître les facteurs de risques du parasitisme: situation de la parcelle à son origine (et son historique) ; climatologie (température et humidité favorisent bon nombre de parasites); type de pâture (une prairie permanente présente un risque supérieur à celui d'une prairie temporaire jamais pâturée); concentration des animaux, statut parasitaire des animaux; consommation alimentaire des bovins. Les conséquences du parasitisme sont connues. Elles vont de la diminution des performances zootechniques (croissance, production laitière, reproduction...) à la mortalité en passant par d'autres problèmes pathologiques. A l'inverse, pourtant, le contact des animaux avec le parasite permet la création d'un équilibre parasite/hôte, ce qui stimule la mise en place de l'immunité. Pour bien maîtriser le parasitisme, il faut en passer par deux impératifs. Primo, les traitements doivent être adaptés, à la situation de chaque élevage en fonction des facteurs de risques connus, à la catégorie de chaque bovin et à chaque lot. Secundo, il faut utiliser les diagnostics de laboratoire, la coproscopie (paramphistome, petite douve, coccidiose...), la sérologie (douve) et la pepsinogène (ostertagiose). Le choix des antiparasitaires digestifs doit se faire selon leur mode d'action: action immédiate en cas de passage des bovins sur prairie non contaminée; action rémanente en prévention avant le pic d'infestation; libération continue ou séquentielle (bolus à la mise à l'herbe) quand il n'y a que peu ou pas de possibilité de traiter les animaux durant l'été (attention à l'acquisition de l'immunité dans ce cas).

Intérêt du raisonnement

Le choix du diagnostic doit être réfléchi. Par exemple, la grande douve suppose un diagnostic sérologique au moment du sevrage, cinq sérums par lot de veau, et si le diagnostic se révèle positif, le traitement se fera à l'automne ou de façon répétée avec un larvicide. Le paramphistome quant à lui impose un diagnostic coproscopique au moment du sevrage, 5 à 6 bovins par lot et en cas d'attaque un traitement à l'automne avec oxyclosanide. Etienne Petit a conclu son intervention sur l'intérêt de raisonner les traitements antiparasitaires non seulement parce qu'ils ont un coût, mais aussi parce qu'ils peuvent pénaliser l'acquisition de l'immunité, qu'on peut retrouver des résidus dans les produits (allergies), qu'on en retrouve dans les bovins (disparition de certains micro-organismes) et parce qu'une utilisation abusive peut conduire à l'apparition de forme résistante du parasite.

▶ Un logiciel de diagnostic personnalisé

Rodolphe Morizot, l'animateur du GDS 58, a présenté Parasit'info, un logiciel disponible gratuitement sur internet qui permet d'évaluer le risque parasitaire des jeunes de façon individualisée. Développé par les GDS et l'Ecole nationale vétérinaire de Nantes, Parasit'info est un outil d'aide à la décision, de la conduite au pâturage des jeunes. Sur son ordinateur, l'éleveur saisit ses lots, ses parcelles, son planning de pâturage en intégrant les données météorologiques de chaque secteur du département. A partir de ces informations, le logiciel permet de définir les périodes adaptées à la vermifugation et de suivre l'acquisition de l'immunité chez les animaux. Système expert de prévention du risque parasitaire, Parasit'info évalue les risques du cheptel, renforce l'immunité des animaux et optimise le coût de traitement. Disponible sur demande auprès du GDS58.

Bovin allaitant

Suivez la blonde...

Le tout nouveau syndicat des éleveurs de Blondes d'Aquitaine s'est réuni en Côte d'Or. L'occasion de faire le point sur les troupeaux et le marché.



L'après-midi, les visites d'exploitations se sont déroulées à l'EARL Javelle à Puits (55 mères) et au Gaec de l'Epicéa à Puits (85 mères).

Avec six nouvelles adhésions et 17 adhérents, la Blonde d'Aquitaine continue sa percée en Côte d'Or, où l'on dénombre 1 500 vaches, avec une trentaine d'élevages de plus d'une dizaine de vaches de race "*blonde*". Le syndicat a vocation à informer sur les évolutions du marché et accompagner les éleveurs. La Blonde s'exporte particulièrement bien en région parisienne, où sa finesse de viande et son très bon rendement carcasse, sont particulièrement appréciés. En automne, le syndicat organisera un enquête auprès de ses adhérents afin de faire un état des animaux à vendre, par catégories et ainsi organiser au mieux les opérations commerciales.

La réunion du syndicat a donné lieu à deux visites d'exploitation et à une intervention de Jean-Marie Glaudin, engraisseur dans l'Yonne, détenteur d'une centaine de mères blondes d'Aquitaine et d'un atelier d'engraissement de 180 animaux.

Les animaux à l'engraissement proviennent essentiellement de la région Bourgogne, dont la Côte d'Or. L'ensemble de la production de viande bovine voit ses parts de marché diminuer, toutefois, la Blonde d'Aquitaine reste très demandée et appréciée grâce à ses qualités bouchères.

Les faibles effectifs assurent l'avenir commercial avec une forte demande et son corrolaire, un prix rémunérateur.

Cette année le syndicat des éleveurs de Blonde d'Aquitaine participera à la foire gastronomique et organisera une visite chez un engraisseur dans l'Ain.

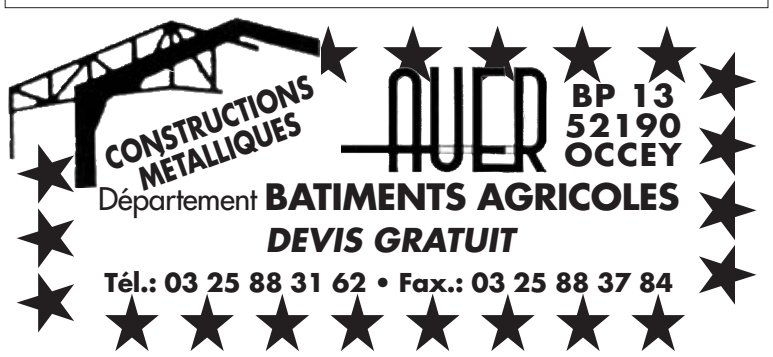
▶ En bref

Les producteurs de viande bovine "au bord de la faillite"

Les producteurs de viande bovine sont inquiets. Selon la Fédération nationale bovine (FNB), il manque 50 cts d'euros par kg de carcasse pour s'ajuster aux coûts de production actuels. Et «*plus de 15 000 éleveurs pourraient cesser leur activité dans l'année si la situation n'est pas restaurée*», redoute-t-elle. Aussi la FNB réitère la demande qu'elle a faite depuis plus d'un an à savoir une «*année blanche*» sur les remboursements d'emprunts, avec décalage de l'ensemble du tableau d'annuités. Elle plaide également pour des évolutions réglementaires au plan national et communautaire nécessaires à l'application du schéma de contractualisation avec sécurisation des marges qu'elle propose.

Autre sujet de préoccupation des éleveurs : la transparence et le contrôle de la pesée classement des bovins et la rénovation d'urgence des cotations «*pour une réelle représentativité de ces indicateurs*».

Enfin la FNB demande le versement des aides Pac 2010 de manière anticipée et le solde des aides 2009.



Charte sanitaire des GDS

Un audit plutôt qu'une conduite à risques

Les GDS de Bourgogne ont réalisé une charte sanitaire il y a quinze ans. Pour chaque éleveur qui y adhère, un diagnostic permet d'évaluer l'aspect sanitaire de son exploitation. Objectif: mieux prévenir pour moins avoir à guérir...

Deux heures-et-demie. C'est le temps qu'il a fallu à Rodolphe Morizot pour évaluer l'aspect sanitaire de l'élevage d'Olivier Crutin à Azy-le-Vif, dans le sud-ouest de la Nièvre. Ce jeune de 24 ans s'est installé le 11 novembre dernier et élève désormais 90 vaches charolaises achetées dans l'Allier. Quand les vétérinaires lui ont parlé de l'audit sanitaire proposé par les GDS, il n' a pas hésité: *«pour démarrer, c'est bien de savoir quel comportement sanitaire adopter. Cela permet d'être plus à l'aise pour favoriser les bonnes pratiques même si ce n'est pas toujours évident de se remettre en question»* résume Olivier.

Deux heures et demie et Rodolphe Morizot, le technicien du GDS 58, peut rassurer son adhérent. Cette fois-ci, il n'a pas relevé de grands facteurs de risque sanitaire pour l'élevage. Bien sûr, la vêleuse qui a servi la nuit précédente n'est pas parfaitement nettoyée. Evidemment, certains médicaments traînent sur une petite table, dans le bâtiment, alors que ces produits sont *«sensibles à la lumière, à la température et à la poussière»*. *«Ce sont les produits que j'utilise en urgence»* explique Olivier Crutin qui se fait fort de montrer le réfrigérateur dans lequel sont entreposés les traitements d'habitude. Hormis ces quelques points précis à améliorer, le jeune éleveur passe son test haut-la-main. Dans quelques jours, il recevra un compte-rendu détaillé du GDS 58 qui soulignera que *«les fourrages sont bien abrités, le bâtiment est bien ventilé et équipé d'une caméra, l'état des animaux est très correct pour cette fin d'hiver et les vaches sont regroupées par quinze dans six cases différentes avec une place pour le taureau»*. Que des bons points pour un élevage en devenir et un éleveur consciencieux... Le questionnaire de fin de visite, auquel il a répondu sans ambage, confirme la bonne tenue de l'ensemble.



Olivier Crutin, l'éleveur, n'a rien caché à Rodolphe Morizot et dont les conseils li ont été précieux.

Des avantages en nature

«Dans un contexte où l'on connaît une crise sanitaire tous les trois ans, avec les retombées économiques que cela implique, les éleveurs commencent à se sensibiliser» constate Rodolphe Morizot. Les adhérents du GDS 58 (comme leurs autres collègues de Bourgogne) sont de plus en plus demandeurs de ce diagnostic (lire ci-contre) qui découle de la charte sanitaire. Outre le fait de *«sécuriser leurs élevages»*, ils y trouvent aussi quelques avantages mis en avant par les techniciens. En adhérant à la charte, ils bénéficient d'un accès préférentiel à la caisse coup dur, abaissant de 8% à 4% le niveau minimum de pertes pour être indemnisé, un remboursement de 50% du coût hors-taxes des analyses réalisées durant l'hiver (parasitisme, diarrhées du veau...), une subvention de 60% (hors taxes) du dépistage BVD et un abonnement aux fiches techniques envoyées deux fois par an par le GDS. Sans compter les recommandations "pragmatiques" que ne manquent pas de prodiguer les techniciens au moment de la visite... Sa démarche sanitaire a également permis à Olivier Crutin de passer une convention technique et financière, en tant que JA, avec sa banque.

En cas de problème sanitaire *«qui peu vite chiffrer»*, le compte-rendu du GDS sera pris en compte et, si tout est fait pour que le problème soit réglé, *«la banque pourra l'aider à passer le cap»*.

Une bonne raison de plus de favoriser une hygiène constante sur l'exploitation.

EMMANUEL COULOMBEIX

15 ans de recul

Le GDS 58 en est à 150 ou 160 audits depuis le début de la campagne, à raison de deux par jour en moyenne. Depuis quinze ans, les techniciens se répartissent les visites chez les 1100 adhérents à la charte sanitaire (plus de la moitié des adhérents du GDS). Le diagnostic, à la fois pratique et théorique, se décline en deux temps: un tour de l'élevage et un questionnaire approfondi sur les pratiques. Ce travail d'évaluation permet de rassurer sur les points forts sanitaires et éventuellement de détecter les critères de risques. C'est aussi l'occasion pour le GDS d'apporter des recommandations sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre. Cinq grandes thématiques sont abordées: l'hygiène et l'entretien des bâtiments, leur conformité aux normes (surfaces et ventilation...), l'alimentation du bétail (état correct des animaux, équilibre global en sel, eaux et minéraux, qualité des fourrages...), les vêlages et les soins aux veaux (port de gants, prise du colostrum) et l'enregistrement des événements sanitaires (conservation des ordonnances pendant cinq ans, cahier de soins, traitements antiparasitaires, déclaration d'avortement...). *"Ce sont des éléments basiques mais majeurs"* souligne Rodolphe Morizot qui vise , pour chaque audit, un minimum de 65 points sur 100. Attention! Le diagnostic du GDS n'est pas un contrôle de l'administration et il n'engage à rien. *"C'est plutôt l'occasion d'un moment d'échange privilégié"* insiste le technicien qui sait que si l'éleveur n'est *"pas en phase"*, cela s'explique toujours *"par des raisons particulières propres à l'élevage visité et à son historique. Souvent l'éleveur sait ce qui ne va pas chez lui mais bon nombre d'adhérents à la charte ont une bonne connaissance de la conduite sanitaire, soit par la prévention, soit par les réunions ou les courriers"*. A chacun de tirer profit de ce rendez-vous pour se remettre en cause et améliorer ce qui peut l'être. Le GDS renouvelle le diagnostic tous les cinq ans et constate *"du progrès, d'une visite à l'autre, la plupart du temps"*. Le compte-rendu remis à la fin de l'audit est très lu et, en cinq ans, si le niveau technique de l'éleveur s'est accru, ce sont les pratiques à risques qui ont souvent disparue.



Tout est passé au crible, y compris la véleuse qui a servi la nuit précédente.



sarl SIMONNET 58160 Saint Ouen sur Loire

- Terrassement de stabulation
- Plate-forme
- Fosse à lisier
- Broyage avec pelle équipée
- Chemin d'accès
- Assainissement
- Vente et livraison cailloux concassés

Tel. 06 82 85 40 55
Mail: simonnet.sarl58@orange.fr

FNAB

Les convertis veulent être accompagnés

La dynamique des conversions en agriculture biologique est certaine: c'est le constat dressé par la FNAB réunie dernièrement à Dijon. En revanche, si les aides à la conversion sont une belle satisfaction, c'est malheureusement loin d'être le cas pour l'accompagnement technique des agriculteurs convertis.



Dominique Marion, président de la FNAB, regrette le manque d'accompagnement technique des agriculteurs bio et lance un appel aux Pouvoirs publics.

La Fédération nationale de l'agriculture biologique (FNAB) a tenu son assemblée générale à Dijon.
Toutes les régions de France étaient représentées et chacune d'entre elles a fait le point sur l'évolution de l'agriculture biologique sur son territoire. La Bourgogne est bien représentative de la région-type française avec 2,2% des surfaces converties (soit la moyenne nationale). Force est de constater que l'objectif des «6% en 2012», fixé dans la lancée du Grenelle de l'environnement, ne sera pas atteint à l'échelon national. Il ne le sera que dans certains départements toutes productions confondues et dans certaines filières précises (par exemple, la viticulture en Côte d'Or, avec 10%). La FNAB ne considère pas cela comme un échec. Cet objectif des 6% était très ambitieux et calculé d'une façon trop *«mathématique»*. *«Le raisonnement s'est fait par rapport aux importations françaises et par rapport à ce que devait produire la France pour être autosuffisante en production»* rappelait Bernard Krempp, président du Sedarb.

Un «art» qui doit être aidé

Les responsables de l'agriculture biologique se sont satisfaits de l'avancée des surfaces converties dans toutes les régions. *«La dynamique de conversion est certaine»* commentait Bernard Krempp. Pour ne citer que le département de la Côte d'Or, qui est le meilleur élève bourguignon en termes de surfaces, 30 conversions hors viticulture sont à prévoir en 2010, soit le double qu'en 2009. L'aide à la conversion, pouvant aller jusqu'à 20 000€ annuels, est très attractive. En revanche, la quasi-totalité des régions est unanime : on aide l'agriculteur à se lancer, mais on ne l'accompagne pas par la suite. *«L'aide à la conversion, pour que l'agriculteur franchisse le pas, c'est une chose»* commente Bernard Krempp, *«mais il n'y a pas le financement nécessaire pour accompagner l'agriculteur. De l'accompagnement, l'agriculteur en a pourtant besoin pour faire du bon travail et obtenir de la qualité en bio, surtout par rapport à ses anciennes pratiques culturales qu'il avait l'habitude d'appliquer en conventionnel. Pour réussir en bio, il faut être agriculteur jusqu'au bout des ongles, c'est un véritable art. Certes, il y a déjà de l'accompagnement grâce à la Chambre d'agriculture et au Sedarb, mais il ne répond pas à l'importance des besoins exprimés»*. La FNAB demande donc aux pouvoirs publics, en parallèle des aides à la conversion, de prévoir un financement d'accompagnement technique pour les agriculteurs bio.
Et rapidement si possible...

AURÉLIEN GENEST

Lancement de la marque "Bio cohérence"

La filière bio a lancé officiellement le 12 avril la marque collective privée «Bio cohérence» qui impose le respect de 60 critères supplémentaires à ceux du règlement européen modifié en 2009.
Pour être certifié «Bio cohérence», les principaux critères que contrôlera un organisme indépendant sont l'absence d'OGM, l'interdiction de mixité des productions bio et non bio sur une même ferme, une alimentation animale 100% bio et majoritairement produite sur la ferme, une limitation à trois traitements allopathiques par an en élevage, des procédés de transformation respectueux de la matière première...
Les producteurs adhérents mais également les transformateurs et distributeurs de la marque, respecteront également des contraintes environnementales et sociales.
Dès l'adhésion, ils s'engageront à réaliser un diagnostic global de l'exploitation pour améliorer leurs pratiques à tous les niveaux. Les magasins partenaires Biocoop et Biomonde donneront la priorité aux produits «Bio cohérence».

▶ Zoom

La Fédération nationale d'agriculture biologique des régions de France est un organisme professionnel à vocation syndicale créé en 1978. Elle fédère les groupements régionaux d'agrobiologistes. Visant un développement cohérent, durable et solidaire du mode de production biologique français, elle a pour objectif la défense et la représentation des agriculteurs biologiques.



Échanges

Découverte de l'agriculutre bio d'Andalousie

Éleveur à Dornes (58), Gilbert Champagne est membre de la Commission bio de la FNSEA. Avec une dizaine de ses collègues français, il est allé en Andalousie pour y découvrir la production bio espagnole.

Si l'agriculture biologique espagnole s'exporte à 29% vers la France, ce n'est pas le fruit du hasard. Alors que le marché national ne constitue qu'1% des débouchés, les Ibères ont depuis longtemps compris tout l'intérêt qu'ils avaient à s'orienter vers des marchés de niches, en développant leurs compétences commerciales et en surfant sur la vague environnementale. C'est ce que Gilbert Champagne a pu vérifier, en février, dans cette Andalousie aride, aux sols lessivés par trois ans de sécheresse consécutifs et, depuis l'automne, embourbée par des milliers de litres de pluie. *«C'est inimaginable: nous avons vu des rivières de boue très profondes dans les parcelles»* se souvient l'éleveur de Dornes, peu habitué à ces spectacles de désolation. Il est tombé jusqu'à 1 200 litres d'eau par mètre carré au cours de l'automne andaloux.

Une association-lobby-coopérative

Dans ces conditions, l'agriculture conventionnelle souffre de plus en plus et *«raison de plus pour imaginer ce que sera l'agriculture à l'avenir»* témoigne Gilbert Champagne. Il y a rencontré des producteurs bio très sensibilisés, plus ou moins pointus, qui, ensemble, produisent 11% de toute l'agriculture régionale. Maraîchers, céréaliers, oliveraies, vignerons et bien entendu agrumes: de la démarche simpliste à la biodynamie la plus stricte, les agriculteurs s'organisent depuis le début des années 90. *«Un phénomène récent»* selon le syndicaliste Nivernais mais déjà ancien par rapport *«à l'avancement de nos propres réflexions»*. Un Comité andaloux de l'Agriculture biologique (CAAE), créé en 1991, fait office de grand opérateur, avec l'assentiment -et les fonds- des autorités régionales. *«C'est une association, à la fois lobby, coopérative, organisme de contrôle et interlocuteur commercial»*, révèle Gilbert Champagne, *«qui réunit 90% des agriculteurs bio mais aussi industriels et coopératives, commerçants et étudiants»*. On le sent impressionné. La prise de conscience s'est transformée, plus fortement là-bas qu'en France, en dynamique de développement. Et de compléter: *«le comité fait un travail de lobbying, de sponsoring, de communication dans les écoles, de défense de l'environnement et de prévention contre les incendies. Par le bais d'une filiale, il assure aussi la certification AB. Tout le monde joue le jeu»*. Le CAAE fait aussi office de coopérative de moyens pour la commercialisation. Il pousse jusqu'à la pression des huiles d'olives que les exploitants vendent ensuite directement.

"Plus participatifs"

Selon l'éleveur de Dornes, les Andaloux se montrent beaucoup plus impliqués, *«sur la réduction des pesticides qui sont des charges supplémentaires avec des résultats de plus en plus moyens, sur la diminution des intermédiaires et la captation de la valeur ajoutée. Nous sommes en train de passer à côté d'une opportunité en France»* suggère-t-il en évoquant l'après-2013. Et d'assurer: *«D'abord, les bio espagnols essaient de booster la demande nationale, et ils recherchent la diversité des plantes tout en replantant des végétaux pour restaurer les sols. Ils privilégient les circuits courts dans les écoles et lycées avec l'aide du gouvernement régional. Ensuite ils n'hesitent pas à se déplacer eux-mêmes pour trouver des débouchés en Allemagne, au Royaume-Uni ou ailleurs, et en traitant directement avec les distributeurs dans une démarche vraiment commerciale. Et puis ils se diversifient»*. Gilbert Champagne cite cette orangeraie qui fabrique des meubles en famille, ce qui lui permet de financer son développement agricole... Mieux préparés aux enjeux, les bio andaloux? *«Plus participatifs»* affirme le Nivernais.

EMMANUEL COULOMBEIX



A 63 ans, Gilbert Champagne pense à sa retraite, non sans préparer la succession avec sa fille, Lucile (à gauche), qui souhaite développer l'activité équestre.

Sécurité au travail

Halte au renversement de tracteur

Plus de 70 morts en trois ans, c'est trop. Une campagne d'information vient d'être lancée pour faire prendre conscience du risque de perte d'adhérence des tracteurs.

Le ministère de l'Agriculture et la Mutualité Sociale Agricole (MSA) ont voulu illustrer leur campagne de communication de sensibilisation[(1)] au risque de renversement des tracteurs par des images chocs : un fauteuil roulant avec deux roues de tracteurs et un tracteur avec une couronne mortuaire à la place des roues arrière. L'objectif est de provoquer une prise de conscience des intéressés. Les renversements de tracteurs sont la première cause d'accident mortel avec une machine chez les agriculteurs, et représentent à eux seuls près de 10 % des décès annuels des exploitants agricoles dans le cadre de leur travail. 70 % des accidents se révèlent graves, générant des incapacités permanentes.

Entre 2004 et 2007, 74 agriculteurs ont péri dans de telles circonstances. Les régions les plus concernées (70 % des cas) se situent dans une grande moitié sud de la France, en raison de l'âge des tracteurs, majoritairement dans des exploitations d'élevage (60 %), mais aussi en cultures spécialisées et vigne (25 %). *«Les*



Photo: CCMSA/B. Lapie

64 % des tracteurs standards sont impliqués dans les renversements. 19 % concernent les tracteurs étroits et 8 % les enjambeurs.





tracteurs équipés de roues étroites ou les enjambeurs présentent un risque majeur, de même que les quads», souligne Philippe Laffon, directeur de la Santé de la MSA.

238 accidents de la route en 2008

Dans 73 % des cas d'accidents mortels, le tracteur était au champ ou dans la cour de ferme au moment de l'accident, et dans 23 % sur le réseau routier.
En 2008, il y a eu 238 accidents de la route impliquant un tracteur. Certes, ce chiffre baisse régulièrement depuis 40 ans (1 600 en 1970), mais les tracteurs sont surreprésentés dans les accidents de la route. 55 % de ces accidents sont graves et 17 % sont mortels. Comme les motards, les conducteurs de tracteurs sont trop faiblement protégés, faute de ceinture de sécurité (absente ou pas attachée) et de dispositifs de protection. D'autant que l'on assiste à une augmentation de la vitesse et du poids des convois agricoles.

Obligation d'installer un arceau

La MSA et le Cemagref ont engagé un travail de fond sur les causes de perte d'adhérence des tracteurs et sur l'amélioration de la stabilité des engins. Une loi impose, depuis le 1er janvier 2010, l'obligation pour les agriculteurs d'équiper tous les tracteurs d'un arceau de sécurité, dont le coût se situe entre 800 et 3 000 euros. *«Sur un million de tracteurs en service, 120 000 mis en service avant 1976 n'ont pas d'arceau de sécurité et 63 000 tracteurs d'avant 1966 sont en voie étroite»*, précise le responsable de la MSA. Mais un arceau n'est pas suffisant en soi car, même si dans 46 % des cas, la structure ne se déforme pas, en l'absence de ceinture de sécurité, le conducteur est éjecté.

Nicole Ouvrard

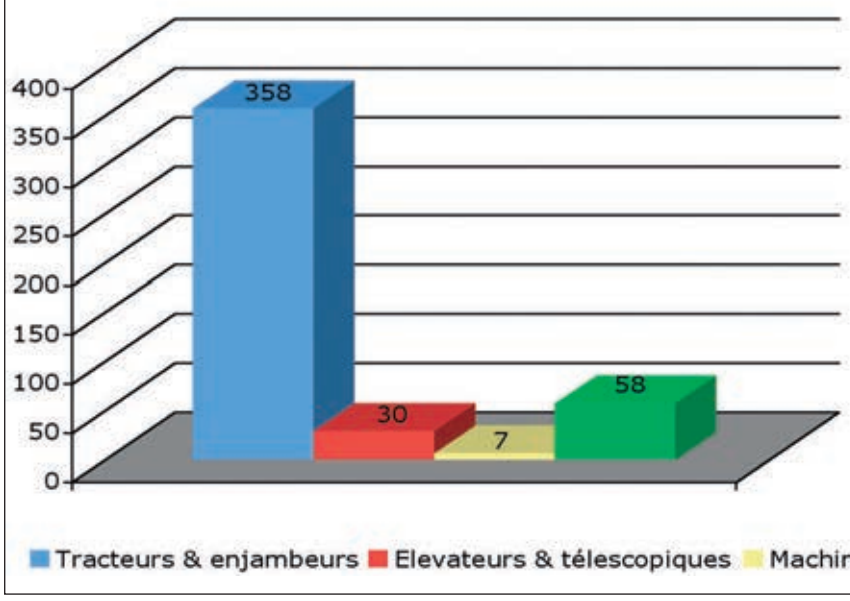
(1)La campagne implique également la FNCuma, le Syndicat national des entreprises de service et de distribution du machinisme agricole (Sedima), Groupama, le Crédit agricole assurances et l'APCA.

Forte augmentation des accidents de quad



Démocratisé, ce moyen de locomotion est rapide et surtout léger. Lors de la conduite, la position du pilote est déterminante. En outre, sans arceau ni ceinture de sécurité, le quad ne s'inscrit pas dans le haut du classement des véhicules agricoles les plus sécurisés.
Il faut tenir compte du fait que dans les exploitations agricoles, le quad consacre généralement 50 % de son temps aux travaux, l'autre moitié étant réservée aux loisirs.
Au vu du résultat du nombre d'accidents, toujours en augmentation, le Cemagref, à la demande de la MSA, a mis au point un système anti-renversement. Des capteurs placés sur le quad déterminent et anticipent en permanence le retournement de l'appareil. Pour le moment, il ne s'agit que d'avertisseurs sonore et visuel. À l'avenir, il sera possible d'intervenir sur la direction ou l'accélération de l'engin, pour rétablir une situation de stabilité et ainsi éviter le cabrage ou le renversement sur un côté, de l'appareil et de son pilote.

Nombre de retournements recensé entre 2005 et 2008



358 tracteurs et enjambeurs ont fait l'objet d'un renversement entre 2005 et 2008. On dénombre 30 élévateurs et télescopiques et 7 machines à vendanger ayant subi le même sort, durant cette même période. Relativement important lui aussi, le nombre d'accidents de quads retournés concerne 58 cas.

Source: CCMSA

0,99% sur tous les tracteurs Case IH**

CASE IH AGRICULTURE



Offre de financement exceptionnelle jusqu'au 31 mai 2010
***Taux nominal de 0,99% (hors frais de dossiers et hors assurance facultative) pour un crédit amortissable, avec 5 échéances dont la première à 1 mois de la livraison, suivie de 4 échéances annuelles. Intervention dans la limite de 82% du prix tarif HT.**
Exemple : pour un prêt de 10 000 €, vous remboursez une première échéance de 1 970 € à 1 mois de la livraison et 4 échéances annuelles de 2 060 €. Frais de dossiers : 60 €. TEG annuel fixe : 1,283% (hors assurance facultative). Durée totale du crédit : 49 mois. Coût total du crédit : 270 € (hors assurance facultative). Offre réservée aux exploitants agricoles, CUMA, Entreprises de Travaux Agricoles pour tous les tracteurs neufs Case IH** vendus par les concessionnairest du réseau Case IH participant à l'opération. Sous réserve d'acceptation du crédit par votre Caisse Régionale de Crédit Agricole participante, prêteur.
Offre valable jusqu'au 31 mai 2010.
CASE IH : POUR CEUX QUI EXIGENT PLUS.
**Hors gammes Quantum V et Quantum N de Case IH.

Ets MARÉCHAL
58 Donzy **03 86 39 30 51**
58 Corbigny **03 86 20 04 78**
18 St Satur **02 48 54 12 97**

Ets VEZIN
58 Sermoise **03 86 90 98 98**
18 Torteron **02 48 76 41 64**

Ets VIARD
71 Cressy/Somme **03 85 84 88 10**

MASSEY FERGUSON
ROUGE ET FIABLE
VISIONNAIRE PIONNIER LEADER SÉRIEUX FIABLE DISPONIBLE FIER ENGAGÉ
Entièrement conçues et fabriquées sur le site de Beauvais dans l'Oise (60), les gammes MF 5400, 6400, 7400 et 8600 apportent une réponse à chaque type de besoins agricoles : des innovations et des réponses concrètes pour les éleveurs, les céréaliers et les entrepreneurs ; un vaste choix de transmission sans débrayer ; un budget tracteur en toute tranquillité grâce aux solutions de financement MF Finance et au contrat d'entretien et de couverture en réparation **manager** ; un service client de proximité grâce à un réseau de 120 concessionnaires et 300 points service.
MASSEY FERGUSON, UNE EXPERIENCE D'AVANCE



MF 5400 - 6400 - 7400 - 8600

BAZOLLES MOTOCULTURE
58 Bazolles **03 86 38 97 09**
ETS GATELLIER
58 Suilly-la-Tour **03 86 26 33 93**
SOMAC
89 Perrigny **03 86 94 25 70**
SARL LUCAS
89 Cruzy-le-Châtel **03 86 75 20 98**
Antenne à Nuit/Ravière **03 86 55 71 56**
Antenne à Leuglay **03 80 81 86 60**
SARL MORTIER
21 Censerey **03 80 84 43 76**



Nos médailles ?
En 78 ans, Fendt a reçu les plus hautes distinctions pour ses apports technologiques au machinisme agricole. Ces innovations, nous les avons systématiquement déployées sur nos gammes.
D'année en année, nos matériels ont gagné en polyvalence, en fonctionnalité, en puissance et toujours en fiabilité. Aujourd'hui nous vous offrons un outil qui consomme peu, dure longtemps et conserve sa valeur.
Travailler avec ces certitudes, c'est s'ouvrir de nouvelles perspectives.

ETS BOUCHERON
89 Lezinnes **Tel. 03 86 75 63 22**
Agent: **BSA** 89 Cussy **Tel. 03 86 33 11 24**
ETS DE BRUIN
89 Cerisiers **Tel. 03 86 96 20 08**
89 Charny **Tel. 03 86 63 09 13**
Agent: **OUANNE AGRI**
89 Ouanne **Tel. 03 86 47 65 87**
ETS VALAGRI
21 Brazey en Plaine **Tel. 03 80 32 00 60**
21 Renève **Tel. 03 80 55 09 78**
www.valagri.fr

AGCO Your Agriculture Company FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation
www.fendt.fr
FENDT Voir plus loin

Les gros quatre cylindres font de

Avec des modèles quatre cylindres culminant à 150 chevaux, les tracteurs 6 cylindres d'entrée de gamme perdent de leur intérêt surtout s'ils ne sont pas réservés au travail du sol.

Tracteur de tête sur les exploitations de polyculture élevage ou second tracteur en grandes cultures, le tracteur de 120 à 140 chevaux est le plus souvent un modèle six cylindres. À l'aise et efficace sur des travaux de traction, il pêche en revanche par son manque de maniabilité et par sa gourmandise en carburant lors des travaux légers et au transport. Avec la progression de la puissance des quatre cylindres ces cinq dernières années – tous les constructeurs ont des modèles de 120 chevaux et plus - le six cylindres ne se justifie plus aussi facilement. Sur une exploitation de polyculture élevage, revenir à un tracteur de tête quatre cylindres permet de rentabiliser ce dernier sur un plus grand nombre d'heures. Et en grandes cultures, le second tracteur est rarement dédié aux travaux lourds.

Argument principal des nouveaux quatre cylindres, l'évolution technologique liée aux normes Tier 3, a largement fait progresser les performances des moteurs. L'adoption de l'injection par rampe commune, du turbo refroidi, de la gestion électronique ont permis d'augmenter la puissance et le couple tout en élargissant la plage d'utilisation. Les courbes se rapprochent ainsi de celles des six cylindres. Il devient possible de travailler à régime réduit sans prendre le risque de voir le moteur s'effondrer à la moindre sollicitation.


La polyvalence d'un quatre cylindres de plus de 120 chevaux permet de rentabiliser le tracteur sur un plus grand volume d'heures.

Des moteurs performants

Pour s'en convaincre, le tractoriste Fendt a comparé les performances de ses tracteurs 400 et 700 de même puissance. *«Lors des passages au banc, les performances des moteurs se sont révélées très proches. Cela se confirme pour les travaux ou le gabarit du tracteur a peu d'influence comme au transport, au travail du sol superficiel ou encore avec des outils animés. Sur ces types d'application, le moteur quatre cylindres se montre d'ailleurs plus économique que le six cylindres»* explique Antoine Brissart, chef produit tracteur chez Fendt. Autre évolution, la gestion électronique des moteurs common rail s'est accompagnée chez plusieurs tractoristes d'un dispositif de surpuissance ou powerboost. Celui-ci permet un accroissement momentané (de 10 à 25 ch selon les marques) de la puissance au transport ou lors des travaux à la



COMPARAISON TECHNIQUE DE MODÈLES

Marques	Modèles (nom commercial)	Puissance au régime nomina (Chevaux)
Claas	Arion 540	135
	Arion 620	135
Deutz-Fahr	Agrotron M410	134
	Agrotron M600	132
Fendt	414 Vario	144
	714 Vario	147
Massey Ferguson	5480	135
	5475	135
New Holland	T6060Elite	132
	T6050Elite	125
Valtra	N 141 Hitech	150
	T131 Hitech	148

(1) en option.

JOIGNY 03.86.62.18.84
SA JEANDOT Pneus
TONNERRE 03.86.55.45.75
Promotion*
Sur la dimension 460.70 x 24 XMCL
3 raisons pour ne pas attendre
- Jusqu'au 30 avril 2010, 40 euros de chèque carburant par pneu.
- Jusqu'au 31 mai 2010, 100 euros hors taxes déduit par pneu sur la facture.
- Jusqu'au 31 octobre 2010, AGILOR à taux 0%
460.70 x 24 (17.5 x 24) XMCL
560.00€* de Gain
MICHELIN Exelagri
*pour un achat de 4 pneus avant le 30 avril 2010, voir condition aux points de vente

JOHN DEERE vous propose
le CONFORT à MOINDRE COÛT !
- Jusqu'au 31 MAI
Offrez-vous la suspension de pont avant TLS, pour 1€ de plus sur les gammes 6000 premium et 7000
Sas BENOIT • Aunay 03 86 78 19 00 • Sauvigny 03 86 71 65 35 • Clamecy 03 86 27 59 60
Sarl GIACOMEL • Auxonne 03 80 27 08 00
Ets PRIEUR • Juilly 03 80 97 09 28
SV PRO • Monéteau 03 86 72 09 30 • Sens 03 86 65 55 67 • Chatillon 03 80 91 53 26
JOHN DEERE
Solide. Stable. John Deere

l'ombre aux petits six cylindres



prise de force. C'est notamment le cas chez John Deere, *«la surpuissance permet d'obtenir un rapport poids/puissance très intéressant pour le transport et les travaux à la prise de force»*. Le tracteur six cylindres ne semble donc plus faire la différence avec son moteur. Il conserve toutefois un avantage pour les travaux lourds du fait de son gabarit. À quelques exceptions près, les tracteurs quatre cylindres de plus de 120 chevaux disposent d'une capacité de relevage arrière se rapprochant de celles des six cylindres. En revanche leur empattement court ne favorise pas leur comportement au labour, au décompacteur… L'obligation d'alourdir fortement l'avant du tracteur fait perdre l'avantage du poids et l'équilibre global du tracteur est parfois difficile à trouver.

Estimer la part des travaux lourds

«La moins bonne efficacité en traction se traduit par une dégradation de la consommation. On obtient même une consommation inférieure avec le six cylindres. On retrouve le même retournement de situation du côté de la nervosité, le 6 cylindres devient plus réactif à la charge». Le chef produit Fendt estime ainsi qu'au-delà de 50 % de travaux lourds dans les tâches effectuées, le six cylindres se justifie encore.

Le tracteur quatre cylindres a progressé dans d'autres domaines. Un circuit hydraulique load sensing avec un débit supérieur à 100 l/min équipe couramment les plus de 120 ch, souvent de série ou à coup sûr en option. Ces tracteurs sont proposés dans des finitions haut de gamme équivalentes à celles des six cylindres avec lesquelles ils partagent la même cabine. Distributeurs électrohydrauliques, automatismes de bout de champs, cabine et pont suspendus font partie de la dotation de base. Les constructeurs notent d'ailleurs que le prix inférieur du quatre cylindres à puissance identique permet à l'acheteur de choisir un tracteur bien équipé. Dans certaines marques, à équipement et puissance identiques, le différentiel de prix peut atteindre 8 à 10% en faveur du quatre cylindres. Reste toutefois un point qui peut faire pencher pour le 6 cylindres, la transmission à variation continue équipe encore un nombre limité de quatre cylindres (Fendt, Valtra, John Deere).

MICHEL PORTIER



Le travail du sol avec un outil animé est particulièrement bien adapté aux puissants quatre cylindres, surtout avec une combinaison avant/arrière.

Photo: New Holland

QUATRE ET SIX CYLINDRES

	Cylindrée moteur (cm³)	Couple maxi et régime moteur correspondant (Nm et trs/min)	Débit hydr. pompe principale (l/min)	Capacité max de relevage (kg)	Poids vide (kg)	Empattement (mm)
4 cyl.	4525	585 1 650	110 (1)	6500	5 400	2 560
6 cyl.	6788	580 1 650	110	6500	5 950	2 820
4 cyl.	4 038	599 1600	120	9 200	5 155	2420
6 cyl.	6 057	527 1600	120	9 200	5 460	2647
4 cyl.	4038	613 1 400	110 (1)	7 450	5 450	2 417
6 cyl.	6057	640 1 450	110	8500	6600	2 700
4 cyl.	4900	625 1 400	110 (1)	6000	4610	2 670
6 cyl.	6600	607 1 400	110 (1)	6000	5 400	2 830
4 cyl.	4485	594 1 400	113	7 864	5 010	2 412
6 cyl.	6728	593 1 400	113	8257	5 400	2 740
4 cyl.	4900	580 1 500	103	7 700	4950	2 565
6 cyl.	6600	580 1 500	103	7 700	5 650	2 748

NOUVEL AGROTRON TTV 630
UNE BÊTE DE PUISSANCE ET DE SOBRIÉTÉ !

FINANCEMENT
5 campagnes
à 0%*

1ère échéance à 6 mois
de livraison

DEUTZ FAHR
B100
24 MOIS GARANTIE
AGRExe
DCR

*Sous réserves d'acceptation du dossier - Offre jusqu'au 21 juin

Sarl BOURGOIN 45 Courtenay 02 38 97 40 29
MALECOT POIRIER AGRI SAS 58 St Loup 03 86 26 24 49
et ses agents Ets HUYGEN 89 Béon 03 86 73 42 11 - Ets BOURGEAT 58 Varzy 03 86 29 48 43- Ets VOISIN 58 Château Chinon 03 86 79 41 92
Ets RABEUX 58 Brassy 03 86 22 24 97

NEW HOLLAND T6000, T7000, T7500, T8000
LA GRANDE PUISSANCE
SIGNÉE NEW HOLLAND

T6090
T7000 PC
T7000 AC
T7500
T8000

T8000 : La grande puissance a trouvé son emblème
4 modèles de 248 à 360 chevaux maximum
T7500 : Tout le confort de la variation continue
5 modèles de 141 à 216 chevaux maximum
T7000 Auto Command™ : Tout simplement le meilleur !
5 modèles de 167 à 251 chevaux maximum
T7000 Power Command™ : En position de force !
4 modèles de 167 à 242 chevaux maximum
T6000 Active Range et Active Power Command™ :
4 modèles de 115 à 178 chevaux maximum

NEW HOLLAND AGRICULTURE
SPÉCIALISTE DE VOTRE SUCCÈS

Chez vos concessionnaires

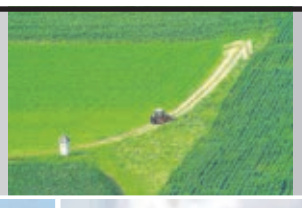
Sarl Manière
18 RUE DES MURIERS
21690 VERREY Sous SALMAISE
Tél. 03 80 35 80 66
Fax. 03 80 35 86 63
E mail : sarlmaniere@wanadoo.fr

Route de Chaumont
21401 CHATILLON/SEINE CEDEX
Tél. 03 80 91 52 21 - Fax. 03 80 81 55 13
10, Route Nationale - 21110 LONGEAULT
Tél. 03 80 48 91 60 - Fax 03 80 48 91 69
Route de Langres - Bp 2006 - 52901 CHAUMONT
Tél. 03 25 30 62 70 - Fax. 03 25 32 57 32

Nodimat

Toutes nos occasions sont sur www.nodimat.com

NOTRE PLUS BELLE INVENTION,
VOTRE RENTABILITÉ.





LA VARIO POUR TOUS



Nos médailles ?
En 78 ans, Fendt a reçu les plus hautes distinctions pour ses apports technologiques au machinisme agricole. Ces innovations, nous les avons systématiquement déployées sur nos gammes.
D'année en année, nos matériels ont gagné en polyvalence, en fonctionnalité, en puissance et toujours en abilité.
Aujourd'hui nous vous offrons un outil qui consomme peu, dure longtemps et conserve sa valeur.
Travailler avec ces certitudes, c'est s'ouvrir de nouvelles perspectives.

SONIMAT
Nevers 03 86 61 24 78
Perroy 03 86 39 30 64
Alluy 03 86 79 41 16

FENDT
Voir plus loin

AGCO
Fendt est une marque déposée d'AGCO Corporation
www.fendt.fr

Transmission à variation continue

Une révolution pour le viticulteur

Fendt et Same ont été les premiers tractoristes à en présenter, d'autres constructeurs devraient prochainement les rejoindre. Inconnus jusqu'alors en viticulture, les tracteurs à variation continue offrent de nouvelles possibilités de conduite.

De par la possibilité de piloter simultanément et automatiquement la transmission et le régime moteur, la transmission à variation continue Vario dénote de l'offre actuelle de transmissions presqu'exclusivement mécaniques, recevant parfois deux rapports sous charge. Ne proposant qu'une gamme, cette transmission hydromécanique offre une plage infinie de rapports de 0 à 40 km/h et se révèle réactive. Départ arrêté, le Vario 200 atteint sa vitesse maximale en moins de 7 secondes.

Tout en souplesse

Fendt adopte une conduite dite par impulsions. En cabine, le conducteur dispose d'un accoudoir droit terminé par le levier de transmission. En poussant vers l'avant le levier, le tracteur se met à avancer. En multipliant les impulsions vers l'avant, le conducteur augmente progressivement le rapport d'avancement. Une impulsion prolongée aboutit à un résultat similaire. Pour réduire le rapport, il suffit de tirer le levier vers soi, toujours en dosant avec des impulsions courtes ou prolongées. En marche arrière, le fonctionnement est inverse, le rapport augmentant en tirant le levier vers soi.
Sur le côté du levier, un curseur sélectionne le taux d'accélération (I, II, III et IV) donné par chaque impulsion. Avec cette transmission, le conducteur peut travailler à des vitesses très basses (à partir de 20 m/h), notamment pour les travaux de broyage de pierre entre les rangs.
Par ailleurs pour changer de sens, le conducteur a le choix entre une commande classique au volant ou une impulsion sur la gauche avec le levier de transmission. Une impulsion du levier vers la droite active le régulateur de vitesses Tempomat (vitesse préprogrammée). Même au point mort, la transmission est toujours active : le tracteur reste immobile même avec les freins à main et au pied relâchés. C'est une sécurité supplémentaire dans les pentes.

Une conduite automatique et économique

En activant le système TMS (optionnel selon les versions), le tracteur atteint et maintient automatiquement une vitesse programmée ou ajustée manuellement. Il pilote alors conjointement le régime moteur et la transmission, de façon à rouler dans les régimes les plus bas, donc économiques, sans pénaliser les performances du véhicule (voir Régulation du TMS). Ce pilotage est intéressant pour des travaux du sol notamment dans du parcellaire hétérogène ou vallonné.
Avec le TMS, le conducteur peut également conduire à la pédale : comme sur une boîte de vitesses automatique sur une voiture, le chauffeur gère sa vitesse d'avancement en appuyant plus ou moins sur la pédale, sans se préoccuper du régime ou du rapport de transmission. Ce type de conduite se révèle très utile au transport. Par l'absence de palier, la progressivité de la transmission procure un confort de conduite sans à-coups.
Enfin, le chauffeur peut privilégier le régime de prise de force. Le régime moteur reste constant, tandis que le rapport de transmission évolue, en maximisant la vitesse d'avancement. Cette conduite trouve son intérêt dans des travaux de tonte d'enherbement ou de pulvérisation avec un appareil doté d'un débit proportionnel à l'avancement.

LUDOVIC VIMOND

La PULVÉRISATION JOHN DEERE
vous apporte
LA SOLUTION
intelligente !





- Gamme trainée 700, 700 i, 800, 800 i
- Coupure des tronçons Sprayer Pro
- Suivi de rampe Boom Trac
- Guidage type parallèle Tracking
- Gestion automatique du rinçage du Pulvé Autodilute (nouveau système exclusif)

Sas BENOIT	• Aunay	03 86 78 19 00	• Sauvigny	03 86 71 65 35	• Clamecy	03 86 27 59 60
Sarl GIACOMEL	• Auxonne	03 80 27 08 00				
Ets PRIEUR	• Juilly	03 80 97 09 28				
SV PRO	• Monéteau	03 86 72 09 30	• Sens	03 86 65 55 67	• Chatillon	03 80 91 53 26

JOHN DEERE
Solide. Stable. John Deere

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Céréales 16 avril

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

Récolte 2009: Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 8,37 du 16 au 30 avril pour toutes céréales.

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2009

Rendu	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	76/220/11%	avril-juin	102,00	V C
Saône-et-Loire	BPMF 220/11% mini	avril-juin	110,00	N C
Sud Côte d'Or	BPMF 220/11% mini	avril-juin	106,00	T C
Nord Côte d'Or	BPMF 220/11% Mini	avril-juin	102,00	N C

BLÉ DUR — RÉCOLTE 2009

Sud-Est	normes semoulières	avril	143,00	N C
Sud-Ouest	normes semoulières	avril	135,00 à 140,00	N C, selon départ

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2009

Sud Côte d'Or	62-63kg/hl	avril-juin	82,00	A C
Aube/Yonne	62-63kg/hl	avril-juin	82,00	A C
Sud Est	68-70kg/hl	avril-juin	108,00 à 110,00	N C

MAÏS — RÉCOLTE 2009

Sud Côte d'Or		avril-juin	122,00	A C
Sud Est		avril-juin	123,00	T C

AVOINE noire — RÉCOLTE 2009

Sud Côte d'Or	50 kg/hl	avril	77,00	T C
Aube/Yonne	51-52kg/hl	avril-mai	80,00	V C

Pailles et fourrages 14 avril

Paille de blé : Centre-Bassin parisien A titre indicatif Balle rectangulaire (départ champ) 300-400 kg :45 E/t. Balles pickup (départ champ) 25kg : inc. **Nord-Est** Balles de 20-25 kg à l'abri, **région Dunkerque, Nord Pas de Calais, Somme** : inc. Grosses balles rectangulaires de 300-400 kg départ toutes régions, à l'abri : 40 E/t. Balles rondes en 1,20 m de diamètre : inc.

Foin de prairie : Centre-Bassin parisien Loiret, Seine-et-Marne, balles pickup 25 kg : inc. 200 à 300 kg balles rectangulaires (sous abri) : inc. balles rondes : inc. Nord-Est Petite balle de 20 kg, de bonne qualité, Balle pickup 20 kg: inc. balles rectangulaires (sous abri) :inc.

Luzerne :

Centre-Bassin parisien A titre indicatif 1ère coupe : inc., balles rondes 1e coupe : inc., petits ballotsinc., balles rondes 1e coupe :inc., petits ballots

Conjoncture céréales

Le stock de report de blé revu à la baisse

En raison d'une reprise des exportations, le stock de report en blé tendre sera moins élevé que prévu. Peu de changement en revanche pour l'orge et le maïs.

Grâce à un excellent bilan d'exportation, inespéré en début de campagne, le stock de report de blé tendre en fin de campagne se trouvera sensiblement allégé.

Le conseil spécialisé céréales de FranceAgri- Mer réuni le 14 avril a en effet augmenté ses prévisions d'exportation de blé tendre à destination des pays tiers de 400 000 t en les portant de 8,8 à 9,2 Mt. Le rythme des sorties et des prises de certificats depuis quelques mois justifie cet ajustement qui sera peut-être une nouvelle fois revu en hausse si la cadence actuelle des ventes vers les pays tiers se poursuit. Au 1er mars, 7,2 Mt de blé tendre avaient été chargées pour les destinations pays tiers, y compris vers quelques destinations atypiques, bien que la destination naturelle du blé français demeure de très loin le bassin méditerranéen, l'Algérie comme premier client et l'Afrique noire.

Cette augmentation des exportations, permettra de réduire d'autant le stock pléthorique prévu en début de campagne. La hausse des exportations s'accompagnant d'une révision en baisse de la collecte, le stock de report est annoncé en baisse de 475 000 t à 3,52 Mt. C'est encore quelque 14% de plus que le report déjà élevé de 2008/2009 et comme la prochaine récolte risque d'être abondante (augmentation des surfaces et bon état des cultures) les perspectives d'une remontée significative des prix sont limitées, même si depuis le mois de mars on enregistre une légère embellie.

Légère révision des bilans orge et maïs

Néanmoins, c'est grâce au niveau concurrentiel des prix français (et européens) que ce dégagement par l'export à pu se réaliser, y compris face à l'origine Mer Noire, grand concurrent sur le marché international. Les Russes, en particulier, pourraient encore exporter 5 à 6 Mt d'ici à la fin de la campagne et ils disposent d'un stock d'intervention de 8 Mt, mais dont la qualité serait incertaine. Quant à l'Ukraine, il ne lui reste plus beaucoup de blé à exporter. Le Kazakhstan, par contre, dispose encore d'un fort potentiel exportable. Sur le marché intérieur.

Le bilan prévisionnel orge a été peu modifié, les incorporations par les fabricants d'aliments du bétail étant reconduites à 1,7 Mt et les ventes à l'UE augmentées de 75 000 t. Le stock de report est abaissé de 100 000 t à 3,7 Mt dont 1 Mt en stockage d'intervention. C'est 135% de plus qu'en 2008/2009. A la date du 14 avril, les offres françaises à l'intervention portaient sur 1,06 Mt, ayant très peu évolué en trois semaines malgré les cours de marché largement inférieurs aux prix d'intervention.

Le stock de report de maïs s'alourdit de 200 000 t, passant à 2,68 Mt. Ce qui est élevé, en raison d'une diminution des prévisions de ventes à l'Union européenne de 120 000 t à 6,45 Mt et de 100 000 t des utilisations par les fabricants d'aliments ramenées à 2,6 Mt en raison de la concurrence des céréales à paille aux prix nettement plus attractifs.

Alimentation animale

FRANCE (DISPONIBLE OU RAPPROCHÉ) En Euro/tonne

	16 avril	9 avril
Blé fourrager Dép. E-et-L A.R.*sans garantie*	102	97
Blé meunier Départ E-et-L A.R.	112	104
Blé standard Rendu Rouen A.R.	116-117	113,75
Blé standard Rendu Rouen N.R. (oct.-déc.)	128	119
Orge Rendu Rouen (rapp.) N.R.(oct.-déc.)	102-103	98,50
Orge de Mouture Rendu Rouen (rapp.) A.R	93	92
Orge de Mouture Dép. E.-et-L (rapp.) A.R.	83	83
Maïs FOB Rhin (avril-juin)	140	134
Tournesol Rendu Saint-Nazaire	320-330	325
Pois Départ Oise	150	147
Colza Rendu Rouen (avr.)	305	309





Viande bovine

Commission interdépartementale de Dijon Bovins destinés à l'engraissement du 12 au 18 avril

RACE CHAROLAISE

Cat.	Âge	Poids	Classe	SEM. PRECEDENTE Cot Reg.	Diff.	SEMAINE EN COURS Cotation	Ecart	MARCHES Moulins-Engilbert			Sancoins			St Christophe			Châteaumeillant		Bourg en Bresse	
MÂLES	6/12 M	250	E	INC				200-250	INC	INC	200-250	INC		-300	INC	INC	200-250	INC	200-250	INC
			U	2,73	-0,02	2,73	=		2,90	3,20		3,07			2,68	2,85		2,95-3,10		INC
			R	INC					2,80	2,90		2,97			2,61	2,68		2,60-2,95		INC
		300	E	INC				250-300	INC	INC	250-300	INC		300-350	INC	INC	250-300	INC	250-300	INC
			U	2,62	=	2,60	-0,02		2,80	3,00		2,82			2,49	2,87		INC		2,80
			R	INC		2,44	-		2,45	2,80		2,65			INC	INC		INC		2,40
		350	E	INC				300-350	INC	INC	300-350	INC		350-400	INC	INC	300-350	2,75-3,35	300-350	INC
			U	2,50	0,01	2,48	-0,02		2,55	2,75		2,62			2,43	2,52		2,60-2,75		2,55
			R	2,36	0,01	2,34	-0,02		2,35	2,55		2,42			INC	INC		2,30-2,60		2,20
		400	E	INC				350 - 400	2,65	2,75	350-400	INC		400-450	INC	INC	350-400	2,61-2,75	350-400	INC
			U	2,35	0,01	2,34	-0,01		2,45	2,65		2,48			2,35	2,54		2,44-2,61		2,35
			R	2,24	=	2,24	=		2,25	2,45		2,36			2,18	2,35		2,29-2,44		2,10
	12/18 M	450	E	INC				400-450	2,55	2,80	400-450	INC		450-500	INC	INC	400-450	INC	400-450	INC
			U	2,19	0,01	2,19	=		2,38	2,55		2,38			2,17	2,39		2,33-2,50		INC
			R	2,10	=	2,10	=		2,20	2,38		2,26			2,10	2,17		INC		INC
		500	E	INC				450-500	INC	INC	+ 500	INC		500-600	INC	INC	+ 500	INC	+ 500	INC
			U	2,06	=	2,06	=		2,20	2,43		INC			2,09	2,26		INC		INC
			R	INC					2,10	2,20		INC			1,99	2,09		INC		INC
FEMELLES	6/12 M	270	E	INC				220-300	INC	INC	250-300	INC		220-300	INC	INC	220-300	INC	250-300	INC
			U	2,06	-0,01	2,04	-0,02		2,20	2,45		2,13			2,21	2,50		2,15-2,50		2,25
			R	1,98	=	1,98	=		1,90	2,20		2,05			1,72	2,05		2,00-2,15		1,90
	12/24 M	400	E	INC				400-450	INC	INC	+ 350	INC		- 400	INC	INC	-400	INC	350-400	INC
			U	1,86	=	1,82	-0,04		1,90	2,10		INC			1,91	2,17		INC		2,00
			R	1,75	=	1,71	-0,04		INC	INC		INC			1,60	1,91		INC		1,80

Moulins-Engilbert : La qualité et l'importance des volumes présentés permettent d'attirer de nombreux acheteurs et de réaliser une vente quasi-totale à des cours facilement maintenus.Laitonnes: offre de meilleures qualité entrainant des transactions plus fluides, à des cours fermes, mais qui restent bien inférieurs aux tarifs de l'année passée. **Sancoins :** Cours reconduitsdans les mâles avec un plus dans les animaux de qualité toujours difficile en laitonnes. **Saint-Christophe :** Apports de qualité correcte pour la saison.La vente est plus active , grâce aux différents acheteurs qui sont plus en plus présents. Le marché des femelles stagne.
Châteaumeillant : Présentation de qualité hétérogène, les sujets de bonne qualité se valorisent facilement à des prix fermes. L'offre de second choix est un peu plus difficile à valoriser. laitonnes: l'ambiance commerciale est calme, malgré tous les cours sont reconduits. **Bourg en Bresse :** Beaucoup d'apports, peu de demande, vente très calme, des invendus.

MOULINS-ENGILBERT Sicafome 20 avril

Effectif: Bovins gras : 05 • Broutards: 576 • Génisses + 2 ans: 52 • Génisses - 2 ans : 69 • Laitonnes : 393 • Taureaux : 07 • Taurillons: 16 • Vaches: 263 • Vaches suitées: 11 • Veau :03 Culards: 30 • Divers: 11

	E	U	R	O
Taurillons 600 à 660kg (1220 à 1340€)	-	1,85 à 2,15	2,82 à 3,20	-
Broutards <200kg (640 à 650€)	-	3,30 à 3,40	-	-
Broutards 200 à 250kg (640 à 780€)	-	2,90 à 3,28	2,80 à 2,90	-
Broutards 250 à 300kg (660 à 840€)	-	2,75 à 2,95	2,50 à 2,75	-
Broutards 300 à 350kg (810 à 940€)	2,75 à 2,90	2,55 à 2,75	2,35 à 2,55	-
Broutards 350 à 400kg (820 à 1000€)	-	2,40 à 2,60	2,22 à 2,40	-
Broutards 400 à 450kg (880 à 1070 €)	-	2,30 à 2,50	2,15 à 2,30	-
Broutards 450 à 500kg (960 à 1260€)	2,43 à 2,58	2,20 à 2,43	2,10 à 2,20	-
Broutards 500 à 600kg (1050 à 1250€)	-	2,05 à 2,25	-	-
Laitonnes -220kg (390 à 490)	-	2,25 à 2,78	2,00 à 2,25	-
Laitonnes 220 à 300kg (480 à 620€)	-	2,15 à 2,40	2,00 à 2,15	-
Laitonnes +300kg (590 à 890)	-	1,95 à 2,24	1,75 à1,95	-
Génisses 12/24 mois -400kg (650 à 810€)	-	2,00 à 2,24	1,70 à 2,00	-
Génisses 12/24 mois 400 à 450kg (740 à 850€)	-	1,90 à 2,05	1,80 à 1,90	-
Génisses 12/24 mois +450kg (800 à 1020€)	-	1,80 à 2,10	1,70 à 1,80	-
Génisses 24/36 mois (640 à 1760€)	2,10 à 2,70	1,75 à 2,10	1,55 à 1,75	-
Vaches -5 ans	2,00 à 2,30 (1000 à 1650)	1,65 à 2,00 (800 à 1300)	1,55 à 1,65 (690 à 1080€)	-
Vaches 5 à 10 ans	1,90 à 2,10(1230 à 1560)	1,62 à 1,90 (880 à 1530€)	1,45 à 1,62 (780 à 1050€)	-
Vaches +10 ans	-	1,45 à 1,78 (850 à 1470)	1,35 à 1,45 (790 à 900)	1,15 à 1,35 (680 à 900)
Vaches suitées	mâle/femelle	1150 à 1520		
Taureaux (1170 à 1640€)	-	1,50 à 1,70	1,40 à 1,50	

Amenés 1 447 (90% de vendus). Apports de saison.
Broutards : L'offre est de qualité plus moyenne témoignant ainsi de l'approche de la fin de saison hivernale. Si les cours sont facilement maintenus en sujets d'avenir de moinsde350kg, on remarque que le tri reste sévère en marchandiseitalienne traduisant ainsi les difficultés rencontrées pour écoules les babys gras en zone sud européenne. **Laitonnes :** La vente demere laborieuse notamment en qualité médiocre. **Vaches/Génisses 30mois :** Transactions régulières avec une demande ciblée sur les herbagères ou encore sur les bonnes vaches lourdes. **Taureaux:** Hausse saisonnière des tarifs.
UNE FOIRE CONCOURS AU CULARDS D'ENGRAISSEMENT : VENDREDI 30 AVRIL(inscriptions avant le 23 avril à 17h30).
DIVERS : Broutard culard 270 à 364kg : 990 à 1130E (3,01 à 3,67) -Broutard culard 421 à 508kg : 1310 à 1460E (2,87 à 3,37) Génisses culardes : 348 à 616kg : 1420 à 2100E (3,39 à 4,08) - Génisses formées 2 à 3ans : 524 à 664kg : 1520 à 213E (2,62 à 3,21) - Génisses culardes 1an: 254 à 299kg : 1060 à 1180E (3,95 à 4,17)

SANCOINS 14 avril

Bovins de boucherie
Amenés 205, dont 2 bœufs, 60 génisses, 128 vaches, 12 taureaux et 3 jeunes bovins.
Léger mieux pour les animaux de bonne conformation.

Saint-Christophe-en-Brionnais 14 avril

Total des animaux présentés sur le marché
Amenés 134, dont 2 bœufs, 59 génisses, 57 vaches, 13 taureaux et 3 jeunes bovins.
Commerce plus calme. Les cours sont reconduits.

Gros Bovins d'élevage, d'engraissement

14 avril

Amenés 223 broutards et 200 sujets d'embouche.
Cours reconduits en broutards mâles avec un peu plus d'animaux de qualité. Marché toujours difficile en laitonnes.
En embouche, cours soutenus, toutes catégories.
Au kg : Broutards Charolais mâles 200-250 kg E inc.; U 3,07 (+0,02); R 2,97 (+0,02); 250-300 kg E inc.; U 2,82 (=); R 2,65 (=); 300-350 kg E inc.; U 2,62 (=); R 2,42 (=); 350-400 kg E inc.; U 2,48 (+0,02); R 2,36 (=); 400-450 kg E inc.; U 2,38 (=); R 2,26 (=); 450-500 kg E inc.; U inc.; R inc.; plus de 500 kg E inc.; U inc.; R inc.; Limousins mâles 200-250 kg E inc.; U inc.; R inc.; 250-300 kg E inc.; U inc.; R inc.; 300-350 kg E inc.; U inc.; R inc.; plus de 350 kg E inc.; U inc.; R inc.; Croisés races à viande mâles 200-250 kg E inc.; U inc.; R inc.; 250-300 kg E inc.; U inc.; R inc.; 300-350 kg E inc.; U inc.; R inc.; plus de 350 kg E inc.; U inc.; R inc.; Croisées races à viande femelles plus de 300 kg U inc.; R inc. Broutardes Charolaises femelles 200-250 kg E inc.; U 2,18 (=); R 2,07 (=); 250-300 kg E inc.; U 2,13 (=); R 2,05 (=); 300-350 kg E inc.; U 2,00 (=); R 1,85 (=); plus de 350 kg E inc.; U inc.; R inc.; Limousines femelles 200-250 kg E inc.; U inc.; R inc.; 250-300 kg E inc.; U inc.; R inc.; plus de 300 kg E inc.; U inc.; R inc.; Croisées races à viande femelles 200-250 kg U inc.; R inc.; 250-300 kg U inc.; R inc.
A la pièce : Châtrons Charolais moins de 240 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; 240-300 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; plus de 320 kg 12-24 mois U inc.; R inc. Génisses Charolaises moins de 240 kg 12-24 mois U 1100,00 (=); R 760,00 (=); 240-300 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; plus de 320 kg 12-24 mois U 1300,00 (=); R 1100,00 (=); moins de 240 kg 24-36 mois E inc.; U inc.; R inc.; 240-300 kg 24-36 mois U inc.; R inc.; plus de 320 kg 24-36 mois E inc.; U inc.; R inc. Vaches Charolaises légères moins de 240 kg moins de 5 ans E 1200,00 (=); U 1100,00 (=); R 780,00 (=); lourdes plus de 320 kg moins de 5 ans E 1550,00 (=); U 1200,00 (=); R 1070,00 (=); légères moins de 240 kg plus de 5 ans E 1150,00 (=); U 1000,00 (=); R 700,00 (=); O 550,00 (=); lourdes plus de 320 kg plus de 5 ans E 1400,00 (=); U 1150,00 (=); R 1100,00 (=); O 700,00 (=).

Veaux d'élevage 14 avril

Amenés 75.
Le commerce est plus difficile avec une légère baisse des cours.
A la pièce : Veaux Charolais mâles légers 225,00-310,00-275,00 (-10,00); lourds 310,00-375,00-345,00 (-10,00); conformation supérieure 375,00-425,00-400,00 (-10,00); Charolaises femelles légères 195,00-255,00-225,00 (-10,00); lourdes 255,00-330,00-315,00 (-10,00); conformation supérieure 330,00-390,00-365,00 (-10,00); Croisés Charolais Normands mâles légers 225,00-295,00-265,00 (=); lourds 295,00-350,00-335,00 (-5,00); conformation supérieure 350,00-405,00-380,00 (-10,00); Croisées Charolaises Normandes femelles légères 205,00-250,00-225,00 (=); lourdes 250,00-315,00-305,00 (-5,00); conformation supérieure 315,00-370,00-345,00 (-10,00); Croisés Charolais Frisons mâles légers inc.; lourds inc.; conformation supérieure inc.; Croisées Charolaises Frisonnes femelles légères inc.; lourdes inc.; conformation supérieure inc.; Montbéliards mâles légers inc.; lourds inc.

Moyenne des correspondants - Commission régionale de cotations gros bovins entrée abattoir de Dijon

du 12 au 18 avril

	E	U	R	O	P
BOEUFS	-	-	3,20 (-0,02)	2,75 (-0,03)	-
GENISSES	-	4,02 (+0,02)	3,33 (+0,03)	2,97	-
VACHES	-	3,48 (+0,06)	3,23 (=)	2,68 (+0,01)	2,41 (=)
TAUREAUX	-	2,45	2,40	2,30	-
JEUNES BOVINS)	-	3,35 (+0,02)	3,08 (+0,02)	2,79 (-0,03)	

CORBIGNY Sicagemac 19 avril

Bovins:347	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Broutards (180-320 kg)	450-860	2,47-2,82
Broutards (320-400 kg)	840-1000	2,28-2,64
Broutards (410-485 kg)	930-1070	2,21-2,35
Laitonnes (200-300 kg)	400-640	1,83-2,43
Laitonnes (310-370 kg)	600-730	1,84-2,05
Génisses 16-24 mois (350-460 kg)	740-930	1,79-2,13
Génisses 24-36 mois (480-650 kg)	770-1220	1,72-2,03
Vaches légères	630-850	-
Vaches entre deux	900-1050	
Vaches lourdes	1080-1300	-

En broutards lourds, seuls quelques lots triés voient leurs cours reconduits. Pour les légers, le commerce demeure actif à des tarifs inchangés. Vente suivie en laitonnes etgénisses à des tarifs stables. Vente rapide en vaches à des cours fermes.
Prochain marché : 26 AVRIL (PESEE 8H/VENTE 10H)

Bovins gras: 22 -
Vaches de viande : 2,90 à 3,14 €/kg de viande - Génisses de viande : 3,06 à 3,24 €/kg de viande -
Le placement est régulier à des tarifs inchangés.

Saint Christophe en Brionnais

14 avril

Amenés 624 broutards et 457 bovins maigres.
Apports de qualité correcte pour la saison. La vente est plus active grâce aux différents acheteurs qui sont plus présents. Le marché des femelles stagne. En bovins maigres, apports réguliers. Bonne vente. Bonne activité commerciale.
A la pièce : Broutards mâles moins de 200 kg inc.; 200-250 kg 580,00-720,00; 250-300 kg 680,00-850,00; 300-350 kg 830,00-900,00; 350-400 kg 900,00-990,00; 400-450 kg 980,00-1110,00; 450-500 kg 1000,00-1110,00; plus de 500 kg 1120,00-1150,00. Génisses laitonnes moins de 220 kg 400,00-620,00; 220-300 kg 460,00-590,00; plus de 300 kg 550,00-980,00. Taurillons moins de 300 kg inc.; 300-400 kg inc.; 400-450 kg 790,00-1000,00; 450-500 kg U 1,82-2,03; 500-600 kg inc.; plus de 600 kg inc. Génisses moins de 400 kg 12-24 mois 670,00-930,00; 400-450 kg 12-24 mois inc.; plus de 450 kg 12-24 mois 990,00-1200,00; 24-36 mois inc.; culardes 30 mois inc.; 2 ans et plus 540,00-2040,00-1290,00. Vaches moins de 5 ans 600,00-1550,00-1075,00; 5-10 ans 700,00-1500,00-1100,00; plus de 10 ans 590,00-1330,00-960,00; suitées inc. Châtrons inc.
Au kg vif : Broutards mâles moins de 200 kg U inc.; R inc.; 200-250 kg U 2,68-3,00; R 2,60-2,68; 250-300 kg U 2,68-2,85; R 2,61-2,68; 300-350 kg U 2,49-2,87; R inc.; 350-400 kg U 2,43-2,52; R inc.; 400-450 kg U 2,35-2,54; R 2,18-2,35; 450-500 kg U 2,17-2,39; R 2,10-2,17; plus de 500 kg U 2,09-2,26; R 1,99-2,09. Génisses laitonnes moins de 220 kg U 2,40-2,80; R 2,12-2,40; 220-300 kg U 2,21-2,50; R 1,72-2,05; plus de 300 kg U 2,07-2,23; R 1,70-2,07. Taurillons moins de 300 kg U inc.; 300-400 kg U inc.; 400-450 kg U 2,03-2,25; 450-500 kg U inc.; 500-600 kg U inc.; plus de 600 kg U inc. Génisses 400-450 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; plus de 450 kg 12-24 mois U 2,08-2,60; R 1,88-2,08; 24-36 mois U inc.; culardes 30 mois U inc.; 2 ans et plus U 1,46-3,70. Vaches moins de 5 ans U 1,45-2,44; 5-10 ans U 1,67-2,35; plus de 10 ans U 1,26-1,71; suitées U inc. Châtrons U inc.
Au kg net : Génisses moins de 400 kg 12-24 mois U 1,91-2,17; R 1,60-1,91.

SICAGIEB
MONTEDOUX
03340 MONTBEUGNY

TENDANCE semaine 16 du 19/04/10 AU 24/04/10

BROUTARDS charolais

POIDS	EXTRA	STANDARD	
300 KGS	2,59 €	2,44 €	maxi 12 mois
350 KGS	2,52 €	2,29 €	
400 KGS	2,36 €	2,21 €	maxi 15 mois
450 KGS	2,21 €	2,13 €	

Génisses Charolaises

POIDS	PRIX
200 KGS	2,13 €
250 KGS	2,06 €
300 KGS	1,98 € maxi 15 mois
350 KGS	1,91 € maxi 15 mois
400 kgs	1,82 € maxi 18 mois

GRILLE TARIFS BABYS

POIDS	CLT	BABY - 24 mois PRIX	TAUREAUX PRIX
+ 430 kgs	U +	3,13 €	2,29 €
	U =	3,13 €	
400 kgs	U -	3,13 €	
	R +	3,13 €	
	R =	2,90 €	

Viande ovine

CORBIGNY Sicagemac 12 avril

Ovins:43	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Agneaux laitons	102-110	2,68-2,83
Brebis	50-71	0,88-1,31

La faiblesse des apports entraîne une vente rapide à des tarifs facilement reconduits pour l'ensemble descatégories.
Prochain marché : 26 AVRIL pesée 13h - vente 15h

MOULINS ENGILBERT Sicafome 19 avril
Amenés 525 - 99% devendus.
Agneaux: L'offre s'intensifie doucement au furet àmesure que la saisons'avance. Les transactions sont plus lentes et il a fallu réajuster les tarifs enregistrés lors du marché précédent. **Brebis:** La demande est régulière, mais les cours plafonnent. **Béliers :** Cours inchangés.

	E	U	R	O
Brebis	-	0,95 à 1,10 (60 à 92€)	0,60 à 0,95 (40 à 61€)	0,26 à 0,60 (14 à 35€)-
Béliers: 77 à 123€ - Chèvres: - Boucs: -				
Agneaux laitons-38kg (79 à 112€)	-	2,95 à 3,20	2,70 à 2,95	2,40 à 2,70
Agneaux laitons 38 à 44 kg (108 à 131€)	-	2,95 à 3,02	2,60 à 2,95	-
Agneaux laitons + 44 kg (120 à 138€)	-	2,53 à 2,81	-	-
Agneaux ras + 50 kg (96 à 132€)	-	2,15 à 2,47	1,90 à 2,15	-

Remise fidélité 2009 : les éleveurs doivent impérativement renvoyer leur demande avec le 15/05

EFFECTIFS
Agneaux: 367 - **Brebis**: 143 - **Béliers**: 15 - **Caprins**: -

PROCHAIN MARCHÉ LE 03 MAI (pesée 7h00, vente 9h00)
Tél. 03 86 84 28 75 -
Fax. 03 86 84 31 88.
www.sicafome.fr

SANCOINS 14 avril
Amenés 659, dont 268 agneaux, 64 agneaux d'embouche, 307 brebis et 3 béliers.
Cours reconduits, toutes catégories d'agneaux. Vente plus difficile en brebis. Baisse des tarifs.
A la pièce : Brebis suitées inc. Béliers de réforme 73,00-115,00-90,00 (=). Agneaux d'embouche 53,00-73,00-63,00 (=).
Au kg : Agneaux laitons 16-19 kg U 5,65-6,00-5,80 (=); R 5,45-5,80-5,65 (=); 19-22 kg U 5,35-5,75-5,65 (=); R 5,10-5,50-5,35 (=); plus de 22 kg U 4,60-4,95-4,85 (=); R 4,45-4,85-4,75 (=). Brebis de réforme moins de 25 kg U inc.; R inc.; plus de 25 kg U 2,35-2,45-2,40 (-0,20); R 1,86-2,00-1,94 (-0,20); O 1,49-1,64-1,61 (-0,20).

Viande porcine

PLÉRIN Marché du porc Breton **du14 avril**

Présentés : 57.268. Vendus au classement de 1,063 à 1,073 soit une cotation Base 56 T.M.P..... 1,071 z (+0,002). Base 56 TMP + charte qualité T : 1,091 z. 340 coches vendues à 0,957 (+0,002).départ élevage de0,964 à 1,000 regroupées de0,955 à 0,957

INDICEporcelet
Du 12 au 16 avril
Prix à 25kg: 1,739 • Par kg suppl.: 0,55 • Porcelet 8kg: 29,289
Du 05 au 09 avril
Prix à 25kg: 1,775 • Par kg suppl.: 0,55 • Porcelet 8kg: 29,5

Prix départ ferme indexé à 25 kg. - La référence «Porcelet départ ferme à 25 kg» est une information professionnelle, destinée aux éleveurs assujettis à une indexation, notamment dans le cadre des Groupements des producteurs.

Des professionnels à votre service

L'Eleveur Bourguignon
MARDI 27 AVRIL
PORTES OUVERTES à POUILLY
Présentation clôtures électriques LACME
Nombreuses promos clôtures et barrières d'herbage
12, rue de la Coopérative - 21320 POUILLY en AUXOIS - Tél. 03 80 90 66 60 - Fax. 03 80 90 86 48

NOUVEAU À VOTRE SERVICE

PULVE2000.EK
Inspecteur de contrôle pulvérisateur
Tél. 03 80 97 49 28 - Port. 06 11 56 41 54
pulve2000.ek@hotmail.fr
Contrôle à domicile
ZI 21140 Semur-en-Auxois
n° d'agrément F004

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

PORCINS Sancoins 14 avril

Amenés : non communiqués.
Cours maintenus.
Au kg net : Porcs charcutiers 1,03-1,40. Coches de réforme 0,66-0,90.

PORCabattus Moyenne hebdomadairede l'OFIVAL du 09 au 15 avril
Bretagne : 1,23 (=)
Centre, Haute et Basse-Normandie, Pays de Loire, Poitou-Charentes : 1,21 (+0,01)
Nord, Pas-de-Calais, Picardie, Ile de France, Lorraine, Alsace, Champagne, Ardennes : 1,19 (-0,01)
Bourgogne, Franche-Comté, Rhône-Alpes, PACA, Corse : 1,27 (-0,01)
Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Auvergne-Limousin-Aquitaine : 1,23 (=)
Référence nationale : 1,23 (+0,01)

Analyse du marché des Productions animales

Œufs : une filière à deux vitesses

INDICATEURS DE PRIX
Allemagne : →
France: →
Espagne: →

Difficile pour la filière œuf de tirer un bilan tout à fait positif de son commerce. Si l'année 2010 se veut pour le moment dynamique pour les professionnels de l'œuf coquille, elle est loin d'être faste pour les industriels.

A 6,97 euros les 100 œufs la semaine dernière, la Tendance nationale officieuse (TNO) de l'œuf calibré reste orientée à la baisse. Une tendance des plus traditionnelles, l'après Pâques étant synonyme de faible activité. Malgré tout, depuis janvier, l'heure est à une bonne rémunération des élevages français. Tout d'abord, les coûts de production sont contenus. Selon l'Itavi, l'indice du coût des matières premières entrant dans l'alimentation des poules pondeuses continue à se replier, s'installant à 120,60 en mars contre 121,56 en janvier (base 100 en janvier 2006). Ensuite, la TNO calibré s'est installée en moyenne à 7,35 euros les 100 œufs en cumul de janvier à la mi-avril, soit 8,6% de mieux en un an.
Cette fermeté est surtout liée à une baisse marquée de la production européenne, suite à la mutation des systèmes de production allemands depuis le 1er janvier 2010. Cette application anticipée de la réglementation européenne sur le bien-être animal a sensiblement réduit les volumes, alors même que les autres bassins de production (France, Espagne) affichaient une offre en repli. Dans le même temps, la consommation est restée soutenue partout en Europe, les ménages continuant à plébisciter cette source de protéine bon marché.
Néanmoins, la deuxième partie de l'année ne pourrait pas être aussi dynamique. Depuis janvier, l'heure serait à la hausse des mises en place de poulettes, en France mais aussi en Espagne. Sans oublier un retour progressif de l'offre allemande. Ainsi une augmentation de la production est-elle envisagée au second semestre 2010. S'il est possible que la consommation continue à progresser, nul ne peut garantir qu'elle absorbera l'ensemble des volumes disponibles. Une stabilisation des cours, voire un tassement ne sont donc pas à exclure.

Un début d'année des plus mitigés pour l'industrie

Si la santé économique de l'amont s'améliore, celle des industriels ne cesse de se dégrader. Il faut dire que le contexte commercial est loin d'être similaire. La faiblesse de l'offre est le seul point commun, d'où des tarifs là aussi en nette progression. La TNO de l'œuf destiné à l'industrie s'est s'installée à 0,998 euro le kilo en moyenne depuis janvier, soit 18% de plus que l'an dernier à la même époque. Or, en aval, il est toujours aussi difficile de revaloriser les prix des ovoproduits. Côté demande, la tendance est à un tassement des besoins chez les utilisateurs d'ovoproduits. Ces derniers paient les effets de la morosité ambiante, les ménages délaissant les plats préparés pour faire un petit retour "à la cuisine". Sans oublier la pression constante de la grande distribution de proposer des prix toujours plus bas pour s'assurer une bonne fréquentation de leurs magasins.
Rien de mieux n'est à signaler à l'export. Les ovoproduits perdent du terrain au profit des autres grandes puissances internationales, à commencer par les États-Unis. Il faut dire que la parité euro/dollar ne nous est pas favorable, tandis que notre origine manque sérieusement de compétitivité. Une tendance qui ne devrait pas aller en s'améliorant. Si une petite pause peut avoir lieu à court terme, du fait de la hausse de la production, l'approche de 2012 laisse entrevoir une baisse significative des volumes européens, et par conséquent, un coût plus important de la matière première.

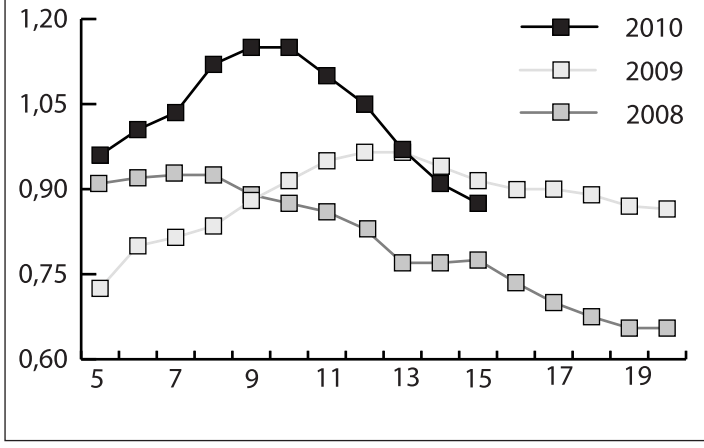
L.-A.L.(Analyses Abc)

Evolution des exportations françaises d'œufs et d'ovoproduits

	2009	Var. 2009/2008
Œufs coquilles		
Valeur (en 1.000 euros)	46 212	+9,7 %
Ovoproduits alimentaires		
Valeur (en 1.000 euros)	85 577	-8,9 %
Volume (en tonne équi. coquille)	78 683	-40 %
Total ovoproduits		
Valeur (en 1.000 euros)	88 555	-9,0 %
Volume (en tonne équi. coquille)	88 080	-5,6 %

Source : Itavi élaboration service Analyses Abc

Evolution de la tendance nationale officieuse (TNO) de l'œuf destiné à l'industrie (en euros/kg)



Source : Les Marchés - élaboration service Analyses Abc

Matériel

Tracteur

07 - Tracteur Fendt 270V 4RM cabine 1990 8070H 14352 euros TTC (12000 euros HT) + Rotavator + Benne vendange + pompe
✆ **06 33 68 04 54**

07 - Micro tracteur Iseki 4x4 25cv 744h TBE prix 8000 euros
✆ **06 80 96 03 04**

18 - Vds tract. Valtra T121, 130 cv, 600 h, 2009, garantie 2010, rel av, cab suspendue, Cruize control.
✆ **Tél. 02.48.26.16.91 ou 06.98.21.16.91.**

26 - VDS Tank à lait 450L 1500euros Machine à traire 10 postes chèvre 4500euros Andaineur Kuhn GA4121 2800euros Conadis 12x6 places 1200euros Hangar métallique l24M L13m H4M 4500euros
✆ **04 75 40 61 85**

26 - VDS Tracto-pelle John Deere BE
✆ **04 75 48 21 55 (HR)**

38 - NH TM 135, 5986 h, année 09/11/2001.
✆ **04 74 58 78 04 20 h30**

42 - Vds tract. JD 30/40 92 CH, 4 pneus neufs, bé. Cabine + chauf
✆ **04.77.46.21.70**

71 - Vds tract. Fiat 80 CH, 2 RM, très bon état et Lamborghini, 4 x 4, 80 CH, avec chargeur, reprise possible.
✆ **03 85 74 16 43 ou 06 08 03 71 63**

84 - 84-Vds tracteur SOMECA 480S enjambeur, TBE, prix 6000E + Vds camion frigo MERCEDES1317 an 89, bon état, prix 6000 E, 400000 km
✆ **06 68 31 16 12**

89 - Cause retraite VENDS tracteur Ford 5 000, TBE, 1971, 12 000 h, pneus av. neufs, pneus ar., peu usure + canadien, le tout 5 000 € à débattre. (1406)
✆ **03 86 46 20 97 HR**

89 - VENDS tracteur JD 6830 Premium'TLS, 2008, 700 h., 56 000 € (150I)
✆ **03 86 53 79 02 HR**

89 - VENDS tracteur Same explorer 85, neuf, 15 h. avec chargeur, faucheux prestige 80. (1614)
✆ **06 81 82 73 32**

Travail sol

18 - Vds Sémavator, 3 m, cause cessation.
✆ **Tél. 02.48.80.22.14, heures repas.**

21 - VENDS cover crop Razol 24 disques, 1 500 € à débattre (1517)
✆ **06 73 71 97 48**

21 - VENDS semoir Nodet GC 4 m., traceur, herses arrières, jalonneur, effaceurs de traces, bon état de marche. (1603)
✆ **06 33 67 59 73**

26 - VDS Vibro Repl 4,50 Cable Her Amazone Roul barre 3M Hardy 12M Pompe rampe prix à débattre
✆ **06 83 05 50 84**

26 - VDS Vibro Repl 4,50 Cable Her Amazone Roul barre 3M Hardy 12M Pompe rampe prix à débattre
✆ **06 83 05 50 84**

38 - Vds herse 5 m repli hydrau at. auto betonneuse 450 l att. tract chisel 5 dents BE.
✆ **04 74 80 01 96 HR**

38 - Vends cultivateur Kuhn, 3 m, relevage arrière, servi 500 hectares : 5900 E.
✆ **06 09 90 23 12**

89 - RECHERCHE herse rotative HR 4 000 ou 3 000 pour pièces. (1604)
✆ **06 07 25 30 22 03 86 65 14 52**

Récolte

21 - VENDS MB JD 955, année 82, 3 500 h., BEG. (15VB1)
✆ **06 99 61 52 30**

21 - VENDS auto chargeuse Kemper, - monte botte (1605)
✆ **06 83 34 09 28**

21 - VENDS MB MF 34, 1 490 H, moteur, clim., pneus 800, broyeur, chariot + coupe 5.60 m., scie colza, excellent état, année 1996, prix: 39 000 € (160A)
✆ **06 08 25 63 65**

26 - VDS Gyro-Endaineur-Faneuse Faucheuse Doigts et sections mobiles Carraro
✆ **04 75 27 18 83 (le soir)**

38 - Vds faucheuse à tambours Kuhn GT185 bon état 500 euros.
✆ **04 76 89 43 70 le soir**

58 - VENDS faucheuse conditionneuse Kuhn FC 243, TBE. (1602)
✆ **03 86 25 03 91 HR**

69 - Vds Kemper 125 1980 3800 euros et Fella 125 1985 4200 euros, les 2 en TBE double essieu et révisés.
✆ **06 21 07 20 93**

71 - Eleveur vend faucheuse conditionneuse John Deere 328, suspension azote, BE, 2001.
✆ **03 85 54 59 77 HR**

89 - VENDS presse à balles rondes NH 865, prix à débattre. (1608)
✆ **03 86 74 51 16**

Traitement

21 - VENDS pulvé Evrard 2 500 l. DPE, 24 m., boitier Regulor, pompe et pneus 1 campagne, prix: 6 300 € (150J)
✆ **06 82 42 08 75**

58 - VENDS pulvé Quad trainé, - pulvé Hardi 12 m., moteur 5.5 ch. (16VB1)
✆ **06 75 86 52 20**

Arbo-viti

07 - VDS calibreuse abricots Calibrex 2 couloirs monte charge très bon état prix: 5000 euros
✆ **04 75 06 88 01**

Distribution

69 - Vds semoir à maïs monosem 4 rangs B. état P. 1200 euros sans TVA.
✆ **04 78 90 58 71 HR après 20 H.**

Epandage

26 - VDS Tonne à lisier Miro 4000L Bon état 2600 euros (Drôme)
✆ **06 32 72 22 42**

38 - Vds épandeur Gilibert 5/6 t caisse refaite monocoque TBE éparpilleuse état neuf (cause cessation). : 2500 E
✆ **04 74 59 28 11**

Irrigation

26 - VDS Couverture Irrifrance 2HA Alu 18x18 diam50 Perche 2,2m Bon état
✆ **04 75 53 83 41 (HR)**

Cave

69 - Vends 2 demi nuids 1 vin et 1 demi nuids 2 vins frais avec porte très bon état.
✆ **04 74 04 22 02 HR**

84 - 84-Vds cuve 100 HL FABBRI macération pelliculaire, auto-vidante, inox thermorégulée, an 99 - prix à débattre
✆ **06 63 34 94 84**

Manutention

71 - Vds chariot élévateur 4 x 4, 2 T 5 à 6 mètres, mécanique Renault, révisé, sans T.V.A., reprise possible.
✆ **03 85 74 16 43 ou 06 08 03 71 63**

Agri. divers

01 - Vds boules à lait 400, 600, 800 et 1000 litres
✆ **06.81.10.21.82**

18 - Vends faucheuse JF GD4200, 6 disques pendulaires, lamier Kuhn, bon état.
✆ **02.48.72.94.22, heures repas.**

18 - Vends deux nourrisseurs à veaux, 1,50 m avec parc.
✆ **Tél. 06.72.49.43.04.**

18 - Cause cessation, vends : sauterelle, 8 m, rallonge, gaine de ventilation, tôles stockage à plat ; 2 ventilateurs et vis, 10 m, diam 14, l'ensemble : 5.000 euros HT ; cover crop, 4 m, 36 disques, roulements neufs, 3.000 euros HT.
✆ **Tél. 02.48.79.25.02.**

21 - VENDS conditionneuse 4 assiettes, - auto-chargeuse Kemper 125, - brabant Goizin 3 fers. (1616)
✆ **06 28 28 06 39**

26 - VDS Bâtiment Charpente bois dim 64x8M à démonter Prix à débattre
✆ **06 80 40 66 03**

26 - VDS Bat métallique neuf Assemblage boulonné compris Ancrage surface 450m2 long 30ml larg 15ml hauteur Faîtage 9m50 Prix 20000euros
✆ **06 12 38 39 39 ou 04 75 85 47 48**

26 - VDS Piquets Galva H1,20 diam0,32 Prix 0,90 euros + Dif DE SO2 avec bouteille prix 400 euros
✆ **06 09 87 06 19**

26 - VDS Remorque bras polybenne 3000 euros Scrapette niveleuse hydro broyeur Horiz 2m20 2jeux cuillère et Y neufs Rem Alma 5T plat bascul hydrol avec Rall fourrage 1000euros
✆ **06 68 98 15 58**

26 - VDS Herse rotative 2m50 Rouleau Packer 2m50 Vibro Konskild 3m Gyrobroy 1m80 5 ventilat diam0m50 Elev 2 turbine pale 1m25 débit 40000 m³/h
✆ **06 68 98 15 58**

38 - Vds enrouleur Ocmus R5, diam 110, long 500m, contrôle Fox, essieu Bojie, tout hydraulique, état neuf + vends groupe moto pompe 6 cylindres, marque Socova + aspiration complete + tuyau alu 9 m.
✆ **04 74 97 70 86**

39 - Coop fromagère vds tt le mat cse cessation act camion vl citerne 2000 l
✆ **03 84 51 47 95 06 85 17 73 62**

39 - Vds racleur + chaine évacuateur Noirot
✆ **03 84 35 73 78**

69 - Cess vds round baller Heston 5630 + moy dens rivière Casalis + épandeur Krohn 6 t. + semoir engrais.
✆ **07 78 44 43 32 HR**

70 - Vds vibro 3m5 et 5m5, bétaillère 4m, vis chariot, cellule panneau carré, ensileuse 1 rg, trieur, Nodet 15 et 17 d., bennes 5,7 T élevatrice et 10T, Covercrop 28 d, Fiat 75 CV, rigoleuse.
✆ **Tél. 03.84.70.12.38.**

84 - 07-Vds lot poteaux 6 m, fer galvanisé, type PTT + lot piquets pin traité 3 m, diam.10, au plus offrant
✆ **06 09 92 34 93**

84 - 30 - Vds andaineurs 3 et 4m, semoirs 2,50m-3m-4m, charrues non-stop 2, 3, 4, 5 socs, cover-crops 20, 24, 28, 30, 32, 40 disques, décompactur 6 D.
✆ **04 66 24 26 11**

89 - VENDS plumeuse à disques, état neuf, 700 € (1516)
✆ **03 86 97 11 06**

89 - VENDS presse MD IH 430, - jumelage 16.9 X 38. Le tout en bon état. (1610)
✆ **03 86 33 61 07**

89 - VENDS faneuse Kuhn 4 toupies, - élévateur à grains FAO 150 qx/h. (1619)
✆ **06 11 46 96 52 ou 03 86 55 79 75 HR**

89 - Vends tracteur Same Explorer 85 15 heures, neuf, avec chargeur Faucheux Prestige 80, benne 10 T 5 Siam, séparateur Denis 50 qx, B.E., élévateur 8 m Denis 100 qx, livraison possible.
✆ **06 81 82 73 32**

21 - RECHERCHE foin sur pied ou pension pour 30 génisses 2 ans sur le dép. 21 et limitrophe. (1612)
✆ **06 86 77 00 93**

42 - Vends orge d'hiver
✆ **06.77.51.78.30**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03.84.32.30.91. ou 06.86.08.38.02**

Fourrage

21 - ACHETE foin sur pied, région Arnay, Pouilly, Bligny sur Ouche, Beaune, Nolay. (1515)
✆ **06 81 68 45 12 - 03 80 20 23 23**

58 - VENDS paille bottes rectangulaires 120 x 70 x 240 sous abri. Départ ou rendu. (1607)
✆ **03 86 22 64 29**

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
STE T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

Propriété

21 - DIJON, résidence «Les Champs Perdrix», vu imprenable sur Dijon et Talant, bel appt, 75 m2, très lumineux, 12è/12 étage, 2 chambres, (poss. 3), séj/sal., cuis., salle de bains, wc, nbrx rangs., park. en s/sol, cave, ts comm., écoles, bus, cabinets médicaux. A visiter. (1613)
✆ **03 80 41 61 10**

58 - RECHERCHE DPU SS terre. (1617)
✆ **03 86 50 78 93 HR - 06 25 95 21 18**

Location

Autre

21 - LOUE maison (2 chambres) pour 5 personnes en Bretagne Côte d'Armor proximité mer promo 200 € la semaine avril - mai - juin - septembre. 350 € la semaine juillet et août. (150G)
✆ **06 81 16 07 71**

Offre

Emploi

21 - VAL de SAONE CHERCHE chauffeur pour moisson du 15 juin au 31 août, permis B. (1519)
✆ **06 86 00 02 01**

23 - Gaec bovin allaitant limousin en diversification dans la vente directe cherche boucher pro motivé et polyvalent. Age : 25 à 30 ans.
✆ **06 81 33 16 11**

67 - 83 St Tropez cherche employé, taille, tvx des vignes, vendange, conduite/entretien tracteur, engins agricoles, expérimenté, logement fourni, CDI, temps plein. Envoyer CV:
✆ **SCIA 9 bld Psse Charlotte 98000 Monaco. Courriel : ihertsenya-hoo.com**

Elevage

03 - Vd parc mobile ovin couloir 5 port ac 16 claies acier + 23 bois + rateliers.
✆ **04 70 47 21 18**

Véhicule

Utilitaire

07 - Cause retraite vends bétaillère PL Midliner 130 155000km caisse très bon état 5-6 gros bovins 6000 euros
✆ **04 75 38 91 73**

38 - Vds Ford escort break TD 176000 km 1997 TBe kit frein ar neuf b. de toit 2000 E.
✆ **06 08 10 12 32 04 76 64 11 62**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds 38 ha luzerne bio sur pied ensilage, enrubannage, foin à partir de mai B. de Varax
✆ **04.74.66.43.65. hr**

01 - Vds Ford 8100, 2RM, 5200 hrs, 5000 euros ; Laverda 3790, 4RM, coupe 4m20 cueilleurs 5 rangs 6000 Hrs 5500 euros ; balayeuse neuve 1m60 px 1500 euros marque Suire
✆ **06.61.21.68.78**

07 - Charrue vigneronne Grenier n°3 - pompe irrigation sur tracteur avec aspiration de 50m3/h - compresseur ventilateur frigo
✆ **04 75 34 22 11 HR**

18 - Cherche plumeuse, d'occasion, pour volailles. Faire offre.
✆ **02.48.51.70.45.**

38 - Vends faucheuse «Supérior Carraro» à doigts prix à débattre.
✆ **04 76 65 04 07 HR**

38 - Vends Décavaillonneuse Nivon et masse renault dépt. 38.
✆ **04 74 83 86 87 le soir**

38 - Vds vibro KLH 3 m packer pote à court méca 3000 E + pulvé Tecnoma 1000 l 15 m hydro aux normes 8000 E.
✆ **06 74 35 64 46**

38 - Vends semoir maïs 2 rangs Monosem avec fertilisateur ; herse portée 3 points, 4 éléments.
✆ **04 76 06 05 70**

CLAAS RÉSEAU AGRICOLE - (71) Charnay-les-Mâcon - Service Occasion
Marc MICHEL/Fabrice POINT : Tél : 03 85 34 66 15 - Port : 06 30 25 98 26

TRACTEURS :	
CLAAS AXION 850	2007
CLAAS ARES 816 RZ	2007 - 06
CLAAS ARES 616 RZ	2004
CLAAS ARES 557 ATZ	2006
CLAAS AXOS 340	2009
CLAAS CELTIS 456 RX	2005
CLAAS CELTIS 446 RX	2008
CLAAS CELTIS 426 RC	2005
CLAAS NECTIS 257 VL	2009
RENAULT ARES 836 RZ	2003
RENAULT ARES 735 / 710 RZ	2002 - 97
RENAULT ARES 816 RZ	2003
RENAULT ARES 640 / 630 / 620 / 610 RZ	2002 - 98
RENAULT ARES 556 RZ	2003
RENAULT ARES 550 / 540 RX	1999 - 97
RENAULT CELTIS 446 RX	2004 - 03
RENAULT CELTIS 436 RX	2003
RENAULT TEMIS 630X / 610Z / 550X	2002 - 01
RENAULT 155-54 – TZ	1996
RENAULT 110-14 TS - 54 TX	1988 - 92
RENAULT 106-14 TS - 54 TX	1986 - 96
RENAULT 103-14	1989
RENAULT FRUCTUS 130	2004
RENAULT ERGOS 95	1999
RENAULT 854 MI	1992
RENAULT CERGOS 355 - 345 – 350	2001 - 99
RENAULT CERES 85	1993
RENAULT 90-34 MX	1993 - 89
NH 8160	1998
JD 3200	1995
FENDT 309 LSA	1983
CASE 5140	1994
CASE IH 845 XL	1996 – 85
IH D 439	1964
SAME ITALIA	1959
Mc CORMICK MTX 120	2004
MF 8160	1999
DEUTZ 3.60	1989
SISTRA	1995
MERCEDES UNIMOG	1973
MOISSONNEUSES-BATTEUSES :	
CLAAS LEXION 520 / 4 RM	2005
CLAAS MEDION 340-2 RM / 330-4RM	2007 - 05
CLAAS MEGA 204 / 4 RM / 2 RM	1994 - 97
CLAAS D 108 SL MAXI / 2 RM	1998
CLAAS D 98 SL / 2 RM	1997
JD 9780 CTS HILL MASTER / 4 RM	2001
NH CX 760 / 4 RM	2002
NH TC 56 / 2 RM	2001
LAVERDA 2550 LXE / 4 RM	2003
ENSILEUSES :	
CLAAS J 820 / 4 RM	1999
NH 375 FX / 4 RM	1995
TELESCOPIQUES :	
JCB 535 SXL	2005
JCB 531-70 AGRI SUPER	2006
JCB 530 SXL	2004
JCB 530 – 70/S	1998 – 97
JCB 528 S	2000
MANITOU 742 HLSV / 629 T / 730 LS	2005 - 00
NH LM 425 / LM 410	2005 - 01
FARESIN FH 7-30	2004

PRESSES A BALLES RONDES :	
CLAAS VARIANT 360-350-280-180	2008 - 00
CLAAS ROLLANT 250-66-46-44	2003 - 87
HESTON 5950	1996
NH 648 BC-648-D 710-5950	2003 - 00
JD 590-540	2001 - 94
SUPERTINO 1500-1200	2000 - 97
GALLIGNANI 9220	1987
MASCAR VARIA 165	2005
VICON RV 157 / RV 156 L	1998 – 97
KRONE VP 1500	2007
KRONE BIG PACK 1290	2006
FAUCHEUSES :	
CLAAS DISCO 3050 FC/ CP/ TC+	2008 - 06 - 04
CLAAS DISCO 2650	2002
CLAAS CORTO 270 S	2001
KUHN FC 243 / 280 P	2003 - 99
KUHN GMD 602 / 702	1999
VICON CM 230	2001
POTTINGER CAT 230 / 310 T	2005 - 01
FELLA SM 300	2001
ANDAINEURS :	
CLAAS LINER 650 TWIN	2001
CLAAS LINER 430 S	1999
KUHN GA 6000 / 6002	2002 - 99
KUHN GA 4121	2002
STOLL 1405 S	2004
FANEUSES :	
CLAAS VOLTO 670-640	2003 – 96
CLAAS VOLTO 870 T	2003
KUHN GF 5001-5801-6301 MH	2000 - 94
KUHN GF 6401-7001 T	2003 - 98
FELLA TH 800 T-680 D-800 D	1998 - 03
STOLL Z 550	1999
POTTINGER HIT 64-69 N	2001 - 90
DEBROUSSAILLEUSES	
CMV 450 GP	2005
ROUSSEAU 560 PA	2008
SOLS	
CHARRUE VOGEL 4 SOCS	1999
CHARRUE GREGOIRE RWB 7	1998
CHARRUE LEMKEN VARIOPAL	2009
CHARRUE HUARD M 120 / 365	1996
COVER CROP KUHN XM 28	2001
COVER CROP QUIVOGNE PVM 36 27	1999
VIBRO QUIVOGNE MS 3	2000
MAXICULTEUR QUIVOGNE 5M50	1998
ROULEAUX CULTIPACKER QUIVOGNE 3 M	1993
DESILEUSES PAILLEUSES MELANGEUSES :	
LUCAS CASTOR	2005
LUCAS PAILLOTTE	2000
LUCAS HULOTTE 425	1999
JEANTIL PR 2800	2005
KUHN EUROMIX 2	2000
LELY SGARIBOLDI	2006
EPANDEURS TONNES :	
MAITRE EMV 85 – 95	2002 - 98
SODIMAC MIG 1502 BO	1998
PICHON 10400L-7000L	2003 - 01
JOSKIN 8400L	2003

CLAAS

RCY REYNAUD-CAUVIN YVOSE TEXTILES TECHNIQUES
AGRICULTURE
Fabricant Citernes souples de 1 à 500m³

- Citerne engrais liquide
- Citerne effluents agricoles
- Récupération eaux pluviales
- Réserve incendie

Contact : 03 85 76 32 71
www.rcy.fr


71 - Important élevage caprin (71) recrute en CDI trayeur animalier ; contactchevres.com
✆ **03 85 34 84 78**

89 - Exploitation laitière Tonnerroise RECHERCHE ouvrier agricole sérieux et motivé. (1609)
✆ **03 86 55 29 66**

Demande

Emploi

21 - JH 17 ans CHERCHE maître d'apprentissage pour 2 ans en BAC PRO PV dans ferme céréales, dispo. début juillet, contrat pour septembre (1521)
✆ **03 80 90 02 25**

71 - Fils d'agriculteur 17 ans 1/2 recherche maître d'apprentissage pour Bac pro agro équipement.
✆ **03 85 84 90 02 H.R.**

71 - Cherche emploi en polyculture élevage, VALL, VL, consciencieux, expériences, mobile, possibilité logement.
✆ **06 25 17 78 57**

Offre

Service

89 - RECHERCHE battage céréales Puisaye - Forterre + 89 et 58 (1507)
✆ **06 38 86 31 00**

Mariage

Rencontre

26 - Agri 38ans recherche JF 30 35 ans SE pour relation sérieuse et durable
✆ **Ecrire au Journal L'Agriculture Dromoise 8bd Vauban 26002 Valence Cedex**

Achat-Vente

Divers

18 - A céder expl. ovine, vds bât., 6 ha ; chep. ; matériel ; location 60/80 ha ; DPU.
✆ **Tél. 06.81.09.93.56.**

21 - VENDS benne Ponthieux 13,5 T, 2 essieux. (1506)
✆ **06 68 17 45 42**

21 - VENDS 3 200 € boisseau de chargement Dupuis 300 qx à démonter et vis à grains horizontale, diam. 160. (1505)
✆ **03 80 93 28 60**

38 - V 1 sac de ficelle sizal 1 apareil électrique à pile sèche 1 moteur électrique 380, 8 cv 1 écrémeuse à main 2 tpmbereaux bois 1 colier à cheval 1 estipateurà cheval 2 herses à cheval 1 bineuse à cheval 1 char à foin ancien 1 luge pour poney ou ânes 1 montebotte 1 pirouette 2 toupies 1 rotative 4 assiettes 1 faneuse 1 rateau faneur 1 andaineur le tou à cheval.
✆ **04 76 59 25 39**

38 - Vds broyeur marteaux sur coffre toy 5,5 cv ; Vds faucheuse portée Kverneland Taarup 5 assiettes relevage hydraulique.
✆ **04 78 96 23 42**
06 84 76 15 55

38 - Vends épareuse Berry 4m80 BE 3000 E ; nourrisseur à veaux Jourdain TBE 400 E ; taureau Limousin 7 ans très calme.
✆ **06 83 21 73 28**

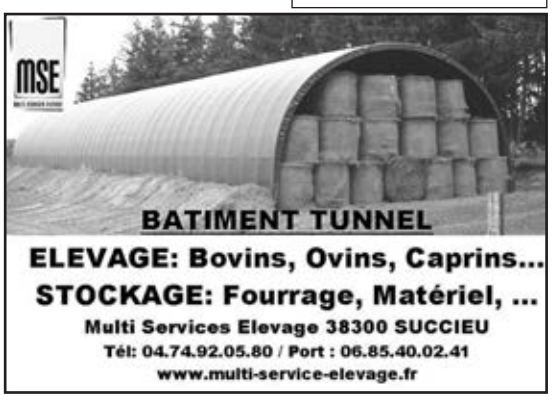
42 - Vds vaches limousines avec ou sans leur veau + mat. arross. enroul. 63, 180 m, pompe + tuy
✆ **06.81.31.07.42**

58 - VENDS 1 pneu 18.4 38, usure 50%, 300 €, - moteur IH 1055 HS pour pièces. (1509)
✆ **06 72 06 54 67**

71 - A l'approche de la Fête des mères et de la Fête des pères, offrez un cadeau original : le livre «L'agriculture en Saône-et-Loire, 60 ans d'engagement au service d'un département». L'ouvrage est indispensable pour mieux comprendre ce qui a permis aux hommes de la terre de relever tous les défis qui leur ont été soumis. Un précieux ouvrage de 416 pages qui recèle près de 250 témoignages, de très nombreuses photos et une mine d'informations sur les productions du département. Un vibrant hommage aux agriculteurs de la Saône-et-Loire. Le livre est disponible auprès de L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire au prix de 30 € + 4 € de participation aux frais de port.
✆ **03 85 29 55 29**

Animaux

Bovin



01 - Blonde d'Aquitaine vds jeunes mâles de 10 à 20 mois . Elevage inscrit indem d'IBR, livraison possible
✆ **06.77.19.11.44. ou 04.74.24.53.28. soir**

03 - Elevage LENA VENDS taureaux limousins 20 mois et génisses 18 mois. Urcay - Allier (1411)
✆ **06 28 02 04 05**

18 - Vds génisses charolaises, 2 ans, HBC, saillie par taureaux vêlages faciles. Gayon Serge.
✆ **tél. 02.48.74.51.39.**
Port. 06.86.76.81.23.

18 - Vds TB taureaux charolais, HBC, BO, 4 de 2 ans, 6 de 12 mois, IBR A. Gayon Serge.
✆ **tél. 02.48.74.51.39.**
Port. 06.86.76.81.23.

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 14 à 16 mois, tous hivernés au pré, nombreux d'origine vêlages faciles, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée. J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ **Tél. 02.48.56.21.49**
ou 06.81.38.47.12.

58 - CHAROLAIS SUD MORVAN VOUS PROPOSE

leurs reproducteurs M et F disponibles à la vente toutes garanties sanitaires. Listes disponibles sur : *www.charolais-sud-morvan.fr*
ou 03 86 30 45 90 ou 03 86 30 10 91

18 - Vds taureau charolais, cause consanguinité, HBC, type élevage calme, 4 ans, origine idéaliste, TGS, IBR A.
✆ **Tél. 06.77.42.93.95.**

18 - Vds taureau charolais, 5 ans, HBC, fils de Ptit Prince, mère R4S, vêlage facile. EARL Breton, 18 Germiny.
✆ **Tél. 06.82.25.17.13.**

21 - Elevage charolais BAUDOT - Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs (taureaux, adultes, taureaux de 2 ans et 1 an) et ce, en apportant toutes garanties. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent. (120G)
✆ **03 80 97 23 28**
06 07 75 59 74

21 - Elevage HB Limousin VENDS vaches suitées repro. 18 mois. Levoyet 21410 Pralon (1306)
✆ **03 80 23 68 04**
06 59 53 17 73

21 - VENDS TB taureaux 18 mois + veaux de 15 mois prêts à saillir + laitonnes, TGO, livraison assurée. Elevage charolais HBC. EARL Gabory - Jeux les Bard (13VB4)
✆ **03 80 96 79 42**
06 87 43 40 33

21 - Pédicure bovins écornage de père en fils depuis 1968. EARL Cunin se déplace sur dép. 01 - 03 - 21 - 25 - 58 - 70 - 71 - 89. (140A)
✆ **06 17 49 08 63**

21 - VENDS taureau limousin 5 ans, insc. HBL né chez Régis Lequeux, docilité exceptionnel, nombreux produits visibles, transport possible (1409)
✆ **06 29 87 52 90**

21 - VENDS taureaux 2 ans, type viande, hivernés au pré. TGS. (150F)
✆ **03 80 90 86 75**
06 78 09 53 79

21 - VENDS taureau Holstein saillie UPRA, mère, 14 000 l. (1618)
✆ **03 80 47 89 30**

21 - VENDS bons veaux repro. charolais 16 mois IBR A et béliers Suffolk. El. Poillot Benoît. (1620)
✆ **03 80 84 36 77**

38 - AV. taureaux Red HL et noirs : kite-wisconcin-shottle- tout âge.
✆ **06 85 22 49 36**

42 - Vds taureaux HB Charolais, 16 mois, livraison assurée. Charguеraud Christian, Mably
✆ **04.77.72.69.32**
ou 06.74.46.24.83

42 - Vds mâles holsteins, tout âge, pères Million Baxter, Socrates, Calypso, mère 167 ISU et plus
✆ **06.75.87.28.13**

42 - Vds taureau charolais, 16 mois HBC, TBO, vêl. facile. Cusset J.-Marc, (42) St-Germain-Lesp
✆ **04.77.64.53.33**

58 - VENDS veaux reproducteurs HBC ou non. GAEC Deboux - Niault 58110 Chougny. (0818)
✆ **06 26 01 58 72**

58 - VENDS taureaux 1 et 2 ans maigres au pré HBC. GAEC Pellé G. et J. - Jailly (1310)
✆ **03 86 58 36 54**
ou 06 37 56 84 66

58 - VENDS taureaux 2 ans HBC, IA, or. Rethel, Pinay, vêlage facile, vac. FCO 1 + 8, IBR A. EARL Néant - La Nocle Maulaix (13VB1)
✆ **03 86 30 86 74**

58 - VENDS taureau 4 ans, - veaux reproducteurs 15 mois, le tout HBC, FCO OK, IBR A. Trinquet Gilles - Moulins Engilbert (14VB2)
✆ **06 84 04 06 89**
03 86 84 23 63

58 - VENDS reproducteurs 16 mois, prix raisonnable, vêlage facile. Pautet - Savigny Poil Fol. (14VB1)
✆ **06 13 33 44 38**

58 - VENDS très bons veaux reproducteurs charolais et limousins, TGS, V 18. GAEC de Selins - Bazolles (1410)
✆ **03 86 38 90 36**
06 72 26 48 56

58 - ACHETE région Bourgogne, vaches, vaches à veaux et broutards, paiement à l'enlèvement. (14VB3)
✆ **06 80 15 90 83**

TONTE DE MOUTONS
PARRAGE DE BOVINS
Jean-Marie DEGORGUE
Tél. 06 76 55 30 30

58 - VENDS plusieurs bons taureaux charolais 2 ans, HBC. Guillaumin Gilles - 58300 Devay. (1504)
✆ **03 86 50 37 07**

58 - VENDS taureaux 16 mois HBC, IND IBR, livraison assurée. EARL de Beaumont - 58230 Alligny en Morvan (1522)
✆ **03 86 76 12 83**
06 70 34 71 84

58 - VENDS taureau Limousin 4 ans + veaux reproducteurs. (1523)
✆ **03 86 29 03 39**
06 81 04 68 24

58 - VENDS taureau 5 ans HBC, IBR A, or. Friaud. EARL Coudret - Chaume - Chateauneuf Val de Bargis (1524)
✆ **03 86 69 25 38**

58 - El. HBC VENDS taureaux: 1 de 7 ans, vêlage facile + 1 de 3 ans, - veaux reproducteurs. GAEC Marion -Luzy (15VB1)
✆ **03 86 30 11 55**
06 07 51 04 99

58 - VENDS 1 veau reproducteur HBC 15 mois hiverné au pré, TGS. EARL des Theuran (1601)
✆ **06 20 87 11 85**
03 86 58 11 54

58 - VENDS gros veaux reproducteurs et 1 taureau 6 ans hivernés au pré, vêlage facile, HBC, TGS, IBR A. GAEC Pigoury (1606)
✆ **03 86 60 44 24**

58 - VENDS monte terminée, bon taureau, vêlage facile, 5 ans, HBC, naisseur GAEC Gauthé, TGS. GAEC de Selins. (1611)
✆ **03 86 38 90 36**
06 72 26 48 55

69 - Vds 15 vaches charolaises vêlées + génisses 1 et 2 ans + veaux repro de 15 Ms - Elevage Grange - Savigny.
✆ **06 31 41 82 83**

71 - Vds T. B. taureaux charolais, 2 ans, hivernés au pré, HBC, IBR A, FCO + vaches suitées.
✆ **03 85 24 24 96**
ou 06 07 57 55 40

71 - Gaec Goulliard, vente amiable permanente taureaux HBC au pré, choix, qualité, origines.
✆ **03 85 79 40 98**

71 - VENDS repro. charolais 15 mois, BO et facilité naissance + taureau 4 ans, inscrit HBC. (1401)
✆ **06 10 14 04 10**
03 86 30 09 46

71 - Choix de repro. limousins inscrits, TBO + mâle 15 mois fils Ondit + génisses prêtes.
✆ **06 86 83 84 64**
ou 06 60 86 64 60

71 - Vds bons taureaux 2 ans, 1 an, paquets génisses 2 ans, TGS, HBC, Charolles. M. Debarnot François.
✆ **06 14 82 52 05**

71 - GIE Monts du Charolais propose en permanence reproducteurs M et F - vente aux enchères taureaux 18 mois le 24/09/10.
✆ **06 16 18 61 05**
06 09 33 42 14

71 - Elevage HBC vend veaux 1 an, taureaux et génisses 2 ans repro. TGS, livraison. Gaec Dufraigne M.C.V., Montfeurton, 71190 La Tagnière.
✆ **03 85 54 58 97**
ou 06 89 90 35 44

71 - Vds taureaux charolais HBC 12 à 16 mois au pré, conformation équilibrée, facilité de naissance, TGS. Châtillon J.M. à Mesvres.
✆ **06 15 93 22 70**

71 - Vends taureaux repro. 15 mois, HBC. Gaec d'Azu, Griveaux/LHoste, 71230 St-Romain-sous-Gourdon.
✆ **03 85 57 11 59**

71 - Vds vaches normandes, prêtes ou fraîches de lait ; taureaux repro., HBC ; vaches suitées, ttes garanties. M. Bénas J.-Pierre.
✆ **03 85 50 27 49 ou 06 87 41 16 23**

88 - Vends reproducteurs Blond d'Aquitaine calmes écornés facilité vêlage, livraison, garantie sanitaire
✆ **06 12 85 67 49**

89 - VENDS taureau charolais 3 ans très doux. (160B)
✆ **03 86 41 14 51**

Alimentation

CABINET D'EXPERTISE
EN RATION MÉLANGÉE
Nutritionniste Indépendant
Stéphane BAILLE
Tél. 06 48 10 37 33
• Suivi Nutrition troupeau
• Analyses de lait mensuelles (TP, TB, cellules, urée)
• Rentabilité atelier
www.nutritionniste-ruminant.fr

Caprin

71 - Vds 150 chèvres alpines 08 09 + 80 chevrettes 2010 + 6 boucs I.A. CAEV OK, lot ou détail, origine Gaec Chauveux.
✆ **06 83 37 58 78**

Ovin

42 - Vds agnelles rava-grivettes, souche très rustique et prolifique, désaisonnement naturel, plein air intégral
✆ **04.77.27.30.40**

89 - VENDS brebis BHC à mettre au bélier 50 € et agneaux d'embouche. (1513)
✆ **03 86 65 41 61**

Equin

15 - AV poulains/pouliches de couleur av papier à retenir au sevrage 1000 à 2500 euros. Haras du Loup Blanc.
✆ **04 71 78 53 26**

21 - VENDS poulains, pouliches de selle de 2 ans dont plusieurs pies. (140B)
✆ **03 80 52 21 95**

Volaille-Lapin

21 - VENDS poules pondeuses élevées en plein air du 6 au 15 mai, prix de 1 à 10, 3.50 €, de 11 à 30, 3 €, de 31 à 50, 2.50 €, de 51 à 100, 2 €, + de 100, 1.25 €, Vente d'oeufs détail et semi gros. (130C)
✆ **03 80 34 31 19**
à Gevrey

26 - Association de Producteurs Recher pour son magasin complément produit fermier localité 16km Valence sud
✆ **06 74 58 18 83**

Chien

25 - A RESERVER chiots Border Collies t.b. origine lof n∞250269200170594 né le 07/03/10 parents ind. tares occulaires visibles, travail bovins-ovins, conseils et dressage des jeunes chiens possible. A réserver 1 chien dressé né le 17/03/09. P. Jacquier, Fuans.
✆ **03 81 43 61 30**

26 - VDS Chiots Griffons Vendéens Briquets Tat Mère 2FNB329
✆ **04 75 98 14 65**
ou 06 31 02 48 71

71 - Vends chiots Berger Allemand nés le 10.02.2010, n° mère 250269602211809.
✆ **06 83 13 82 29**

88 - Vends chiots nés 28/02 Border Collie, mère

N∞250269700282398 parents travail sur troupeau depuis plusieurs géné -
✆ **03 29 25 95 73**

Transmettez vos annonces légales AVANT LUNDI 17H00

PATRICIA
TEL. 03 80 78 90 42
FAX 03 80 70 08 02



Abonnement

Terres de Bourgogne

Chaque vendredi dans votre boîte à lettre

☐ **Je m'abonne pour 1 an**

à Terres de Bourgogne **95 €**
et son supplément **Direct Affaire**
◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **30 €**

Total

☐ **Je m'abonne pour 2 ans**

à Terres de Bourgogne **185 €**
et son supplément **Direct Affaire**
◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **60 €**

Total

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit:CP: Ville:
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:
Email:@

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:

☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

ABO2010-1058

☐ **Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne**
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES — 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE** - 3 départements
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION** - 27 départements
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE** - 10 départements
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne

Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver

parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....

Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

APPEL D'OFFRES

Avis d'appel Public à Candidatures
Délégation de Service Public

SIE DE QUINCY LE VICOMTE - QUINCEROT

1. Dénomination et adresse de la collectivité :
SIE DE QUINCY LE VICOMTE - Quincerot, en Mairie, 21500 Quincy Le Vicomte
Tél : 03 80 96 74 76
2. Objet de la consultation :
Délégation par affermage du service public d'eau potable, attribuée conformément aux articles L.1411-1 à L.1411-18 du Code général des collectivités territoriales.
3. Caractéristiques essentielles de la délégation :
Durée du contrat : 12 ans à compter du 1er octobre 2010.
Données du service :
-Nombre d'abonnés : 148
-Volume de facturation : 12 500 m³
Ouvrages à exploiter :
-Station de production de : 90 m³/J, avec désinfection par injection d'eau de Javel.
-Réservoir : 1 de 300 m³
-Linéaire du réseau : 6 350 ml
4. Contenu des dossiers de candidatures:
-Lettre de candidature
-Attestations, certificats et justifications prévus aux articles 8 et 9 du décret n° 97-638 du 31 mai 1997
-Références d'exploitations similaires.
-Chiffres d'affaires et bilans des trois dernières années.
-Toutes pièces permettant d'apprécier les garanties professionnelles et financières de l'entreprise et l'aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.
5. Date limite de réception des dossiers de candidature :
Le 26 mai 2010 avant 12 heures à la Mairie de Quincy le Vicomte.
Les dossiers de candidatures devront être adressés à Monsieur le Président En Mairie Rue Jacréco - 21500 Quincy le Vicomte, sous enveloppe cachetée portant la mention : « Candidature pour la gestion du service d'eau potable - A n'ouvrir qu'en présence de la commission ».
6. Renseignements :
Monsieur le Président - En Mairie - 21500 Quincy le Vicomte- Tél : 03 80 96 74 76
Cabinet Guésac'Eau, Michel Guillaume, Port : 06 07 46 92 47

AL21162100

Avis d'Appel Public à Candidatures
Délégation de Service Public

COMMUNE DE MESSIGNY ET VANTOUX

1. Dénomination et adresse de la collectivité :
Commune de MESSIGNY ET VANTOUX, 6, Rue des Ecoles - 21380 Messigny et Vantoux
Tél : 03 80 44 13 80 Fax : 03 80 44 13 89
2. Objet de la consultation :
Délégation par affermage du service public d'eau potable, attribuée conformément aux articles L.1411-1 à L.1411-18 du Code général des collectivités territoriales.
3. Caractéristiques essentielles de la délégation :
Durée du contrat : 10 ans à compter du 1er janvier 2011.
Données du service :
-Nombre d'abonnés : 550
-Volume de facturation : 83 500 m³
Ouvrages à exploiter :
-Station de production de : 150 m³/jour, avec désinfection par chloration et achat d'eau en gros au Syndicat Mixte du Dijonnais. En 2008 : production 44 100 m³ - achats 83 700 m³
-Stations de reprise : 3, avec 3 cuves de reprise de 200 , 50 et 20 m³
-Réservoirs : 3, avec une capacité de stockage de 1 035 m³
-Linéaire du réseau : 23 706 ml
4. Contenu des dossiers de candidatures:
-Lettre de candidature
-Attestations, certificats et justifications prévus aux articles 8 et 9 du décret n° 97-638 du 31 mai 1997
-Références d'exploitations similaires.
-Chiffres d'affaires et bilans des trois dernières années.
-Toutes pièces permettant d'apprécier les garanties professionnelles et financières de l'entreprise et l'aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.
5. Date limite de réception des dossiers de candidature :
Le 1er juin 2010 avant 12 heures à Bâtiment de la Communauté de Communes, Rue Lavoisier BP40029 - 21700 Nuits Saint Georges
Les dossiers de candidatures devront être adressés à Monsieur le Président, Rue Lavoisier BP40029 - 21700 Nuits Saint Georges, sous enveloppe cachetée portant la mention : « Candidature pour la gestion du service d'eau potable - A n'ouvrir qu'en présence de la commission ».
6. Renseignements :
Monsieur le Maire - 6, Rue des Ecoles - 21380 Messigny et Vantoux - Tél : 03 80 44 13 80
Cabinet Guésac'Eau, Michel Guillaume, Port : 06 07 46 92 47

AL21162101

Avis d'Appel Public à Candidatures
Délégation de Service Public

SIE DE LA PLAINE DE NUIT

1. Dénomination et adresse de la collectivité :
SIE DE LA PLAINE DE NUITS, Rue Lavoisier, BP40029 - 21700 Nuits Saint Georges
Tél : 03 80 61 04 62 Fax :
2. Objet de la consultation :
Délégation par affermage du service public d'eau potable, attribuée conformément aux articles L.1411-1 à L.1411-18 du Code général des collectivités territoriales.
3. Caractéristiques essentielles de la délégation :
Durée du contrat : 12 ans à compter du 1er janvier 2011.
Données du service :
-Nombre d'abonnés : 820, répartis sur 5 communes
-Volume de facturation : 113 000 m³, dont 25 000 m¬≥ en vente en gros
Ouvrages à exploiter :
-Station de production de : 1 640 m³/J, avec désinfection par chloration.
-Réservoir : 1 d'une capacité de 760 m³
-Linéaire du réseau : 28 285 ml
4. Contenu des dossiers de candidatures:
-Lettre de candidature
-Attestations, certificats et justifications prévus aux articles 8 et 9 du décret n° 97-638 du 31 mai 1997
-Références d'exploitations similaires.
-Chiffres d'affaires et bilans des trois dernières années.
-Toutes pièces permettant d'apprécier les garanties professionnelles et financières de l'entreprise et l'aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.
5. Date limite de réception des dossiers de candidature :
Le 1er juin 2010 avant 12 heures à Bâtiment de la Communauté de Communes, Rue Lavoisier BP40029 - 21700 Nuits Saint Georges
Les dossiers de candidatures devront être adressés à Monsieur le Président, Rue Lavoisier BP40029 - 21700 Nuits Saint Georges, sous enveloppe cachetée portant la mention : « Candidature pour la gestion du service d'eau potable - A n'ouvrir qu'en présence de la commission ».
6. Renseignements :
Monsieur le Président Tél : 03 80 61 04 62
Cabinet Guésac'Eau, Michel Guillaume, Port : 06 07 46 92 47

AL21162102

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination sociale : DE MALAPAS
Siège : 2 rue de la Métairie-21350 Boussey
Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Capital : 358 600 euros
Objet : Gestion et exploitation de biens agricoles
Durée : 99 ans
Apport en Nature : des biens mobiliers pour un montant net de 358 600 euros
Gérant : Monsieur Leveque Michel, demeurant 2 rue de la Métairie- 21350 Boussey
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.
Les statuts contiennenet une clause d'agrément des cessionnaires de parts sociales. En cas de pluralité d'associés, l'agrément est donné par les associés.
Pour avis, la gérance

AL21162091

Par acte ssp en date du 20 mars 2010, avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: Au Champ du Bois
Forme: Société civile immobilière
Siège social: rue de la Motte - 21200 Sainte Marie La Blanche
Objet: l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, et notamment d'un immeuble sis rue de la Motte - 21200 Sainte Marie La Blanche.
Durée: 99 ans
Capital: 1 000 €
Apports en numéraire: 1 000 €
Co-gérance:
- Monsieur Jean-François Bruley, demeurant 11, Domaine Château Gaillard n° 11 - 94700 Maisons-Alfort.
- Madame Pascale Gacoin épouse Bruley, demeurant 11, Domaine Château Gaillard n° 11 - 94700 Maisons-Alfort.
Cession de parts: toute cession doit recueillir le consentement des associés représentant les deux tiers au moins du capital social réunis en assemblée générale extraordinaire.
Immatriculation: au RCS de Dijon.

AL21162094

Avis est donné de la constitution suivant acte sous sein privé en date du 22 mars 2010 enregistré à Dijon le 22/03/2010 Bord 2010-433 Cas n°15, de la Société à Responsabilité limitée suivante :
Dénomination : SARL MARGOT EVENTS
Siège : 107 bis rue de Longvic 21000 Dijon
Durée : 99 ans
Objet : prestation d animations commerciales sur foires et en magasins pour tout type de produits.et généralement a toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement a l objet social.
Capital social : 1000,00 euros par apports en numéraires
Gérant : Monsieur Acimovic Radomir, demeurant à Dijon, 107 bis rue de Longvic
Immatriculation au RCS de : Dijon
Pour avis, le Gérant

AL21162097

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: PHONE CHALON
Forme: Société à responsabilité limitée
Siège social: 12, Allée des Charmes, 21380 Asnières les Dijon
Objet: Exploitation d'un fonds de commerce, spécialisé dans la téléphonie mobile, ainsi que toute activité multimédia, de nouvelles technologies et activités annexes.
Durée: 99 ans
Capital: 5 000 Euros
Gérance: Johann Radreau, demeurant 12, Allée des Charmes, 21380 Asnières les Dijon
Immatriculation: au RCS de Dijon

AL21162098

RECTIFICATIF

AVIS RECTIFICATIF DE DISSOLUTION

Dans l'avis de dissolution de la société VERT 21 paru le 19 mars 2010 dans le numéro 1053 de Terres de Bourgogne il fallait lire : « 437 615 685 RCS Dijon et non 437 645 685».
Pour avis

AL21162105

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Syndicat Intercommunal
l'Adduction d'Eau et d'Assainissement
Saône - Ognon - Vingeanne

Avis de mise à l'enquête publique
du zonage d'assainissement
de la commune
de Perrigny sur l'Ognon

En application des dispositions de l'arrêté de Monsieur le Président du SISOV de Pontailler sur Saône en date du 25 mars 2010, le zonage d'assainissement de la Commune de Perrigny sur l'Ognon sera soumis à l'enquête publique durant un mois: du 16 avril au 17 mai 2010 inclus. Monsieur Christian Sarlabous assumera les fonctions de Commissaire Enquêteur:
Pendant le délai susvisé:
- un dossier sera déposé à la mairie de Perrigny sur l'Ognon, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie afin que chacun puisse ne prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à Monsieur le Commissaire Enquêteur lequel les annexera au registre.
- des permanences seront assurées par le Commissaire Enquêteur comme suit:
Samedi 24 avril 2010 de 9 h 30 à 11 h 30
Jeudi 29 avril 2010 de 10 h 00 à 12 h 00
Jeudi 6 mai 2010 de 10 h 00 à 12 h 00
Lundi 17 mai 2010 de 16 h 00 à 18 h 00
afin de répondre aux demandes d'information présentée par le public.

AL21162075

CONVOCATION

SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE BRUNE EXPANSION

42, rue de Mulhouse - 21000 Dijon

Les sociétaires sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le :
Mardi 11 Mai 2010 à 10h00
au LEGTA Semur Châtillon
Salle Séquoïa
à Châtillon sur Seine (21)
Ordre du jour :
- Rapport du Conseil d'Administration
- Rapports technique et financier de l'exercice 2009
et mise aux voix de ces rapports
- Election du tiers sortant des administrateurs
- Vote des résolutions
- Questions diverses
Les associés coopérateurs ont la faculté, à partir du quinzième jour précédant la date de cette assemblée, de prendre connaissance au siège de la coopérative des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes ainsi que du bilan, du compte de résultat et des subdivisions éventuelles et de l'annexe dudit exercice.
Le Président

AL21162099

DISSOLUTION LIQUIDATION

COLLARDOT

Société à Responsabilité Limitée en Liquidation
Au capital de 7 622.45 euros
Siège : 21640 Flagey Echezeaux
392 422 515 RCS Dijon

L'Assemblée Générale réunie le 15 mars 2010 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Serge Collardot et Monsieur Jean François Collardot de leur mandat de liquidateur, donné à ces derniers quitus de leur gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au registre du commerce et des sociétés.
Pour avis,
Le Liquidateur

AL21162092

ARRÊTÉ ADMINISTRATIF

PREFECTURE DE LA COTE D'OR

Arrêté préfectoral
n°182 du 6 avril 2010

fixant les prescriptions applicables
aux autorisations groupées
de prélèvements d'eau à usage
d'irrigation pour la campagne 2010

Un arrêté préfectoral fixant les prescriptions applicables aux autorisations groupées de prélèvements d'eau à usage d'irrigation sollicitées par la Chambre d'Agriculture, a été signé le 6 avril 2010.
Cet arrêté définit les modalités selon lesquelles les irrigants sont autorisés à effectuer des prélèvements:
- durée de validité de l'autorisation,
- aménagement des points de prélèvements,
- période, débit maximum de pompage,
- mesure des volumes prélevées,
- volumes maximaux autorisés,
- mesures particulières en cas d'étiage sévère,
- suivi et organisation,
- identification des irrigants,
- sanctions.
Est annexée à l'arrêté la liste des irrigants autorisés précisant, pour chacun, les volumes maximaux qui peuvent être prélevés.
L'arrêté est consultable à la préfecture-direction départementale des territoires-bureau police de l'eau- 57, rue de Mulhouse à Dijon ainsi que sur le site internet de la préfecture http://www.cote-dor.pref.gouv.fr, rubriques environnement et eau.
Pour le Préfet et par délégation, le Chef du Bureau Police de l'Eau
Paul-Henry Dupuy

AL21162093

TRANSFERT DE SIÈGE

SCI LES BRUYERES

Société Civile Immobilière au capital de 22.867,35 €
Siège social : 11, rue Edmée Piot
21000 Dijon
353 770 597 RCS Dijon

L'assemblée générale extraordinaire du 1er janvier 2010 a décidé de transférer le siège social de la société à compter de ce jour :
39, rue Charles Dumont 21000 Dijon
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis,
RCS Dijon

AL21161970

DÉMISSION

Société: SCI Courcelles Frémoy
Forme: S.C.I.
Capital: 131 258.60 euros
Siège social: "Les Cèdres", 11 rue des Masures, 21460 Courcelles Frémoy-
350 704 169RCS Dijon
Suivant PV de l'AGO du 27/03/2010: Laura Leprince-Ringuet, démissionne de ses fonctions de co-gérante.Louis Bourel de la Roncière, et Vincent de Vathaire, sont reconduits dans leurs fonctions de co-gérants.

AL21162096

CESSION

SCP Nourissat
Misserey Striffling
Notaires associés
23 rue Buffon
21000 Dijon

Acte de Me Nourissat du 13/04/2010, enregistré à la SIE Dijon Nord le 15/04/2010 bordereau n° 2010/539 Case n° 2 contenant cession par M. Dominique Berthier, commerçant, et Mme Martine Labonde, son épouse, dt à Spoy (21120), 12 rue Basse. SIREN n° 384 639 209 RCS Dijon au profit de Monsieur Mathieu Collura, ouvrier, célibataire majeur, demeurant à Dijon (21000), 50 rue d'Alembert d'un fonds de commerce de Café Bar Tabac exploité à Dijon (21000), 162 rue d'Auxonne, pour lequel le cédant est immatriculé 384 639 209 RCS Dijon.
Prix: 121 000 €, s'appliquant:
- 120 000 € pour les éléments incorporels,
- 1 000 € pour les éléments corporels
Entrée en jouissance au 16/04/2010.
Oppositions chez le notaire dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.

AL21162104

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42

SAFER de Bourgogne

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER de BOURGOGNE (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Beire-Le-Chatel:
7 ha 90 a 23 ca - Malleroy: ZI-11 - Petit pre berard: G-123-125 - Parcelles occupées ,Ài Maintien de l'exploitant.
Magny-Saint-Médard:
4 ha 14 a 73 ca - En malleroy: B-3-5-6
Parcelles occupées ,Ài Maintien de l'exploitant.
Labergement Les Auxonne:
2 ha 57 a 30 ca - Champs de la croix: ZB-44-46 - Sur les grands pres bas: ZD-61
Marsannay La Côte:
2 ha 02 a 86 ca - Dessus des longeroies: B-15 - Les etalles: BS-107 - Les recilles: BP-98(J)-98(K) - Les rosey: BO-43 - Les vignes marie: BN-41 Vignes AOC Marsannay la Côte
Parcelles occupées Maintien de l'exploitant.
Gevrey Chambertin:
27 a 20 ca - Champeaux: AD-26 Vigne AOC Gevrey Chambertin 1er Cru
Parcelles occupées Maintien de l'exploitant
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **10/05/2010** à Safer de Bourgogne, rue F.Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21162103

NIÈVRE

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

ELEXIA
Claude Blanch
Josiane Monteiro
Société d'Avocats
15 rue Adam Billault - BP 70110
58001 Nevers Cédex
Tél : 03 58 57 01 60
Fax : 03 58 57 01 69

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

VENTE FIXEE AU MARDI 01 JUIN 2010
à 10H30
Au Palais de Justice à NEVERS (58)
Place du Palais

SUR LA COMMUNE DE DONZY (Nièvre) : d'un immeuble sis rue des Boucheries Rue Eminence - Rue Etape à l'angle de ces trois rues, cadastrés :
Section AP n° 187 « La Ville » (0ha 00a 77ca)
Section AP n° 188 « La Ville » (0ha 01a 50ca)
Mise à Prix: 85.000,00 €uros
(Avec enchère minimale de 1.000 €uros)
Frais des poursuites payables en sus ainsi que les droits fiscaux et la TVA éventuelle
Conditions de l'adjudication:
L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé le 31 Juillet 2009 par Maître Claude Blanch, Avocat, au Greffe du Juge de l'exécution du tribunal de grande instance de Nevers, où il peut être consulté.
Le cahier des conditions de vente peut également être consulté au cabinet de l'avocat du créancier poursuivant à Nevers, 15 Rue Adam Billault.
Les enchères ne pourront être portées que par un avocat postulant près le Tribunal de Grande Instance de Nevers.
Conditions d'occupation:
Occupée.
Visite :
Pour les visites, contacter Maître Daniel Taisant, Huissier de Justice à La Charité Sur Loire (Nièvre) qui assurera les visites de l'immeuble.
Maître Claude Blanch

AL58162309

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SCP Daniel Métayer
et Francis Lhéritier
6 avenue Saint Just
58000 Nevers

Suivant acte reçu par Me Francis Lhéritier notaire associé à Nevers, le 12 avril 2010, M. Bernard Gilbert Cossenet, retraité, et Mme Eliane Thérèse Fouquet, son épouse, sans emploi, demeurant ensemble à Nevers, 24 rue Saint Alban, mariés à Sauvigny les Bois, le 22 juin 1968, sous le régime légal de la communauté d'acquêts, ont adopté, pour l'avenir, le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au conjoint survivant.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Francis Lhéritier, notaire associé à Nevers, 6 avenue Saint-Just.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.
Me Francis Lhéritier

AL58162305

Requête présentée au Tribunal de Grande Instance de Nevers;
Monsieur Laurent Jean Maurice Martin, et Madame Véronique Suzanne Gomez, épouse Martin, tous deux de nationalité française, demeurant ensemble à Sangué 58700 Lurcy Le Bourg, et nés respectivement, l'épouse le 15 novembre 1968 à Nevers (Nièvre), et le mari le 27 septembre 1964 à Nevers (Nièvre)
Ayant pour Avocat Maître Muriel Potier Vanhalst-Chaigneau, Avocat au Barreau de Nevers, y demeurant, 1, rue des Récollets,
Au Cabinet de laquelle ils élisent domicile,
Ont demandé l'homologation du changement par eux apporté suivant acte reçu par Maître Clerget, Notaire à La Charité Sur Loire (Nièvre) en date du 20 mars 2010, au régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts auquel ils étaient soumis depuis leur union célébrée à Moussy (Nièvre) le 5 août 1995, en adoptant dorénavant le régime de la Séparation de Biens, tel qu'établi par les articles 1536 à 1543 du Code Civil.
Le présent extrait est publié conformément aux prescriptions des articles 1397 du Code Civil et 1292 du Code de procédure Civile par l'Avocat soussigné.
Fait à Nevers, le 13 avril 2010
Maître Muriel Potier Vanhalst-Chaigneau

AL58162310

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 20 MARS 2010 il a été constitué une société
Dénomination sociale :
SCI MARROQUO
Siège social : La Masserie, 58220 Ciez
Forme : Société Civile Immobilière
Capital : 200 €
Objet social : Aquisition, propriété, rénovation et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous les immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourra devenir propriétaire.
Gérance : Monsieur Frédéric PRETRE, La Masserie, 58220 Ciez
Cessions de parts sociales : les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé.
Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL58162303

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13 avril 2010, il a été constitué une société par actions simplifiée :
Dénomination sociale : MATERIEL SERVICE LIGERIENS
Capital : 8 000 euros divisé en 800 actions d'un montant de 10 euros chacune, entièrement souscrites et libérées
Siège : Route de Bourgogne - Saint Eloi (Nièvre)
Objet : l'achat, la vente, la location et la réparation de tous articles, matériels, équipements, outillages, fournitures et accessoires, en direct ou pour le compte d'éventuels mandants, se rapportant au commerce de gros à destination des métiers du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP), des administrations et des consommateurs particuliers, par tous moyens, y compris l'importation et l'exportation
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au RCS de Nevers
Président : Monsieur François Lelièvre demeurant 47 rue du Champ de Rouage à Sermoise (58000).
Pour avis et mention,

AL58162308

Société d'Avocats
41 bd du Pré Plantin
58000 Nevers

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SARL en cours d'immatriculation au R.C.S. de Nevers, dénommée THIERRY VRIN INFORMATIQUE, au capital de 6.000 €, ayant pour objet principal la vente de matériel informatique et l'assistance aux utilisateurs de systèmes informatiques. Le Siège est 10, rue des Champs Ferrands - 58000 Nevers. Le gérant est M. Thierry VRIN, dt 10, rue des Champs Ferrands - 58000 Nevers.
Pour avis,

AL58162312

Maître
Jean-François Meiller
Notaire associé à Autun
(71400)

Suivant acte reçu par Maître Jean-François Meiller, notaire à Autun, le 12 avril 2010, enregistré à SIE Chalon sur Saône le 14 avril 2010, Bordereau n°2010/547 Case n°3, il a été constitué la société civile immobilière suivante :
Dénomination : SCI HIC Terminus Haeret
Siège : Luzy (58170) Monteuillon
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Objet : Acquisition, administration, gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers
Capital social : Quatre cent trente mille euros (430 000,00 euros) en numéraire
Gérants : Monsieur Hervé Hugues, Yves Khayatt de Chesse et Madame Catherine Germaine Jeanne Marie Clere épouse Khayatt de Chesse demeurant ensemble à Saint Cloud (92210)7 rue des gâte-ceps
Clause d'agrément : parts librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions étant soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Cessions autres qu'entre associés et/ou profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé interdites jusqu'au décès du survivant de Monsieur et Madame Hervé de Chesse, gérants sus nommé
Immatriculation au RCS de Nevers (58000).
Pour avis et mention
Me Jean-François Meiller, notaire

AL58162314

RECTIFICATIF

ERRATUM à l'insertion parue dans le journal Terres de Bourgogne du 9 avril 2010, concernant la société Prémery Développement, **siège social:** rue Auguste Lambiotte 58700 Prémery.
Lire Madame Emmanuelle Bourbon au lieu de Madame Emmanuelle Bourdon indiqué par erreur.
Et en remplacement de Mr Bourbon Jean-Luc au lieu de Mr Bourdon indiqué par erreur.
Pour avis,

AL58162307

DISSOLUTION LIQUIDATION

Sofiral
12 rue Lamartine
58000 Nevers

LE TIVOLI

Sarl en liquidation
au capital de 4 000 euros
Route Nationale 151
58350 Châteauneuf Val de Bargis
RCS Nevers 489 382 283

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 02/04/2010 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour avec cession d'activité au 31/03/2010 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur M.Patrick Durand, demeurant 36 rue de la poste 58210 Champlemy, pour toute la durée de la liquidation, avexc les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif.
Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur soit au 36 rue de la poste 58210 Champlemy. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Mention sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au RCS.
Pour avis, le liquidateur.

AL58162304

NOMINATION

EARL PIERREFITTE HAMEAU

Château de PIERREFITTE 58170 POIL
RCS N: 392 9247 825
au capital de7622,45 E

Suivant déliberation en date du 14 avril 2010 ,il a été procédé à la nomination d'un cogérant, en la personne de Mr Xavier Niaux.
Pour avis
La gérance, Xavier Niaux

AL58162306

DROIT DE VOTE

SOFIRAL
12 rue Lamartine
58000 Nevers

ETABLISSEMENTS LOMBART & LEFEBVRE

SA - au capital de 47 564.09 €
3 et 5 rue des Docks
58000 Nevers
Nevers 561 880 014

En application des dispositions des articles L. 233-8 et R. 233-2 du Code de commerce, soit dans les 15 jours qui suivent l'assemblée générale ordinaire annuelle du 31/03/2010, il est indiqué que le nombre total de droits de vote existant au sein de la société est de 520 pour un nombre total d'actions de 520.
Ce nombre n'a pas varié depuis la dernière information des actionnaires.
Pour avis,
Le conseil d'administration

AL58162311

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

AGRO COUPE SERVICES

SARL au capital de 7 500 euros
Siège social: ZAEC II
rue Lavoisier 77720 Mormant
483 335 899 RCS Melun

Par décision du 22/03/2010, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 14 rue des Brières - 89150 Brannay, à compter du 22/03/2010,
et d'étendre l'objet social aux activités suivantes à compter du 22/03/2010:
- distribution de machines à désinfecter et de systèmes pour bacs à graisse,
- distribution de produits désinfectants.
Les statuts sont modifiés en conséquence.
Mention sera faite au RCS de Sens

AL89162222

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 16 avril 2010, il a été constitué une société à responsabilité limitée aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : MCEL
Capital : 1 000 €, divisé en 100 parts de 10€.
Siège social : 19, rue de la Louptière 89100 Sens
Objet : prestations de services à tous tiers notamment la gestion du traitement du courrier via internet.
Durée : 99 ans.
Gérante : Madame Maria de Fatima DE OLIVEIRA demeurant à Sens (89100), 65 rue Eugène Delaporte
La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL89162225

Par acte S.S.P. en date du 09/04/2010, il a été constitué en Société à responsabilité limitée, présentant les caractéristiques suivantes:
Objet: la société a pour objet: toutes activités de restauration et de traiteur.
Dénomination: La Tourterelle
Siège social: Chaussée de l'Etang - 89150 Vallery.
Durée: 99 années à compter de son immatriculation au RCS.
Capital: 4 000 euros
Gérants: Monsieur Wladimir Martin, demeurant Chaussée de l'Etang - 89150 Vallery.
La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL89162228

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PREFECTURE DE L'YONNE

Plan de Prévention des Risques (P.P.R.) naturels prévisibles de ruissellement et de coulées de boues sur le bassin versant du Chablisien, sur le territoire des communes de :
Beine, Béru, Chablis, la Chapelle Vaupelteigne, Chemilly sur Serein, Chichée, Chitry le Fort, Collan, Courgis, Fleys, Fontenay Près Chablis, Lignorelles, Ligny le Chatel, Maligny, Poilly sur Serein, Préhy, Saint Cyr les Colons, Villy, Viviers.

ENQUÊTE PUBLIQUE
Le préfet de l'Yonne, par arrêtés en date du 02 avril 2010 et du 07 avril 2010, a prescrit l'ouverture de dix-neuf (19) enquêtes publiques du plan de prévention des risques naturels prévisibles de ruissellement et de coulées de boues sur le bassin versant du Chablisien sur les communes du Chablisien.
Celles-ci se dérouleront du 10 mai 2010 au 22 juin 2010. Chaque commune disposant de son propre dossier, les pièces de celui-ci, soumis à l'enquête publique, seront déposées en mairie pendant quarante-quatre jours consécutifs à compter du 10 mai 2010 inclus. Le public pourra prendre connaissance des dossiers et formuler ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies.
Un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public afin de recevoir ses observations à la mairie de :
Beine (arrêté DDT/SERI/2010/0002) le lundi 10 mai 2010 de 9h00 à 12h00, le samedi 5 juin 2010 de 9h00 à 12h00 et le mardi 22 juin 2010 de 14h30 à 17h30,
Béru (arrêté DDT/SERI/2010/0003) le vendredi 14 mai 2010 de 9h00 à 12h00, le vendredi 4 juin 2010 de 14h00 à 17h00 et le vendredi 18 juin 2010 de 9h00 à 12h00.
Chablis (arrêté DDT/SERI/2010/0004) le lundi 10 mai 2010 de 9h00 à 12h00, le samedi 5 juin 2010 de 9h00 à 12h00 et le mardi 22 juin 2010 de 14h30 à 17h30.
La Chapelle Vaupelteigne (arrêté DDT/SERI/2010/0005) le jeudi 20 mai 2010 de 14h00 à 17h00, le jeudi 3 juin 2010 de 14h00 à 17h00 et le jeudi 17 juin 2010 de 14h00 à 17h00.
Chemilly sur Serein (arrêté DDT/SERI/2010/0006) le mardi 11 mai 2010 de 9h00 à 12h00, le mardi 1er juin 2010 de 9h00 à 12h00 et le vendredi 18 juin 2010 de 14h00 à 17h00.
Chichée (arrêté DDT/SERI/2010/0007) le lundi 10 mai 2010 de 9h00 à 12h00, le mercredi 9 juin 2010 de 14h00 à 17h00 et le mardi 22 juin 2010 de 14h00 à 17h00.
Chitry le Fort (arrêté DDT/SERI/2010/0008) le mardi 11 mai 2010 de 9h00 à 12h00, le lundi 7 juin 2010 de 9h00 à 12h00 et le lundi 21 juin 2010 de 9h00 à 12h00.
Collan (arrêté DDT/SERI/2010/0009) le mardi 11 mai 2010 de 14h00 à 17h00, le mardi 8 juin 2010 de 14h00 à 17h00 et le mardi 22 juin 2010 de 9h00 à 12h00.
Courgis (arrêté DDT/SERI/2010/0010) le lundi 17 mai 2010 de 9h00 à 12h00, le lundi 31 mai 2010 de 9h00 à 12h00 et le mardi 22 juin 2010 de 9h00 à 12h00.
Fleys (arrêté DDT/SERI/2010/0011) le mercredi 12 mai 2010 de 16h00 à 19h00, le mercredi 9 juin 2010 de 16h00 à 19h00 et le lundi 21 juin 2010 de 9h00 à 12h00.
Fontenay Près Chablis (arrêté DDT/SERI/2010/0012) le lundi 17 mai 2010 de 9h00 à 12h00,
le mardi 25 mai 2010 de 14h00 à 17h00 et le jeudi 17 juin 2010 de 9h00 à 12h00.
Lignorelles (arrêté DDT/SERI/2010/0013) le mercredi 19 mai 2010 de 9h00 à 12h00, le mercredi 2 juin 2010 de 14h00 à 17h00 et le mercredi 16 juin 2010 de 14h00 à 17h00.
Ligny le Chatel (arrêté DDT/SERI/2010/0014) le mardi 18 mai 2010 de 14h00 à 17h00, le mardi 8 juin 2010 de 14h00 à 17h00 et le mardi 15 juin 2010 de 14h00 à 17h00.
Maligny (arrêté DDT/SERI/2010/0015) le lundi 17 mai 2010 de 14h00 à 17h00, le mercredi 2 juin 2010 de 9h00 à 12h00 et le jeudi 17 juin 2010 de 14h00 à 17h00.
Poilly sur Serein (arrêté DDT/SERI/2010/0016) le vendredi 21 mai

Qualité, Robustesse avec PALMS
• Grue palms de 4.7 m à 8.4 m de portée


• Remorque palms de 7t à 14t de charge
Matériel Forestier ASTIC
Ensemble grue et remorque - à partir de 8690 €HT
TVA 19,6% en + départ magasin
RN7 26600 PONT DE L'ISÈRE
Tél 04 75 84 69 40 - www.materiel-forestier.fr

2010 de 15h00 à 18h00, le vendredi 4 juin 2010 de 15h00 à 18h00 et le vendredi 18 juin 2010 de 15h00 à 18h00.
Préhy (arrêté DDT/SERI/2010/0017) le mercredi 19 mai 2010 de 14h00 à 17h00, le mercredi 2 juin 2010 de 14h00 à 17h00 et le mercredi 16 juin 2010 de 14h00 à 17h00.
Saint Cyr les Colons (arrêté DDT/SERI/2010/0018) le jeudi 20 mai 2010 de 14h00 à 17h00, le jeudi 03 juin de 14h00 à 17h00 et le vendredi 18 juin de 14h00 à 17h00.
Villy (arrêté DDT/SERI/2010/0019) le vendredi 21 mai 2010 de 14h00 à 17h00, le vendredi 4 juin 2010 de 14h00 à 17h00 et le vendredi 11 juin 2010 de 14h00 à 17h00.

AL89162223

DISSOLUTION LIQUIDATION

CUMA DES MOISSONS

Société en liquidation
N° d'agrément : 89-0457
N° d'immatriculation au RCS : 379 573 108
Siège social : chez Jean-Paul Nieutin,
6 Grande Rue 89420 Cisery

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 23 mars 2010 à Cisery a décidé la dissolution anticipée de la CUMA à compter du 23 mars 2010 et désigné aux fonctions de liquidateurs :
M. Jean-Paul Nieutin demeurant à Cisery (89420),
M. Roger-Pierre Meuriot demeurant à Savigny-en-Terre-Plaine (89420),
lesquels disposent à cet effet de tous pouvoirs.
Les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés chez Jean-Paul Nieutin, 6 Grande Rue 89420 Cisery, siège de la liquidation.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.
Pour avis
Les liquidateurs

AL89162210

TRANSFERT DE SIÈGE

DELTA TEMP FRANCE

Sarl au capital de 50 000 euros
Siège social : 17 chemin Henri d'Orten
Les Garrières
89500 Chaumot
482695277 RCS Sens

L'AGE du 31/03/2010 a décidé de transférer le siège social au 251 Grande Rue - 89330 Piffonds à compter rétroactivement du 14/02/2009 et à modifié en conséquence l'article 4 des statuts.

AL89162221

CESSION

Suivant acte sous seing privé en date à Auxerre (Yonne) du 31 mars 2010, enregistré à Auxerre (Yonne), le 1er avril 2010, Bordereau n°2010/338, Case n° 9, Extrait 1065.
Monsieur Jean-François Vignet demeurant 23 rue Paul Armandot - 89000 Auxerre,
a vendu à
La SARL Saint Gervais
Société à Responsabilité Limitée au capital de 8 000 €
Dont le siège social est 6 bis avenue Jean Jaurès et 2 rue de Sparre - 89000 Auxerre,
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 520 517 996 RCS Auxerre,
le fonds de commerce d'une officine de pharmacie, exploité 6 bis avenue Jean Jaurès et 2 Rue Sparre - 89000 Auxerre pour lequel Monsieur Jean-François Vignet était immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre sous le numéro 311 908 164,
L'entrée en jouissance a été fixée au 1er avril 2010.
La cession a été consentie et acceptée moyennant au prix de 2 450 000 euros, s'appliquant comme suit:
- aux éléments incorporels pour la somme de 2 440 000 €
- aux éléments corporels pour la somme de 10 000 €
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues, par acte extra-judiciaire conformément à la loi dans les dix jours suivant de la publication de la cession précitée au BODACC au fonds vendu pour la validité et à l'adresse de la Société S.J.B., Cabinet d'Avocats - 43 rue du Clos - 89000 Auxerre, pour la correspondance où domicile a été élu.
Pour insertion

AL89162212

Travailleurs occasionnels

Réduction du coût de la main d'œuvre agricole

Un nouveau dispositif d'exonérations des cotisations patronales pour l'emploi de travailleurs occasionnels a été mis en place le 1er janvier 2010.

Lors de son discours du 27 octobre à Poligny (Jura), le Président de la République a fait deux annonces relatives aux cotisations sociales des agriculteurs. La première mesure concernant les cotisations dues par les agriculteurs à la Mutualité sociale agricole (MSA), prises en charge par l'État pour un montant de 50 millions d'euros. La seconde portant sur l'exonération de la totalité des charges patronales pour les travailleurs saisonniers, soit une enveloppe supplémentaire de 170 millions d'euros. «*Cette seconde initiative a pour objectif d'abaisser le coût du travail en France, largement supérieur à celui de ses voisins allemands, espagnols et italiens. Ainsi, ce nouveau dispositif d'exonérations des cotisations patronales pour l'emploi de travailleurs occasionnels va permettre de ramener le coût de la main d'œuvre agricole à 9,25 euros de l'heure au lieu de 12,25 actuellement pour un salarié payé au SMIC*», explique Denis Nunez, directeur de la protection sociale de la MSA.



P. Cronenberger

Soutenir l'emploi agricole en abaissant le coût du travail, tel est l'objectif du nouveau dispositif d'exonérations des cotisations patronales.

Quels changements ?

«*L'originalité de ce nouveau dispositif repose sur deux nouvelles dispositions*», ajoute Denis Nunez. Tout d'abord, l'exonération dans sa totalité des charges patronales de sécurité sociale. C'est-à-dire les assurances sociales agricoles : maladie, maternité, invalidité, décès ; les allocations familiales ainsi que les accidents du travail. «*Cette mesure s'applique par ailleurs à toutes les filières de façon identique, ce qui n'était pas le cas auparavant. En effet, le taux de réduction des cotisations patronales dues au titre des assurances sociales agricoles était différencié par type de production : 58, 75 ou 90%*», précise Denis Nunez.
La seconde nouveauté est la prise en charge par l'État du paiement de certaines cotisations conventionnelles patronales, telles que les retraites complémentaires et les fonds de formation professionnelle. «*La MSA se substitue donc pour le paiement de la part patronale, ce qui est assez nouveau. C'est d'ailleurs la première fois que l'État intervient à ce niveau*», constate Denis Nunez.
Cette exonération porte sur 100% des cotisations patronales pour une rémunération inférieure ou égale à 2,5 Smic mensuel. Au delà, une exonération dégressive est mise en place.

Qui sont les bénéficiaires ?

Pourront bénéficier de ce nouveau dispositif, tous les employeurs affiliés à la MSA à l'exception des Cuma, embauchant des travailleurs saisonniers. C'est-à-dire, réalisant des travaux liés au cycle de la production animale et végétale, aux travaux forestiers et aux activités de transformation, de conditionnement et de commercialisation de produits agricoles, constituant le prolongement direct de l'acte de production.
Ces exonérations seront effectives pour des travailleurs occasionnels recrutés sous contrat saisonnier ou d'usage, pour les CDI signés avec un demandeur d'emploi ou un travailleur occasionnel non inscrit comme demandeur d'emploi mais finalisés au 1er janvier 2010 par un groupement d'employeurs.
«*Au départ, il était prévu d'ajouter les contrats conclus avec une entreprise de travail temporaire d'insertion, mais ces travailleurs ont été exclus du dispositif*», regrette Denis Nunez.
Pour bénéficier de ces exonérations, les employeurs agricoles de travailleurs saisonniers doivent simplement envoyer leur déclaration trimestrielle de salaires comme ils le font habituellement auprès de leur MSA. Elle appliquera ensuite les calculs d'exonération et ce de manière rétroactive au 1er janvier 2010.

Cyrielle Delisle

Note : pour plus de renseignements, s'adresser directement aux MSA locales.

En bref

Extrait du discours du 27 octobre 2009, du Président de la République

«...L'État prendra également en charge, selon la situation financière de chacun, les cotisations dues par les agriculteurs à la Mutualité sociale agricole pour un montant de 50 millions d'euros… Ce plan, Mesdames et Messieurs, sera engagé dans son intégralité avant la fin de l'année 2009…
Nous devons également nous battre à armes égales en Europe. Si vous me permettez, prenons le coût du travail. Nous produisons des tomates, pour le coût du travail, à 12 euros de l'heure. Le problème, c'est que nos voisins les produisent à 7 euros de l'heure, voire à 6… J'ai donc décidé d'exonérer la totalité des charges patronales dues à la Mutualité sociale agricole pour les travailleurs saisonniers.
Cela représente un coût de 170 millions d'euros supplémentaire pour l'État…»



▶ Vient de paraître

Développer les énergies renouvelables à la ferme



Le «Réseau agriculture durable» et le Civam, en partenariat avec l'Agence pour la maîtrise de l'énergie (Ademe), viennent de publier une publication technique intitulée «Pourquoi, comment, développer les énergies renouvelables à la ferme ?».

Cette publication technique se présente sous forme d'un dépliant en trois volets accompagnés de huit fiches techniques. Elle s'articule autour de trois idées majeures : énergie, climat, alimentation les nouveaux défis planétaires ; les sources d'énergies renouvelables à la ferme ; ils sont devenus «énergiculteurs» fiches témoignages. Ces fiches témoignages comportent en fait les expériences menées par huit agriculteurs en matière d'énergie renouvelable. On y trouvera donc des informations précises et concrètes sur le photovoltaïque, le bois-énergie, le chauffe-eau solaire, le petit éolien, le séchage solaire en grange et la méthanisation. Dans chaque cas, les éléments technico-économiques sont présentés. Auparavant, dans le dépliant, le lecteur aura trouvé les «bonnes questions à se poser avant tout projet». Là encore, du concret et du précis.

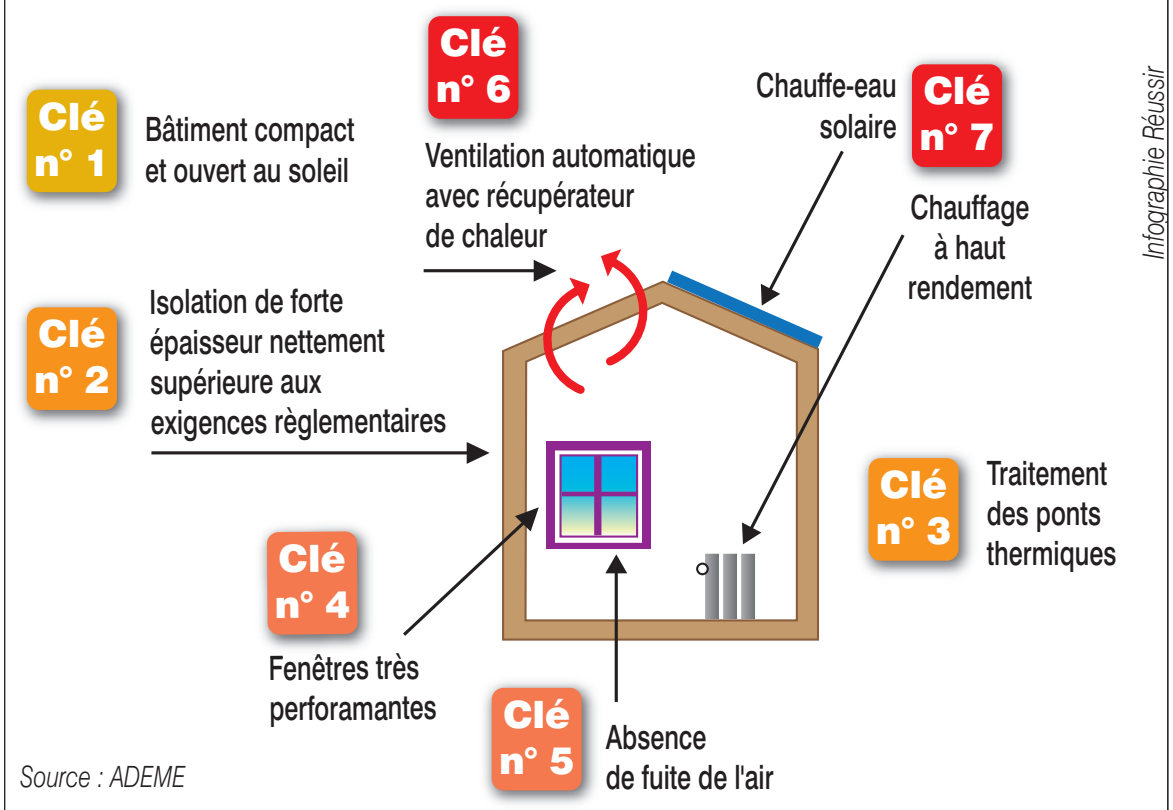
Pour en savoir plus : Réseau agriculture durable, CS 37 725, 35 577 Cesson-Sévigné CEDEX. Tel. : 02 99 77 39 25
Pour commander : à l'adresse ci-dessus en échange de 4 timbres à 0,56 euro par exemplaire.

Efficacité énergétique

Quand on construit sa maison, on peut penser économie d'énergie

C'est fait, on a enterré la taxe carbone après les élections régionales. Les ruraux n'auront pas à payer un nouvel impôt sur leurs déplacements en voiture. Pour autant, réfléchir à la préservation de l'environnement ne passe pas que par les taxes. Les incitations et la pédagogie peuvent aussi bien fonctionner.

▶ Les sept clés d'un bâtiment économe



Source : ADEME

Infographie Réussir

Une conception bien pensée prend en compte toutes les possibilités qu'offrent le climat et le terrain. On peut, par exemple, choisir une maison semi-enterrée pour profiter de l'inertie thermique du sol.
Ou positionner sa maison à l'abri des vents dominants grâce à une haie bien pensée. On réfléchit aussi à l'emplacement des ouvertures : façade sud largement vitrée pour profiter de la chaleur et de la lumière du soleil, des espaces au Nord et à l'Ouest comme le garage, la buanderie ou la chaufferie.
Ceci en plus du recours aux techniques et matériaux performants pour limiter les besoins en chauffage et climatisation.
En résumé, les sept clefs d'un bâtiment économe en énergie sont : un bâtiment compact et ouvert au soleil, une isolation de forte épaisseur nettement supérieure aux exigences réglementaires, le traitement des ponts thermiques, des fenêtres très performantes (double vitrage, triple vitrage), une absence de fuites d'air, une ventilation automatique et un chauffe-eau solaire, chauffage à haut rendement.

Dans certaines communes, le plan local d'urbanisme (PLU) accorde aux particuliers des coefficients d'occupation des sols (COS) supérieurs de 20% s'ils décident de construire une maison *«basse consommation»* respectant des critères élevés de performance énergétique. Pour simplifier, si l'on décide de construire un bâtiment très bien isolé et comportant un chauffage *«vert»* (panneaux solaires, pompe à chaleur…), on peut construire plus grand que ce qui est prévu par la loi.

Un label BBC

C'est un label public qui date des années 1990. Les bâtiments de basse consommation (BBC) respectent un ensemble de règles pour un habitat intégré dans le paysage, limitant au maximum son impact sur les milieux et agréable à vivre. On parle aussi de haute performance énergétique (HPE). La haute qualité environnementale (HQE) participe du même principe, mais il s'agit d'une marque commerciale.

Comment ça marche ?

Concrètement, selon l'Ademe (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), une maison basse consommation est une maison dont la consommation en énergie est inférieure ou égale à 50 kWh/m² par an. Cela se traduit par une réduction drastique des pertes de chaleur et par une utilisation maximale des gains de chaleur passifs. Donc, lors de la construction ou de la rénovation, on va penser à placer de grandes ouvertures vitrées au sud et à isoler murs, planchers, toits et fenêtres de manière très perfomante. Le constructeur pensera également à adapter la ventilation au climat et à utiliser les énergies renouvelables pour la production d'eau chaude et de chauffage.
L'Ademe précise *«une maison basse consommation est confortable et permet d'économiser l'énergie de manière très conséquente (jusqu'à 10 fois moins qu'une maison classique peu économe). En France, les maisons consommant moins de 50 kWh/m²/an tous usages confondus sont certifiées par la marque Effinergie. Ces maisons sont conçues pour minimiser tous les besoins énergétiques. La demande pour ce type de maison est en très forte augmentation, elles sont la nouvelle référence en terme d'habitat»*.

Réglementation, aides et prêts

Depuis 2005, il existe une nouvelle réglementation thermique dite RT 2 005. Elle doit permettre de réduire la facture énergétique des bâtiments neufs d'au moins 15% par rapport à la réglementation de 2000. Elle fixe un cadre minimum pour allier confort et économies d'énergie. Tous les bâtiments construits depuis le 1er septembre 2006 doivent la respecter.
Le coût de ces maisons BBC est supérieur à celui d'une maison traditionnelle. Mais on y gagne sur le long terme en économie d'énergie. De plus, l'État offre un crédit d'impôt de 40% sur les intérêts d'emprunt des sept premières annuités. Il existe également un « *écoprêt* ». Les Pouvoirs publics ont en effet mis au point un nouveau dispositif en transformant le Codévi en Livret de développement durable (LDD). Ce livret doit permettre aux banques de développer une offre bonifiée de crédit «*développement durable*». En effet, avec les dépôts collectés, les banques sont dorénavant tenues d'octroyer des prêts finançant les travaux d'économie d'énergie dans des logements de plus de deux ans. Ceci venant en plus des subventions.

MYRIAM TRICOCI

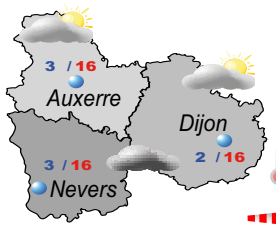
Renseignements sur le www.ecocitoyens.ademe.fr



▶Prévisions **météo** du 23 au 29 avril 2010

Météo de la Bourgogne
AGATE FRANCE — Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36 (0,34 € ttc/min.)
www.agate-france.com

Vendredi 23 Avril



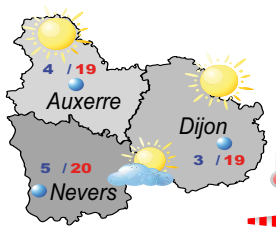
Variable
Cette journée sera partagée entre passages nuageux et timides apparitions du soleil. Les vents seront modérés.

T° mini : 1 à 3 °C
T° maxi : 15 à 17 °C

Vents : Nord-Nord-Est 20 km/h

St Georges
Soleil : 07:07 - 20:59
Lune : 15:13 - 04:16

Samedi 24 Avril



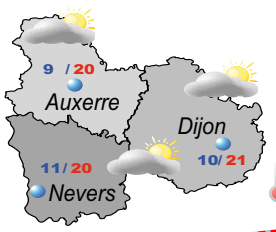
Ensoleillé
Le soleil sera généreux et parfois accompagné de quelques nuages de beau temps. Les vents seront faibles.

T° mini : 2 à 4 °C
T° maxi : 19 à 21 °C

Vents : Est 10 km/h

St Fidèle
Soleil : 07:05 - 21:00
Lune : 16:30 - 04:42

Dimanche 25 Avril



Nuageux
Le ciel sera bien nuageux et le soleil timide. Les températures seront en hausse et les vents souffleront de façon modérée.

T° mini : 8 à 10 °C
T° maxi : 20 à 22 °C

Vents : Sud-Ouest 20 km/h

St Marc
Soleil : 07:04 - 21:01
Lune : 17:46 - 05:07

Prévisions à 7 jours

Lundi 26 au Mercredi 28 Avril :
Passages nuageux et belles éclaircies en perspective sur la région.
Vents : Est à 10 km/h
T° mini. : 8 à 14 °C T° maxi. : 24 à 26 °C

Jeudi 29 au Dimanche 2 Mai :
Cette période sera partagée entre timides éclaircies et averses, parfois orageuses ce vendredi.
Vents : Sud-Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 13 à 17 °C T° maxi. : 26 à 28 °C

Les moyennes sur Auxerre en Avril sur 30 ans

Statistiques Météo Agricole

Les températures :
T° mini : 5°C
T° maxi : 15°C

Les précipitations :
Cumul : 43 mm sur 30 jours
Nombre de jours > 5 mm : 3
Nombre de jours > 10 mm : 1

Les phénomènes :
Nombre de jours de gel : 3
Nombre de jours de brouillard : 3
Nombre d'heure d'insolation : 167

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶Sudoku

1							9	8
		2	6			4	3	
					1	7		
	3	7		1	6			
6			9		2			7
			8	7		3	4	
		8	5					
	7	6			8	9		
2	5							4

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

2	1	6	8	7	9	4	3	5
9	4	8	5	3	6	2	7	1
7	5	3	4	1	2	6	8	9
5	2	9	1	8	3	7	6	4
6	7	4	9	2	5	3	1	8
3	8	1	6	4	7	9	5	2
1	3	7	2	5	4	8	9	6
8	9	2	7	6	1	5	4	3
4	6	5	3	9	8	1	2	7

▶**Télévision** Sélection du 24 au 30 avril 2010

Samedi 24

TF1
20.45 Gad Elmaleh «La dernière de "Papa est en haut"». Spectacle.
23.10 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓬.

FRANCE 2
20.35 Encore une chanson ! Divertissement.
22.50 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.35 La Commanderie (7 et 8/8) ★★. Téléfilm avec Clément Sibony, Louise Pasteau ⓾. *Pas mal fait, mais assez caricatural. La fin est décevante.*
22.40 Inspecteur Barnaby «Les noces de sang». Série avec John Nettles.

ARTE
20.40 L'aventure humaine «Le code maya enfin déchiffré» ★★. *Superbe et très intéressant.*
22.10 Ravages ★★. Téléfilm avec Laurie Lefret, Marie Kremer (1h35). *Très émouvant, mais dur et souvent très cru.*
23.45 Metropolis.

M6
20.40 Super Nanny. Magazine.
23.05 Super Nanny, la nounou préférée des Français. Documentaire.

CANAL +
20.50 Duplicity ★. Espionnage (2008) de Tony Gilroy, avec Julia Roberts, Clive Owen, Tom Wilkinson, Paul Giamatti (2h). *Décevant et confus.*

Dimanche 25

TF1
20.45 Les experts : «Les 4 saisons», «Sur la terre comme au ciel», «Showgirls». Série avec Marg Helgenberger, George Eads ⓾.
23.10 Godzilla ★★. Fantastique (1998) de R. Emmerich, avec Matthew Broderick, Jean Reno (2h18). *Spectaculaire, mais infantile.*

FRANCE 2
La 24e nuit des Molières
20.35 Feu la mère de Madame. Théâtre de Georges Feydeau, avec Emmanuelle Devos, Patrick Chesnais. En direct.
21.25 Cérémonie, présentée par Michel Drucker et Marie Drucker.
23.30 Faites entrer l'accusé «La folle cavale de Lionel Cardon» ⓾.

FRANCE 3
20.35 Les grands hommes du petit écran (1/2) ★★. *Excellent.*
22.50 7 à voir. Magazine.

ARTE
La capitulation de l'Allemagne
20.40 La chute ★★★. Drame (2004) de O. Hirschbiegel, avec Bruno Ganz (2h25) ⓾. (voir Sélection)
23.05 Cher oncle Hitler «Lettres au Führer». Documentaire.

M6
20.40 Capital «Petits et grands business : Révélation sur les nouvelles fortunes». Magazine.
22.45 Enquête exclusive «Les secrets des Chinois de Paris».

CANAL +
21.00 Football «Marseille/Saint-Étienne».

Lundi 26

TF1
20.45 Camping Paradis «Le plus beau jour de leur vie» ★. Téléfilm avec Laurent Ournac, Jennifer Lauret. *Sympathique, mais lourd.*
22.30 Esprits criminels. Série ⓬.
00.55 Au Field de la nuit, avec P. MacDonald, E.-E.Schmitt, T. de Rosnay, C. Schopp, Clovis Cornillac.

FRANCE 2
20.35 The doser : «Double aveugle», «Au nom de la famille» ★★. Série avec K. Sedgwick ⓾. *Prenant.*
22.05 Mots croisés. Magazine.

FRANCE 3
20.35 Hors-série «Au cœur de la Légion étrangère» ★★. *Pas mal.*
22.50 Magnum force ★★. Policier (1973) de Ted Post, avec Clint Eastwood (1h58) ⓬. *Excellent.*

ARTE
20.35 Les yeux noirs ★★★. Comédie dramatique en VO (1987) de Nikita Mikhalkov, avec Marcello Mastroianni (1h57). (voir Sélection)
22.30 Prokofiev «Le journal inachevé». Documentaire.
23.20 Horizons lointains «Moscou».

M6
20.40 Iznogoud ★★. Comédie (2004) de P. Braoudé, avec Michael Youn (1h34). *Amusant.*
22.25 Arsène Lupin ★. Aventures (2004) de J.-P. Salomé, avec Romain Duris (2h05) ⓾. *Décevant*

CANAL +
20.45 Millenium (6/6) ★★. Téléfilm (1h30) ⓬. *Prenant, mais dur.*

Mardi 27

TF1
20.35 Football «Ligue des Champions : Olympique Lyonnais/Bayern Munich».
22.50 Appels d'urgence «Mission à haut risque pour motards d'élite».

FRANCE 2
20.35 Prise directe «Séducteurs, imposteurs, ces escrocs qui nous fascinent». Magazine présenté par Béatrice Schönberg.
22.55 Les infiltrés «À l'extrême droite du père». Magazine présenté par David Pujadas.
00.55 Toni ★★. Drame en NB (1934) de Jean Renoir, avec Charles Blavette (1h25). *Pas mal.*

FRANCE 3
20.35 Camping ★★. Comédie (2006) de Fabien Onteniente, avec Gérard Lanvin, Mathilde Seigner, Franck Dubosc (1h35). *Amusant.*
22.40 Au bonheur des Ch'tis. Documentaire.

ARTE
À qui appartient l'Irak ?
20.35 À qui appartient l'Irak ? ★★. *Très intéressant.*
21.35 Débat.
22.25 Face au crime (1 et 2/10) ★★. Série avec M. Riemelt. *Prenant.*

M6
20.40 Pékin Express, la route du bout du monde «Objectif Galapagos». Divertissement.

CANAL +
20.50 Un mariage de rêve ★★. Comédie (2008) de S. Elliott, avec Jessica Biel (1h34). (voir Sélection)

Mercredi 28

TF1
20.45 New York section criminelle : «Ambition dévorante», «Autopsie d'un meurtre», «Une révolution en marche». Série avec Vincent D'Onofrio ⓾.
23.15 Les experts Manhattan. Série avec Gary Sinise ⓾.

FRANCE 2
20.35 Chateaubriand ★★. Téléfilm avec Frédéric Diefenthal (2h05). (voir Sélection)
22.40 Panique dans l'oreillette «Noémie Lenoir et Guy Carlier». Magazine de Frédéric Lopez.

FRANCE 3
20.35 Des racines et des ailes «Numéro spécial Tunisie» ★★. Magazine présenté par Louis Laforge. *Très beau.*
22.50 Les survivants d'Haïti ★★ ⓾. *Poignant et terrible.*

ARTE
20.35 Les mercredis de l'histoire «1983 : Au bord de l'apocalypse» ★★★. (voir Sélection)
21.50 Les mercredis de l'histoire «Mystères d'archives : 1963. John F. Kennedy à Berlin» ★. *Mineur.*
22.15 Le dessous des cartes.
22.30 Un homme rentre chez lui ★★. Comédie dramatique en VO (2007) de T. Vinterberg, avec Oliver Moller Knauer (1h28). *Rejouissant.*

M6
20.40 Nouvelle star.

CANAL +
20.45 Champions League «Inter Milan/FC Barcelone».

Jeudi 29

TF1
20.45 RIS police scientifique : «Sous pression», «Chasse à l'homme», «Angle mort». Série avec Philippe Caroit, Pierre-Loup Rajot ⓾.
23.35 Ça va s'Cauet. Divertissement présenté par Cauet.

FRANCE 2
20.35 Envoyé spécial : «Energies vertes : L'envers du décor», «Retraité cherche emploi désespérément», «Mystère et boule de gomme».
22.50 Infrarouge : «Les mémoires d'un bébé».

FRANCE 3
20.35 La main au collet ★★★. Policier (1955) de Alfred Hitchcock, avec Cary Grant, Grace Kelly (1h42). *Un chef-d'œuvre*
22.50 Fenêtre sur cour ★★★. Policier (1954) de Alfred Hitchcock, avec James Stewart, Grace Kelly (1h52). *Un huis clos fascinant.*

ARTE
20.35 Frenzy ★★. Policier (1972) de Alfred Hitchcock, avec Jon Finch (1h56). *Un bon suspense.*
22.25 Black music «Des chaînes de fer aux chaînes en or (2)».

M6
20.40 Lie to me : «Les affres de la tentation», «Amnésie morale», «Le prix de la perfection». Série avec Tim Roth, Kelli Williams ⓾.
23.10 Profilers, la traque du mensonge. Documentaire.

CANAL +
20.50 Desperate housewives (9 et 10/23) ★★★ ⓾. *Excellent.*

Vendredi 30

TF1
20.45 Koh-Lanta, le choc des héros. Divertissement présenté par Denis Brogniart.
22.15 L'amour est aveugle. Divertissement présenté par Arnaud Lemaire ⓾.

FRANCE 2
20.35 L'étrangère ★★. Téléfilm avec Thomas Jouanet, Anne Caillon (1h31) ⓾. *Très prenant.*
22.05 Central nuit «Petits et grands voyous» ★. Série. *Moyen.*
23.00 Vous aurez le dernier mot ! Magazine de F.-O. Giesbert.

FRANCE 3
20.35 Thalassa «L'expédition : Rendez-vous sur l'île de la Réunion».
22.55 Vie privée, vie publique, l'hebdo «Michel Delpech et Bernard Giraudeau». Magazine.

ARTE
20.35 Un père en sursis ★. Téléfilm avec Ulrike Krumbiegel (1h29). *Peu palpitant.*
22.05 L'enfant sous contrôle ★★. *Très intéressant*
23.00 Grand format «Fleurs de sureau». Documentaire.

M6
20.40 NCIS, enquêtes spéciales : «Sexe, mensonges & vidéo», «L'imposteur», «Fausse piste». Série avec Mark Harmon ⓾.
23.10 Californication. Série ⓲.

CANAL +
20.50 Banlieue 13 ultimatum ★. Aventures (2008) de P. Alessandrin, avec Cyril Raffaelli (1h37) ⓬. *Moyen.*

SÉLECTION


DR

La chute - En 1942, la jeune Traudl Junge a été recrutée par Hitler. Trois ans plus tard, l'Armée rouge est aux portes de Berlin, et le Führer est cloîtré dans son bunker. Si on éprouve une gêne à regarder Hitler évoluer dans la vie quotidienne, on ne peut s'empêcher d'admirer l'extraordinaire travail réalisé par Bernd Eichinger, le scénariste qui a magistralement adapté le livre de Joachim Fest, ainsi que les Mémoires de Traudl Junge, tout comme la mise en scène, précise et sobre, d'Oliver Hirschbiegel. Le spectateur est cloué sur son fauteuil par la vision de ce dictateur en bout de course, qui continue à croire à ses chimères et ne désarme jamais de la haine qu'il éprouve pour l'humanité. Il faut le voir ériger des insultes à ses généraux pour comprendre ce qu'il peut y avoir de pire dans la nature humaine. L'assassinat des enfants Goebbels par leur propre mère est un des moments affreux de ce film puissant. ***Dimanche 25, sur Arte, à 20h40.***

Les yeux noirs - Romano raconte sa vie à Paul. Cette libre adaptation de Tchekhov est l'histoire d'une déchéance. Cet exercice de style, élégant et raffiné, oscille entre comédie et tragédie, burlesque et poésie, le tout filmé avec talent par un cinéaste très inspiré. Les décors et costumes sont magnifiques, et l'illustration musicale est d'un grand raffinement. Quant à Marcello Mastroianni, il est au sommet de son art. ***Lundi 26, sur Arte, à 20h35.***

Un mariage de rêve - John Whittaker a épousé Larita, une Américaine, qu'il ramène chez lui. Cette brillante adaptation de Noel Coward dynamite les codes de la bienséance britannique. Dans ce joyeux jeu de massacre, les dialogues très brillants sont le point fort d'une satire au vitriol qui fait revivre la vie à la campagne dans l'Angleterre de l'immédiate après-guerre. L'ensemble est d'une drôlerie irrésistible. ***Mardi 27, sur Canal +, à 20h50.***

Chateaubriand - Le format du téléfilm est un peu court pour retracer la vie mouvementée de François-René de Chateaubriand. D'autant plus que l'on passe d'une époque à l'autre, sans véritable perspective, et que Frédéric Diefenthal, malgré son talent, peine à ressembler à l'écrivain. Il reste que la réalisation ne manque pas d'élégance, et que le téléfilm est émaillé de nombreux extraits de son œuvre. ***Mercredi 28, sur France 2, à 20h35.***

Les mercredis de l'histoire «1983 : Au bord de l'apocalypse» - Un exercice militaire de l'OTAN a failli déclencher la Troisième Guerre mondiale. Au début, cette apocalypse nucléaire semble invraisemblable. Mais la qualité des intervenants laisse présager de la véracité de leurs témoignages. Le documentaire est habilement construit, et la paranoïa des dirigeants soviétiques soulignée. L'ensemble est saisissant. ***Mercredi 28, sur Arte, à 20h35.***

Élevage caprin

«De l'herbe à l'assiette», il faut savoir tout faire...»

Les chevriers ne pèsent pas lourd dans le département de la Côte d'Or avec moins de 10 élevages caprins. Mais certains tirent très bien leur épingle du jeu en valorisant une production laitière maitrisée de A à Z. Direction le canton de Fontaine Française dans le plus grand élevage caprin du département.

Jean-Charles Monget, 54 ans, habite Saint-Maurice-sur-Vingeanne, petit village de 140 habitants dans le canton de Fontaine Française. Ses 150 caprins (200 si l'on compte ses 50 chevreaux) font de son exploitation la plus grande de Côte d'Or. L'élevage de chèvres, on peut en vivre… à condition de lui consacrer ses 365 jours de l'année et d'être très bien organisé. Jean-Charles Monget connaît ainsi une belle réussite depuis quelques années. Avec une moyenne de 120 fromages fabriqués chaque jour dans sa petite salle de transformation. Ses fromages, l'éleveur de Saint-Maurice sait les vendre: dans sa boutique installée sur sa ferme, sur les marchés (cinq au total), mais aussi en les proposant à une douzaine de restaurants.

Les raisons d'un succès

La ferme du Clos Thomas est ouverte tous les jours au public, *«7 jours sur 7 et 365 jours de l'année»* précise l'éleveur installé depuis 1995 sur ce site. Une communion avec le grand public qui fonctionne extrêmement bien. Chaque jour, de nombreux enfants viennent participer à la tétée des chevreaux et assistent à la traite. Ce qui représente chaque jour une moyenne de 25 personnes, soit un total de 10 000 visiteurs par an. Quant aux parents, séduits par l'accueil et rassurés sur la qualité des produits, ils font tout naturellement tourner le magasin... Autre bel exemple de communication : le 1er mai prochain, l'exploitation ouvrira ses portes dans le cadre du printemps de Bienvenue à la ferme. Vingt-cinq exposants fermiers seront présents à Saint-Maurice. En 2009, près de 3000 personnes étaient venues: tout simplement énorme.

Une évolution gagnante

L'élevage de Jean-Charles Monget a doublé son effectif caprin au cours des cinq dernières années, *«la vente de fromages de chèvre devenait très importante en ferme»* justifie l'éleveur. Aujourd'hui, deux employés travaillent sur l'exploitation : l'un sur l'atelier transformation et l'autre sur la partie élevage. *«Les exploitations caprines du département ont toutes tendance à augmenter leurs effectifs»* signale l'éleveur. Jean-Charles Monget, qui possède également une expérience en élevage bovin, se livre à une petite comparaison : *«en élevage caprin, il faut transformer et vendre soi-même, car nous n'avons pas de laiterie. Il faut être encore plus vigilant sur tout ce qui est sanitaire. C'est un travail de longue haleine et il y a beaucoup de surveillance à effectuer. Quand on regarde bien, en élevage caprin, on va vraiment de l'herbe à l'assiette !»*



Cent-vingt fromages sont produits chaque jour dans la salle de transformation. Ceux-ci ont trois orientations différentes : la vente en ferme, la vente sur les marchés et la vente pour les restaurants.



Deux traites, durant chacune deux heures, sont effectuées chaque jour (à 5 heures du matin et 17 heures pour respecter l'écart recommandé de 12 heures). Selon les performances des animaux, entre 850 et 1000 litres sont produits annuellement par chaque chèvre. Depuis son installation, Jean-Charles Monget a enregistré une hausse de production de 0,8 litre de lait par chèvre et par jour (pour arriver à 3,5 litres/jour aujourd'hui). Un litre de lait permet de fabriquer un fromage.

Un projet de transformation viande

En ce qui concerne la génétique, domaine que les autres espèces de la Côte d'Or mettent souvent en avant, l'éleveur de Saint-Maurice signale d'intéressants progrès: *«On essaie de la développer, nous faisons des inséminations, nous recherchons des boucs performants sur internet et entre nous, éleveurs. Nous travaillons avec le centre d'insémination de Coop'évolia et même avec le Contrôle laitier qui vient tout juste de s'étendre aux caprins. Nous allons pouvoir contrôler les performances, adapter au mieux les rations...»*. A Saint-Maurice-sur-Vingeanne, nul doute que l'élevage des chèvres a de l'avenir. Côté perspectives de l'exploitation, Jean-Charles Monget voudrait développer la transformation de la viande, mais un atelier spécialisé est nécessaire et coûteux. A ce sujet, l'éleveur, qui ne touche aucune aide, aimerait bien rencontrer des responsables politiques lors de sa journée portes-ouvertes du 1er mai pour leur présenter les caractéristiques et les exigences d'un élevage caprin.

AURÉLIEN GENEST

▶ La filière caprine en Bourgogne

En 2000 on comptait 1240 chevriers professionnels en Bourgogne, dont 196 exploitations spécialisées. La production est concentrée dans le bassin nivernais, qui valorise l'AOC «crottin de Chavignol» et surtout en Saône-et-Loire, premier département français en volume de lait transformé à la ferme.
Les producteurs s'occupent généralement de la production, de la transformation et de la commercialisation.

▶ Assemblée générale des chevriers

L'association des chevriers et des producteurs de fromages fermiers de Côte d'Or a tenu son assemblée générale la semaine dernière à Pouilly-en-Auxois. Représentée par une quinzaine d'adhérents, l'association a pour objectifs d'informer, de former de défendre le métier et de faire le lien avec la structure régionale : le centre fromager de Davayé en Saône-et-Loire. Le sujet principal de l'assemblée a été le concours régional des fromages fermiers qui aura lieu à Saulieu pendant les journées gourmandes le dimanche 16 mai.



Jean-Charles Monget met tout en œuvre pour la réussite de son exploitation caprine. Adhérent du réseau de Bienvenue à la Ferme, cet éleveur du canton de Fontaine Française ouvre les portes de sa ferme tous les jours au public. La journée entière du 1er mai sera consacrée à la découverte des produits fermiers à l'occasion du printemps de Bienvenue à la ferme.



Le troupeau caprin est constitué de 150 chèvres : principalement des alpines, avec quelques saanen. Les ventes en ferme ont tellement le vent en poupe que le cheptel a doublé ces cinq dernières années.



De nombreux enfants viennent tous les jours participer à la tétée des chevreaux : une très bonne opération de communication et une excellente image de marque pour le monde de l'élevage qui se répercutent sur les ventes des produits fermiers.